

# Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région



**Deuxième rapport**  
*Mai 2003*

## **SOMMAIRE**

<b>Résumé .....</b>	<b>4</b>
<b>La mission .....</b>	<b>7</b>
• Situation de départ et définition de la mission .....	7
• Objectifs poursuivis et résultats attendus .....	7
• Mise en œuvre .....	8
<b>Chapitre 1.</b>	
<b>Point sur les informations disponibles pour analyser la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région.....</b>	<b>9</b>
• Des problèmes de définitions, de nomenclatures... ..	10
• Le recours aux données d'Eurostat .....	10
• La base de données Newcronos .....	10
• Actualisation des données statistiques, remarque préliminaire et principaux résultats .....	12
<b>I. Evolutions démographiques dans la Grande Région .....</b>	<b>13</b>
• Une population de plus de 11,2 millions, soit 3% de la population européenne .....	14
• Les femmes, composante majoritaire de la population .....	14
• Solde naturel, solde migratoire : des disparités interrégionales structurelles qui persistent.....	15
• Les projections de population à l'horizon 2020 .....	16
• Les seniors de plus en plus nombreux dans la Grande région.....	16
• Zoom sur les évolutions démographiques dans la communauté germanophone de Belgique.....	17
<b>II. Taux d'activité et taux de chômage dans la Grande Région.....</b>	<b>19</b>
• Baisse du taux d'activité dans la Grande Région avec un recul de la participation des femmes à la vie active en 2001 .....	20
• Zoom sur les taux d'activité dans la communauté germanophone de Belgique.....	20
• Une légère baisse du chômage en 2001.....	21
• Les jeunes sont toujours particulièrement concernés par les risques du marché de travail en 2001 ....	22
• Zoom sur le chômage dans la Communauté germanophone de Belgique.....	24
<b>III. L'emploi selon les secteurs économiques.....</b>	<b>25</b>
• La croissance dans le secteur tertiaire continue mais s'affaiblit en 2001 .....	26
• Zoom sur l'emploi par secteurs économiques dans la communauté germanophone de Belgique.....	28
<b>Chapitre 2 - Thèmes spécifiques traités .....</b>	<b>29</b>
<b>I. L'impact démographique dans la Grande Région .....</b>	<b>30</b>
• Introduction .....	30
• Des scénarii démographiques qui se rejoignent .....	31
• Et la population active ? .....	32
• Vers un taux d'emploi à 70% en 2010 ? .....	33
• Par rapport aux objectifs européens, où en sommes-nous aujourd'hui dans la Grande Région ? .....	35
• Taux d'emploi, une cloison invisible .....	36
• La situation des travailleurs âgés .....	36
• Demain, quelles évolutions du taux d'emploi ? .....	37
• Quelques pistes d'actions possibles, de réflexion à mener .....	38
• Des modifications relatives au retrait anticipé d'activité .....	38

- Des réformes sur les systèmes de retraite.....39
- Des mesures spécifiques en faveur des salariés les plus âgés .....40
- Les retraites des salariés du privé.....41
- Prérétraites : comparatif des dispositifs d'indemnisation des chômeurs âgés.....42
- Une nécessaire modification des comportements des entreprises, des salariés, ... et des mentalités...43
- Pour aller plus loin... .....44

**II. L'emploi des femmes dans la Grande Région ..... 45**

- Introduction.....46
- Un coup d'arrêt de la progression du taux d'activité féminin en 2001.....46
- En dépit des progrès, l'écart entre le taux de chômage féminin et masculin persiste en 2001 .....47
- L'activité féminine est créatrice d'emploi.....48
- Zoom dans la Grande Région sur les frontalières habitant en Lorraine .....48
- La montée de l'activité féminine s'est appuyée sur le développement du tertiaire/ services .....49
- Les femmes plus souvent sur des formes particulières d'emploi et notamment les emplois à temps partiel .....50
- Déclassement, écarts de salaires.....51
- Les références à l'emploi stable de plus en plus floues.....51
- Pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.....52
- En conclusion.....53
- Pour aller plus loin... .....54

**III. Les frontaliers dans la Grande Région ..... 55**

- La Grande Région concentre 40% des frontaliers de l'Europe des Quinze.....56
- Près de 104 000 frontaliers au Luxembourg en mars 2002 .....57
- 32 000 frontaliers à destination de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat.....58
- Une aire de recrutement qui dépasse largement les régions limitrophes .....58
- Une répartition sectorielle des frontaliers différenciée.....60
- Une dépendance par rapport à la main d'œuvre frontalière ?.....61
- Les frontaliers fortement représentés parmi les intérimaires au Luxembourg .....63
- La catégorie socioprofessionnelle des emplois occupés par les frontaliers lorrains en 1999 .....63
- Zoom sur les frontaliers dans la communauté germanophone de Belgique .....66
- De nombreuses questions qui méritent un approfondissement.....67
- Pour aller plus loin... .....68

**Annexes ..... 69**

- L'Enquête communautaire sur les Forces de Travail (EFT).....70
- Les coordonnées du réseau des instituts.....72
- Liste des sigles utilisés dans le rapport .....73
- Carte détaillée de la Grande Région.....74
- Tableaux statistiques détaillés par région.....75

## **En résumé**

*Le premier rapport de l'Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE) diffusé en septembre 2001 a inauguré une nouvelle collaboration entre différents organismes d'études de la Grande Région coproducteurs d'analyses du marché de l'emploi.*

*Cette publication, qui s'appuie sur les statistiques existantes, fait aujourd'hui l'objet d'une actualisation à des fins de présentation au Sommet de la Grande Région en juin 2003 à Sarrebruck.*

*A la demande des institutions composant le Comité de pilotage de cet Observatoire, l'impact des phénomènes démographiques, de l'évolution de l'activité féminine et du travail frontalier sur les caractéristiques de ce marché du travail de la Grande Région a été exploré avec soin. Mais dans la mesure où les statistiques disponibles ne suffisent pas actuellement pour approfondir la connaissance des phénomènes observés, les auteurs ont eu recours à l'exploitation d'informations qualitatives.*

*L'intensification de la coopération entre les offices statistiques de la Grande Région souhaitée aujourd'hui par tous devrait à l'avenir contribuer à améliorer les productions des instituts qui travaillent en aval à l'observation du marché interrégional de l'emploi.*

Avec plus de 11,2 millions d'habitants soit 3% de la population européenne, la Grande Région (Lorraine, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Wallonie, Communauté germanophone de Belgique et état du Luxembourg) a connu une croissance de sa population de 2,6% entre 1992 et 2002, grâce notamment à l'immigration. Si elle existait sous cette forme, la Grande Région serait le 7<sup>ème</sup> Etat de l'Union Européenne. Les profils des différentes composantes de la Grande Région présentent toutefois des évolutions contrastées.

Les scénarios se rejoignent sur les tendances démographiques à l'horizon 2010 et 2020 : le vieillissement de la population déjà amorcé devrait, selon les prévisions, s'accroître. En 2020, les personnes de 60 ans et plus formeraient plus du tiers de la population à l'échelle de la Grande Région. Ces évolutions démographiques auront des conséquences sur la population active, en particulier sur le taux d'emploi, mais ces effets sont à nuancer en fonction du cadre macro-économique dans lequel on se place (évolutions économiques et régime de croissance réel...).

La Grande Région se caractérise par une forte concentration de l'emploi sur les tranches d'âge moyennes, les jeunes entrant relativement tard dans la vie active et les actifs plus âgés la quittant assez tôt. Cette sélection en fonction de l'âge est particulièrement développée en Wallonie, Lorraine et au Luxembourg. Contrairement à d'autres Régions de l'UE, notamment les pays nordiques, la Grande Région dispose de réserves de main-d'œuvre dans les trois segments de population : les jeunes, les femmes d'âge intermédiaire et les salariés âgés. Mais compte tenu du ralentissement de la natalité après le baby boom et du vieillissement accéléré de la population ainsi que la faiblesse des taux d'activité féminins, les seniors et la population féminine constituent les catégories au potentiel le plus important.

Les recommandations du Sommet de Lisbonne d'accroître le taux d'emploi dans l'ensemble de l'Union européenne constituent un défi considérable, pour la Grande Région lorsque certaines de ses composantes sont marquées par un taux de chômage encore élevé et l'anémie de leur taux d'emploi pour les jeunes, les femmes et les seniors.

***A propos des travailleurs âgés et  
de la structure de la population  
active :***

Le Luxembourg, la Belgique et la France constituent les trois pays où l'âge moyen de retrait du marché du travail est inférieur à 60 ans. Il s'agit également des pays pour lesquels le taux d'emploi des 65-69 ans est le plus faible de l'union européenne. Face à ce constat, de nombreux pays ont déjà pris des mesures qui visent d'une part, à réformer les systèmes de retraite et les dispositifs de retrait précoce d'activité et d'autre part, à favoriser l'embauche et le maintien en emploi des salariés « âgés » au travers des mesures de politique de l'emploi.

Or, il apparaît aujourd'hui indispensable, pour comprendre les processus à l'œuvre et leur articulation dans un cadre transfrontalier, d'effectuer une étude approfondie sur les impacts des différents dispositifs publics d'aide à l'emploi et de couverture sociale sur l'évolution du salariat notamment sur les salariés âgés à l'échelle de la Grande Région.

Dans l'ensemble de la Grande Région, le taux d'activité a progressé sous l'impulsion d'une participation plus importante des femmes à la vie économique, d'autant que dans le même temps le taux d'activité masculin connaissait une inflexion sensible. Cette tendance, qui a été l'une des caractéristiques majeures de l'évolution de la population active au cours de la dernière décennie, subirait un coup d'arrêt en 2001 selon les données d'Eurostat tandis que le taux de chômage enregistre une légère baisse pour s'établir à 7,4% en 2001. La population juvénile continue à être fortement touchés par les risques du marché du travail. En 2001, dans toutes les Régions, et particulièrement en Lorraine et en Wallonie, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans même s'il enregistre une décruce par rapport à l'année 2000 est supérieur au taux de chômage global. Sur la période récente (en 2002 et début 2003), le chômage des jeunes s'est à nouveau dégradé suivant en cela les fluctuations conjoncturelles.

***En ce qui concerne l'évolution  
des systèmes productifs de la  
Grande Région et l'activité  
féminine :***

Jadis fortement orientés vers l'industrie (un quart de l'emploi total en 1998 contre un cinquième des emplois en 2001), la Grande région s'est progressivement tournée vers le tertiaire. Les activités tertiaires couvrent, en 2001, 70% de l'emploi total. Même si aucune région n'échappe à ce phénomène, cette proportion diffère d'un territoire à l'autre : de 68,1% du total des emplois en Rhénanie-Palatinat à 76% au Luxembourg en 2001. Entre 2000 et 2001, la croissance du tertiaire continue mais s'affaiblit.

Le mouvement de tertiairisation explique la montée de l'activité féminine. Or, si l'on peut se réjouir de cette progression de l'activité féminine, force est de constater que les femmes restent dans l'ensemble plus fréquemment touchées par le chômage. Lorsqu'elles sont en emploi, compte tenu de la concentration et du développement de certaines activités, les travailleuses sont surreprésentées sur des postes d'exécution et moins bien rémunérés, et parmi les actifs à temps partiel. Le temps partiel est aussi utilisé massivement comme une mesure de flexibilité dans les secteurs à main d'œuvre majoritairement féminine : commerce ou certaines activités de services, par exemple. Ce phénomène des bas salaires affecte assez largement toutes les générations de femmes actives. Ces écarts se répercutent tout au long de l'évolution de carrière dans la vie active et ensuite, une fois atteint l'âge de la retraite.

Par ailleurs, le temps partiel pris globalement ne semble pas avoir permis de concilier vie professionnelle et vie familiale. Il semble au contraire rendre la vie des femmes plus difficile dans la mesure où il accroît la présence des femmes parmi les travailleurs pauvres.

*En ce qui concerne l'activité  
frontalière :*

Elle constitue depuis longtemps un phénomène important dans notre Région. Depuis près de 20 ans, elle enregistre une croissance continue, notamment vers le Luxembourg. La Grande Région se caractérise ainsi comme la zone d'Europe abritant le plus grand nombre de travailleurs frontaliers. Elle compte 25 % des flux frontaliers européens, si l'on inclut la Suisse. Cette part s'élève à 40 % si l'on se limite à l'Europe des Quinze, soit environ 350 000 personnes. Ce territoire, par l'ampleur et la diversité des mouvements qu'il a connues et qu'il va encore connaître, offre à ce titre un terrain d'expérimentation presque unique à l'échelle européenne.

Deux grands flux de migrations alternantes s'observent. Les flux en direction de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat représentent quelque 32 000 personnes au 30 juin 2001 et concernent essentiellement des ressortissants français. L'attraction exercée par le marché de l'emploi luxembourgeois est particulièrement importante par rapport aux Régions voisines. Pour l'année 2002, le nombre de frontaliers vers le Luxembourg s'élève à près de 103 921 au 31 mars 2002 (102 685 salariés et 1 236 indépendants), soit 38% de l'emploi salarié intérieur, alors qu'ils n'étaient que 15 000 dans les années 80. Plus de la moitié des frontaliers au Luxembourg sont originaires de la France. A noter que l'aire de recrutement des frontaliers au Luxembourg est relativement vaste et s'étend au-delà des limites de la Grande Région et il est vraisemblable, mais cela reste une hypothèse à vérifier, que l'aire de recrutement s'élargit avec la qualification du poste proposé. L'ouverture de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européenne à l'horizon 2007, devrait participer à l'accentuation de ce phénomène.

La répartition sectorielle des frontaliers est fortement différenciée selon le pays de destination et n'est pas tout à fait identique à ce qu'elle est pour l'ensemble des salariés résidents. Plutôt orientés vers le tertiaire au Luxembourg et en Sarre (mais dans une moindre mesure), les emplois des frontaliers sont concentrés essentiellement dans l'industrie en Rhénanie-Palatinat.

Le Luxembourg connaît une forte dépendance à l'égard des pays voisins pour certaines activités comme les *Activités informatiques* (70% de frontaliers parmi les salariés), les *locations sans opérateur* (59,9%), les *Services fournis principalement aux entreprises* (53,5%) et les *Industries manufacturières* (50,8%).

De plus, au sein de la Grande Région, les frontaliers sont fortement représentés dans les postes d'exécution (ouvriers non qualifiés) ou parmi les intérimaires (majoritairement des frontaliers lorrains), confirmant qu'ils constituent bien dans certains cas une variable d'ajustement importante du marché du travail.

Le travail frontalier est un phénomène complexe, dont il convient d'étudier de manière plus approfondie les conséquences économiques, sociales et structurelles sur les différentes Régions de la Grande Région. Quelles sont ses dynamiques et ses perspectives de développement dans la Grande Région ? Quelles sont les aires de recrutement des emplois ? Comment caractériser les dépendances économiques et fonctionnelles des espaces économiques ? ...

## La mission

### Situation de départ et définition de la mission

Le projet " Evaluation des informations statistiques " constitue une première étape d'analyse dans le cadre de l'établissement de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi. La création d'un tel observatoire a été décidée, sur proposition du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR), lors du 4<sup>ème</sup> Sommet des Exécutifs de cette dernière le 19 novembre 1998 et s'est vue concrétisée à l'occasion du 5<sup>ème</sup> Sommet de la Grande Région le 3 mai 2000. L'Observatoire interrégional du marché de l'emploi a pour objectif de réunir les informations relatives au marché du travail dans la Grande Région, de les comparer et de les interpréter, afin d'en déduire des conclusions structurelles et de politique d'emploi pour la Grande Région. D'un point de vue du contenu, les missions de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi se divisent en deux volets conjoints :

- A : statistiques du marché du travail,
- B : analyse du marché du travail.

La définition exacte des travaux confiés à l'Observatoire est laissée aux responsables politiques de la Grande Région, la présidence du Sommet assurant de son côté une fonction de coordination, au travers d'un groupe de travail spécifique assurant la fonction de comité de pilotage de l'observatoire. Concernant l'analyse du marché du travail (volet B), un réseau d'instituts spécialisés de la Grande Région a été mis en place, permettant d'assurer dès le départ l'aspect interrégional du travail. Ce réseau se compose des acteurs suivants :

Sarre et Rhénanie-Palatinat	INFO-Institut
Lorraine	CRD des EURES Transfrontaliers de Lorraine OREFQ
Luxembourg	ADEM EURES
Wallonie	Observatoire wallon pour l'emploi
Communauté Germanophone de Belgique	Abeo Ostbelgien

L' INFO-Institut a été chargé de la coordination du travail du volet B.  
Les coordonnées des instituts sont détaillées en annexe.

### Objectifs poursuivis et résultats attendus

Afin d'analyser le marché du travail, il s'agit d'étudier et d'évaluer le matériel statistique au niveau des aspects spécifiques du marché du travail interrégional, en collaboration avec les offices de statistiques et les administrations du travail de la Grande Région. L'Observatoire Interrégional de l'emploi n'a pas pour vocation de réaliser des enquêtes spécifiques mais de s'appuyer et de valoriser les informations existantes.

Le premier rapport a essentiellement porté sur une analyse structurelle du marché de l'emploi en se basant sur des informations statistiques existantes. A cet effet il s'est avéré que des données actuelles, différenciées et comparables concernant la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région ne sont disponibles que de manière limitée. Pour pouvoir contribuer durablement à l'évolution des structures sur le marché de l'emploi dans la Grande Région, il est nécessaire de disposer à titre complémentaire d'informations qualitatives reposant sur des études publiées récemment.

En conséquence le comité de pilotage, s'appuyant sur le projet d'étude soumis par le réseau des instituts concernés, a réparti la mission en deux volets :

**1- Actualisation du premier rapport de l'OIE sur la *Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région* réalisé en septembre 2001 sur la base des données actuelles disponibles:**

Le comité de pilotage de l'OIE précise que le premier rapport a avant tout montré ce qui était faisable compte tenu des données disponibles et de leur harmonisation. Les membres du réseau des instituts sont tributaires de l'accès aux banques de données de leurs offices statistiques respectifs et les enquêtes dans toutes les régions partenaires de la Grande Région s'effectuent au niveau national qui, lui, ne répond que très peu aux exigences des comparaisons transfrontalières des données. Le rapport sera donc exclusivement actualisé sur la base des données disponibles à partir des sources déjà utilisées lors de la rédaction du premier rapport.

**2- Examen de thèmes spécifiques à partir d'études, de recherches et/ou d'ouvrages publiés notamment à l'échelle de la Grande région.**

**a- Analyse des conséquences de l'évolution démographique sur le marché de l'emploi dans la Grande Région.**

Le premier rapport a précisé que l'évolution démographique jouait un rôle primordial dans l'analyse du marché de l'emploi et que les prévisions en matière de démographie renseignaient sur les perspectives du marché de l'emploi et permettaient ainsi de cerner certains groupes cibles. Cette question de l'analyse démographique mérite une analyse plus approfondie pour saisir les enjeux qui en découlent et les pistes d'actions possibles.

**b- Analyse de l'activité des femmes sur le marché de l'emploi dans la Grande Région.**

Sur ce point, l'on a constaté dans le premier rapport que, dans la Grande Région, le taux global d'activité était en hausse dans toutes les régions partenaires en raison d'une participation accrue des femmes à la vie économique. Cette tendance caractérise pour l'essentiel l'évolution de la population active au cours de la dernière décennie. Les femmes interrompent leur vie professionnelle plus rarement qu'auparavant ce qui réduit l'écart du taux d'activité entre hommes et femmes.

**c- Le travail frontalier dans la Grande Région**

Le nombre croissant de frontaliers (ières) constitue un aspect spécifique du marché de l'emploi dans la Grande Région qui concentre à elle seule plus de 40% des frontaliers dans la Communauté Européenne des 15 Etats-membres.

**Mise en oeuvre**

Le réseau quant à lui s'est avéré un élément essentiel de la continuité des travaux. La coopération entre les diverses institutions s'est déroulée quant au contenu de l'étude selon le principe de la compétence régionale. Ceci a valu tant pour le recueil, que pour la sélection ainsi que l'analyse des informations statistiques. De nombreux échanges par courriel ont permis de recenser et diffuser les informations et documents disponibles dans chaque région. De plus, une série de réunions de travail ont été organisées afin de dégager et de débattre des lignes générales de l'analyse. Ce travail a permis de développer et de consolider au cours de la réalisation du projet, la collaboration entre les membres du réseau des instituts qui avaient déjà œuvré en 2001 à la production du premier rapport.

Le présent rapport a été approuvé par l'ensemble des instituts concernés.



# **Chapitre 1:**

## **Point sur les informations disponibles pour analyser la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région**

## **Chapitre 1: Point sur les informations disponibles pour analyser la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région**

### **Des problèmes de définitions, de nomenclatures...**

Malgré un système de collecte uniforme des données pour toutes les régions, force est de constater que de nombreux problèmes subsistent tant au niveau de la disponibilité que de la comparabilité des informations. Ainsi, par exemple, il n'est fait état de la Communauté germanophone de Belgique ni dans les publications des offices statistiques de la Grande Région, ni dans les collections officielles, comme celles émanant d'Eurostat. Il existe des différences importantes entre les règlements nationaux qui régissent la statistique officielle (ex : procédure d'enquête sur les données). On trouve aussi des nuances voire des écarts au niveau des définitions (ex : taux d'emploi/taux d'activité -Beschäftigungsquote/Erwerbstätigenquote/Erwerbsquote) et des problèmes de délimitation (ex : différentes catégories de chômeurs). A cela s'ajoutent des ruptures quand apparaissent des changements dans les règlements juridiques sur de longues périodes (ex : redéfinition des différentes catégories de demandeurs d'emploi en France en 1995).

Par ailleurs, l'uniformisation des normes, comme par exemple le système de classement par branches économiques dans la Communauté Européenne (NACE), ne garantit pas forcément la comparaison des données. En effet, on manque actuellement encore de normes obligatoires au niveau national qui puissent permettre de classer les différentes entreprises par branche économique. Cela pose notamment un problème pour les entreprises qui ont des activités diversifiées. Ici, l'introduction d'un système de classification unique au niveau européen pourrait aussi apporter des améliorations au niveau de la classification des entreprises. Ce sont les raisons pour lesquelles la comparaison des données souffre encore de lacunes importantes.

Les tableaux détaillés de données classés par régions sont disponibles dans l'annexe de ce rapport. Ils portent sur l'année 1992 et la période de 1997 à 2000.

### **Le recours aux données d'Eurostat**

Pour pouvoir obtenir des données plus harmonisées, du moins en partie, le réseau des instituts a pris contact avec Eurostat. Dans le cadre de la statistique régionale au niveau des NUTS (Nomenclature des Unités Territoriales dans l'union Européenne), des données détaillées, harmonisées pour une partie des indicateurs choisis sont disponibles au niveau des différentes zones de la Grande Région (Luxembourg = niveau national ; Sarre, Rhénanie-Palatinat et Wallonie = NUTS 2 ; Lorraine = NUTS 3).

La Communauté germanophone de Belgique n'a pas d'identité autonome dans les sources officielles, et elle se retrouve généralement englobée dans la région wallonne. Les informations concernant, ce territoire proviennent pour l'essentiel de sources administratives et ne sont pas toujours comparables aux autres régions.

Afin d'obtenir une série chronologique comparable, les chiffres des années 1992 et 1997 à 2000 ont été regroupés. Ces données ont été réactualisées dans la mesure du possible pour l'année 2001. En ce qui concerne l'année 2002, les données harmonisées ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Parallèlement, la comparaison des statistiques sur la période étudiée a mis en évidence des écarts sur les dates de référence en raison de calculs fournis a posteriori par les offices statistiques. Ces écarts figurent en couleur dans les tableaux détaillés de l'annexe.

### **La base de données Newcronos**

Les données figurant dans l'annexe statistique du rapport sont issues de la base de données d'EUROSTAT „Newcronos“. Elles reposent, à l'exception des statistiques de la population, sur les résultats de l'enquête par sondage effectuée par la Communauté Européenne et portant sur la main-d'oeuvre (Enquête sur les Forces de Travail). Ces informations recueillies de manière homogène au niveau européen offrent ainsi une comparabilité des données recueillies, même si, comme pour toute enquête par sondage, certaines erreurs ne sont pas exclues.

L'objectif statistique principal de l'enquête sur les forces de travail est de répartir la population apte au travail en trois groupes distincts et exhaustifs (personnes actives, chômeurs et personnes inactives) et de fournir des données descriptives et explicites pour chacun de ces groupes.

## Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle Observatoire interrégional du marché de l'emploi

L'office statistique de la Communauté européenne a organisé, à partir de 1960, cette enquête statistique commune dans les états membres sur les forces de travail, qui a lieu annuellement depuis 1992 sous forme d'un sondage sur un échantillon de ménages choisis. La base de données sur les forces de travail contient des informations sur environ 700 000 ménages par an.

**Sur cette base, des données harmonisées dans les domaines suivants sont disponibles :**

- La population - répartition par classe d'âge
- Le nombre d'emplois - répartition par sexe et par âge
- Le taux d'emploi - répartition par sexe
- Le taux d'activité - répartition par sexe et par âge
- Le PIB en million d'Euro / Ecu
- Le nombre de chômeurs et taux de chômage - répartition par sexe et par âge
- La répartition de l'emploi en fonction des secteurs économiques.

Le choix de ces indicateurs s'appuie sur les lignes directrices européennes de la politique de l'emploi. Cette procédure standardisée avait eu pour objectif de rassembler des données, sans toutefois influencer la qualité des données initiales, puisqu'on ne pouvait recourir qu'aux données déjà fournies par les différentes régions. Cependant, les instituts ont disposé d'une certaine marge de manoeuvre pour agréger le matériel.

Ces données permettent de fournir à court terme des premières analyses et de montrer les tendances du marché de l'emploi dans la Grande Région. En revanche, les informations disponibles ne suffisent pas actuellement pour approfondir la connaissance du marché de l'emploi. Une analyse qui s'appuie exclusivement sur les statistiques du marché de l'emploi, ne constitue donc pas une base suffisante pour des études comparables, vu les difficultés rencontrées telle que par exemple l'harmonisation des données provenant des sources différentes ou bien la standardisation de la terminologie employée. C'est pourquoi, **il est indispensable d'intensifier la coopération entre les offices statistiques (volet A) et le réseau des instituts de la Grande Région (volet B) dans le cadre de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi**

De même, il est opportun de recourir et de s'appuyer plus largement sur les études régionales comparatives ainsi que sur les analyses qualitatives. Il existe certes un grand nombre de connaissances détaillées et spécialisées, notamment des connaissances qualitatives sur le marché de l'emploi mais elles ne sont pas suffisamment valorisées à l'échelle de la Grande Région. Il est donc proposé de **construire en commun avec l'ensemble des partenaires, à partir de tout ce potentiel de connaissances, une base de données actualisable qui permettrait des échanges d'expérience ou de toutes informations qualitatives** dans le cadre des analyses effectuées par l'observatoire interrégional du marché de l'emploi. Ainsi, de façon très pragmatique, les meilleurs exemples, les expériences intéressantes (mises en place par les administrations régionales de l'emploi, les entreprises...) doivent pouvoir être identifiés et répertoriés. Ils constitueront une base pour favoriser les processus d'apprentissage réciproque

## **Actualisation des données statistiques, remarque préliminaire**

Conformément aux décisions du comité de pilotage, la première phase des travaux de l'OIE consistait en la mise à jour des informations statistiques du premier rapport<sup>1</sup>, en s'appuyant exclusivement sur les données déjà publiées. Le premier rapport se fondait sur les informations statistiques élaborées en commun par les différents offices statistiques et publiées dans l'annuaire *statistique Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz-Wallonie 2000*. Pour l'étude actuelle, l'on a eu recours aux données actualisées et harmonisées publiées par les offices statistiques dans leur brochure « Statistiques en bref », éditions 2001 et 2002. Conformément au mode opératoire du premier rapport, ces données ont été complétées par les résultats des enquêtes effectuées par Eurostat sur la main d'oeuvre ainsi que par d'autres informations fournies par les offices statistiques et administrations de l'emploi. Les données réactualisées d'après les sources les plus récentes sont reprises en annexe de ce rapport.

Sur la base de ces informations ne sont mises en exergue dans cette partie que les principales évolutions intervenues entre 2000 et 2001. Certains thèmes, en revanche ont fait l'objet d'une analyse spécifique qui est développée dans la seconde partie du rapport (l'impact démographique, l'activité féminine, les frontaliers).

Il a été jugé opportun d'insérer également dans cette première partie (et celle sur les frontaliers), en fonction des thèmes abordés, un zoom concernant le marché de l'emploi dans la Communauté germanophone de Belgique. En effet, les informations statistiques concernant cette composante ne sont ni disponibles dans les publications communes des offices statistiques de la Grande Région, ni dans les recueils officiels, tel qu'Eurostat. Aussi, nous attirons l'attention sur le fait que ces informations ne sont pas directement comparables avec celles des autres régions.

---

<sup>1</sup> Voir Rapport de l'OIE de septembre 2001, *La situation du marché de l'emploi dans la Grande Région*

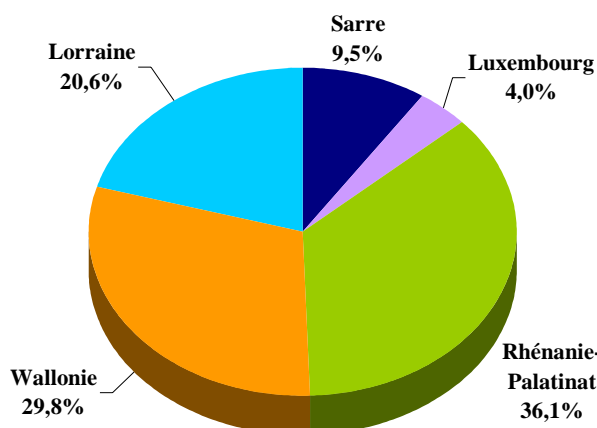
# **Evolutions démographiques dans la Grande Région**

## Evolution démographique dans la Grande Région

### Une population de plus de 11,2 millions, soit 3% de la population européenne

La population de la Grande région atteint en 2002 plus de 11,2 millions d'habitants, soit 3% environ de la population européenne.<sup>2</sup> Cette population a connu une croissance d'ensemble de 2,6% entre 1992 et 2002. La Rhénanie-Palatinat et la Wallonie concentrent plus de 65% de la population totale contre 4% pour le Luxembourg. L'accroissement de la population constaté entre 1992 et 2002, est dû en grande partie aux régions du Luxembourg (+13,8%), de la Rhénanie-Palatinat (+4,3%) et de la Wallonie (+2,1%). L'immigration a constitué le principal facteur de l'évolution positive de leur population.

### Poids des régions dans la population totale de la Grande Région en 2002



Source : Offices statistiques de la Grande Région – statistiques en bref 2002

**Remarque :** La communauté Germanophone de Belgique représente au 1<sup>er</sup> janvier 2002, 71 287 habitants soit 2% environ de la population wallonne

### Les femmes, composante majoritaire de la population

En 2002, les femmes sont majoritaires au sein de la population totale, quelle que soit la région concernée. Elles représentent 51,2% de la population totale de la Grande Région.

### Part des femmes dans la population totale en 2002

en milliers	Ensemble	Part des femmes (%)
Sarre	1 066	51,5
Luxembourg	444	50,7
Rhénanie-Palatinat	4 049	51,0
Wallonie	3 346 <sup>(1)</sup>	51,5
Lorraine	2 313 <sup>(2)</sup>	51,1
<b>Grande Région</b>	<b>11 219</b>	<b>51,2</b>

Source : Offices statistiques de la Grande Région – statistiques en bref 2002

(1) données 2001, (2) données 2000

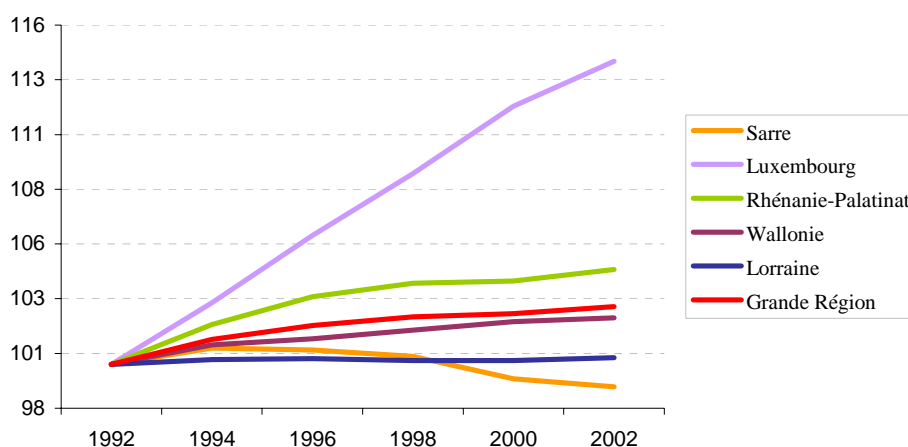
<sup>2</sup> Si elle existait sous cette forme, la Grande Région serait le 7<sup>ème</sup> Etat de l'Union Européenne

**Evolution de la population totale dans la Grande Région de 1992 à 2002**

en milliers	1992	1994	1996	1998	2000	2002	Evol. 1992 / 2002 (%)	Evol. 2000 / 2002 (%)
Sarre	1 077	1 085	1 084	1 081	1 070	1 066	-1,0	-0,4
Luxembourg	390	401	413	424	436	444	+13,8	+1,8
Rhénanie-Palatinat	3 881	3 952	4 001	4 025	4 029	4 049	+4,3	+0,5
Wallonie	3 276	3 305	3 314	3 327	3 340	3 346	+2,1	+0,2
Lorraine	2 306	2 311	2 312	2 310	2 310	2 313	+0,3	+0,1
<b>Grande région</b>	<b>10 930</b>	<b>11 054</b>	<b>11 124</b>	<b>11 167</b>	<b>11 183</b>	<b>11 218</b>	<b>+2,6</b>	<b>+0,3</b>

Source: *Annuaire statistique Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz-Wallonie 2000 et statistiques en bref 2002*

**Evolution de la population de 1992 à 2002 (indice base 100 en 1992)**



Source: *Annuaire statistique Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz-Wallonie 2000 et statistiques en bref 2002*

**Solde naturel, solde migratoire : des disparités interrégionales structurelles qui persistent**

Les différences d'évolutions de la population des régions s'expliquent par les différences de solde migratoire et de solde naturel. La Lorraine constitue la région où le solde naturel, bien qu'en forte diminution constante depuis le milieu des années 80, reste plus élevé qu'ailleurs. Jusqu'à un passé récent, son taux de natalité a été élevé mais il se réduit d'année en année. Dans les régions allemandes, on observe de façon structurelle un déficit des soldes naturels.

Le solde migratoire pèse fortement sur les évolutions démographiques de la Grande Région. En 2001, le solde migratoire affiche un bilan positif de +26 023 personnes. Les deux länder allemands ont enregistré depuis 1988 un excédent migratoire en raison de l'arrivée massive d'immigrants (étrangers d'origine allemande de l'Europe de l'Est et d'Allemands de l'ancienne RDA). Le Luxembourg, a su drainer et continue encore à faire affluer un nombre important de personnes, attirées par le dynamisme de ce pôle économique. La Lorraine, à l'inverse se caractérise depuis le début des années soixante par un solde migratoire négatif qui parvient néanmoins sur la période récente à être compensé par le solde naturel.

**Les mouvements démographiques dans la Grande région en 2001**

	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire
Sarre	8 196	12 316	--4 120	+1 887
Luxembourg	5 464	3 715	+1 739	+3 331
Rhénanie-Palatinat	35 781	42 222	--6 441	+20 950
Wallonie	39 380 <sup>(2)</sup>	37 188 <sup>(2)</sup>	+2 192 <sup>(2)</sup>	+7 046 <sup>(2)</sup>
Lorraine	28 087	20 585	+7 502	--7 191 <sup>(1)</sup>
<b>Grande région</b>	<b>116 898</b>	<b>116 026</b>	<b>+872</b>	<b>+26 023</b>

Source : Offices statistiques de la Grande Région – statistiques en bref 2002  
 (1) données recensement de la population de 1999, (2) données 2000

**Les projections de population à l'horizon 2020**

Les perspectives à 20 ans laissent apparaître des scénarios plutôt pessimistes. Les projections de population prévoient une baisse de la population notamment dans les régions allemandes et en Lorraine sous l'effet du vieillissement de la population non compensée par un afflux de nouveaux migrants.

**Population en 1990 et 2000 et Projections en 2020**

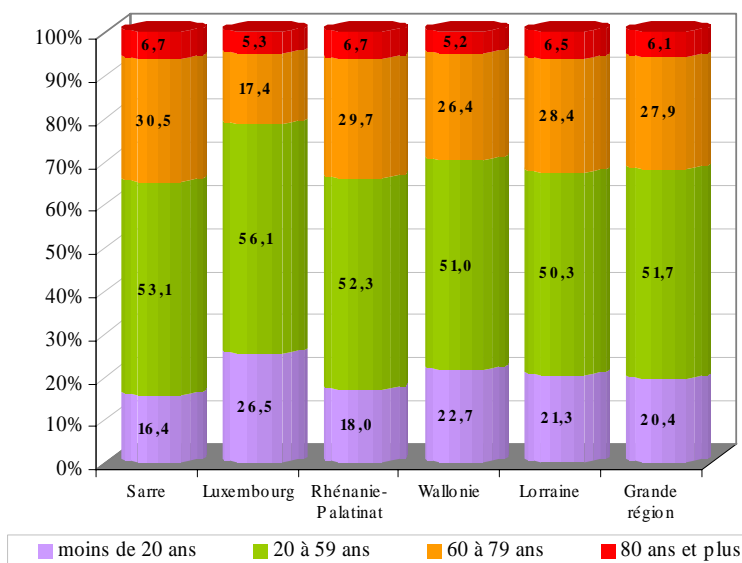
en milliers	1990	2002	2020
Sarre	1 073	1 066	977
Luxembourg	379	444	526
Rhénanie-Palatinat	3764	4 049	3 823
Wallonie	3 244	3 346	3.551
Lorraine	2 306	2 313	2 230
<b>Grande région</b>	<b>10 766</b>	<b>11 218</b>	<b>11 107</b>

Source : Offices statistiques de la Grande Région – statistiques en bref 2002

**Les seniors de plus en plus nombreux dans la Grande région**

Selon les dernières projections de population publiés par les offices statistiques de la Grande Région, les personnes de 60 ans et plus seront en nombre toujours croissant et ils représenteront plus du tiers des habitants de la Grande Région en 2020 (contre 20,6% en 1992).

**Population par tranches d'âges en 2020**



Source : Offices statistiques de la Grande Région – statistiques en bref 2002



### **Zoom sur les évolutions démographiques dans la communauté germanophone de Belgique**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, la Communauté germanophone de Belgique (CG), d'une surface de 853 km<sup>2</sup>, comptait au total 71 287 habitants<sup>3</sup>, dont 50,4 % de femmes (proportion quasi stable par rapport à 2000. En 2000 déjà, le pourcentage de femmes par rapport à la population totale était inférieur à celui constaté dans toutes les autres régions (pour l'ensemble de la Grande Région : 51,2 %). Sur le nombre total d'habitants, 58 890 possèdent la nationalité belge et 12 396 sont d'origine étrangère. Ces derniers représentent 21 % de la population de la CG, une part presque deux fois plus importante qu'en Wallonie (10,2 %). La part des étrangers dans la CG se concentre essentiellement sur le canton de Néau au nord et concerne principalement des personnes de nationalité allemande ou néerlandaise. La population étrangère se caractérise par un nombre d'hommes plus important (52,2 % contre 49,0 % pour les Belges de la CG).

De 1992 à 2000, la population a augmenté de 3,9 %. La CG arrive ainsi pour cette période au deuxième rang derrière le Luxembourg (+11,8 %) en matière de développement dans la Grande Région<sup>4</sup>. Entre 1999 et 2000, la CG a également enregistré la deuxième croissance la plus importante en termes de population, toujours derrière le Luxembourg (+1,6 %). Depuis plusieurs années, ce sont principalement les citoyens étrangers qui contribuent à cette augmentation.

La pyramide des âges montre que la population belge de l'est connaît un vieillissement continu. La part des personnes de plus de 65 ans s'élève en 2002 à 16,5 %, tandis que les personnes actives représentent 64,9 % et les enfants de moins de 14 ans 18,6 %. Le pourcentage des moins de 25 ans était en 1999 de 30 %, soit légèrement supérieur à celui de la Grande Région (29,1 %).

Partant des prévisions d'évolution de la population de Géry Coomans, calculées en 1997 pour les cantons de l'est, nous pouvons adapter cette évolution à la CG. Cette estimation a été réalisée à partir des données réelles de 2000. Elle n'offre pas de perspectives aussi négatives que pour l'ensemble de la Grande Région, puisqu'on peut compter sur une croissance de la population de près de 11 % d'ici 2020.

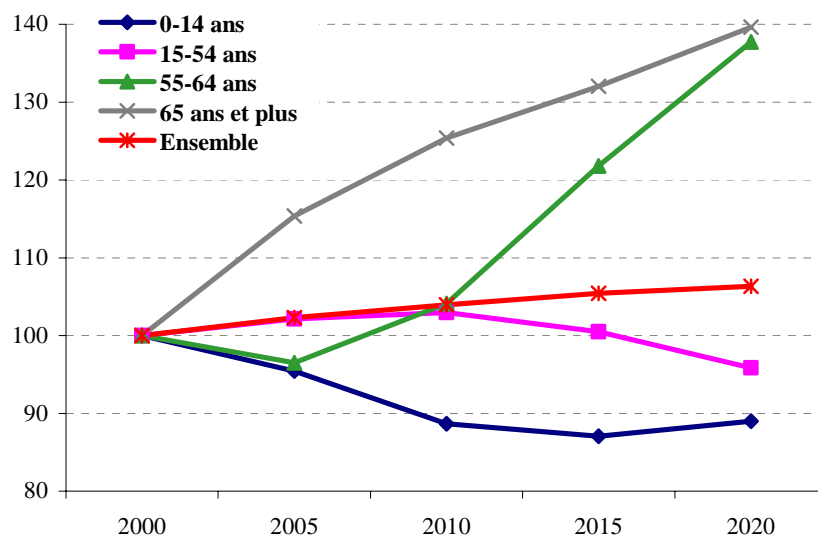
Néanmoins, dans la CG également, le nombre de personnes âgées et leur part dans la population vont augmenter en continu. Tandis qu'elles ne représentaient encore que 16 % en 2000, on prévoit une augmentation à 19 % d'ici 2010 ; un développement qui devrait se poursuivre pour atteindre 21 % en 2020.

---

<sup>3</sup> Dossier groupé « Statistiques sociales et économiques pour les cantons de l'est et la Communauté germanophone de Belgique », chapitre 3 – Démographie, ABEO, mise à jour mars 2003

<sup>4</sup> voir le premier rapport sur la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région, page 10

Projections de population par âges dans la communauté germanophone de Belgique à l'horizon 2020

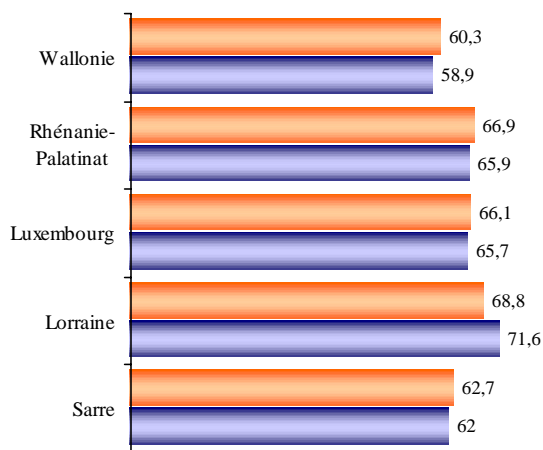


# **Taux d'activité et taux de chômage dans la Grande Région**

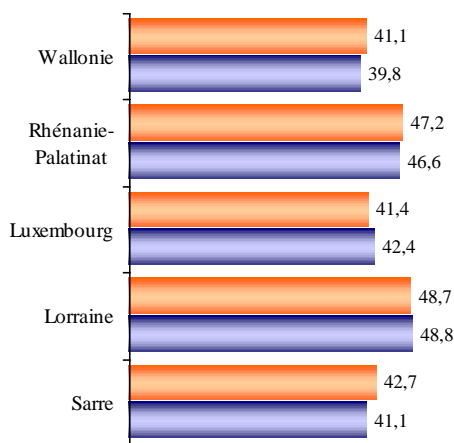
## Taux d'activité et taux de chômage dans la Grande Région

**Baisse du taux d'activité dans la Grande Région avec un recul de la participation des femmes à la vie active en 2001**

**Taux d'activité masculin %**



**Taux d'activité féminin %**



Source: Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail

Le **taux d'activité** représente les "forces de travail" (personnes actives occupées et personnes en chômage) en pourcentage sur l'ensemble de la population

La hausse du taux d'activité telle que constatée dans le dernier rapport de l'OIE, a connu un arrêt en 2001. En effet, entre 2000 et 2001, le taux d'activité a légèrement baissé à l'échelle de la Grande Région. Cette évolution s'observe quel que soit le sexe. Seule la Lorraine affiche une progression des taux d'activité masculins et féminins en 2001 (plus forte d'ailleurs pour les hommes que pour les femmes) tandis que le taux d'activité des femmes s'accroît de 1 point au Luxembourg.

**Ainsi, la tendance structurelle observée depuis de nombreuses années d'une participation accrue des femmes à la vie économique connaît un coup d'arrêt en 2001.** A cette date, cette participation connaît soit une stagnation, soit un recul dans la majorité des composantes de la Grande Région : en un an, par exemple, le taux d'activité féminin chute de 1,6 points en Sarre et de 1,3 points en Wallonie. Les chiffres provisoires des offices statistiques de la Grande Région confirment d'ailleurs ces évolutions.<sup>5</sup>

### Zoom sur les taux d'activité dans la Communauté Germanophone de Belgique<sup>6</sup>

En 2001, la Communauté Germanophone de Belgique (CG) comptait 30 278 actifs, soit un pourcentage total d'actifs de 65,5 %<sup>7</sup>, avec une augmentation de 1,9 points depuis 1999. A titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient en Wallonie à 65,7 % (+0,9 points depuis 1999) selon les données officielles et à 48,9 % selon le Recensement de la Main-d'œuvre. La part des actifs de la CG représente 2,1 % des actifs de la région wallonne : soit 30 278 sur 1 425 349 actifs.

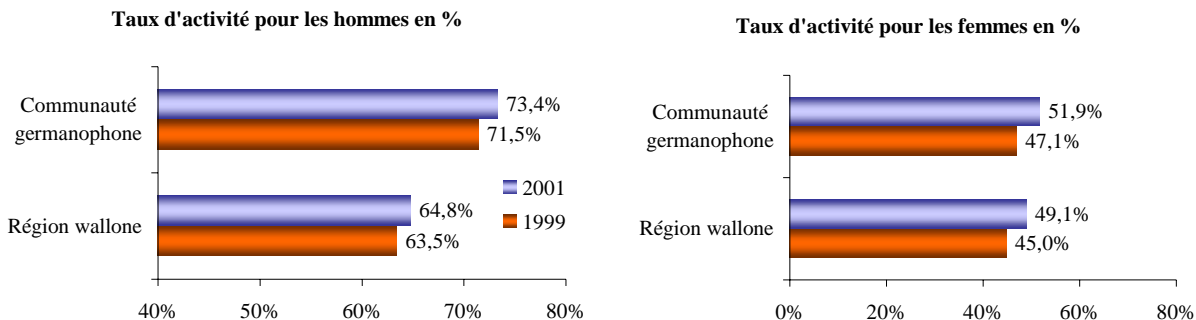
Selon les données officielles, l'augmentation du taux d'activité est due à une plus grande participation des femmes à la vie économique. En effet, l'accroissement était de 2 points pour les hommes, tandis qu'il s'élevait à 4,8 points pour les femmes.

<sup>5</sup> Selon ces chiffres, le taux d'activité des femmes dans la Grande Région a été réduit de 1,4 points bien que les taux varient dans les différentes régions d'une enquête à l'autre. La Wallonie se trouve au dernier rang de la comparaison interrégionale résultant des deux enquêtes.

<sup>6</sup> Indicateurs du marché de l'emploi en Wallonie, Observatoire wallon de l'emploi, 2001 & Actualisation 2003 (à paraître)

<sup>7</sup> Le nombre de ces actifs est calculé à partir de la somme des actifs selon le lieu de résidence (ONSS-LATG), des actifs des administrations locales (ONSSAPL), des indépendants (emploi principal), des auxiliaires et des indépendants après retraite (INASTI), ainsi que des frontaliers (INAMI) et des demandeurs d'emploi non occupés (ONEM).

## Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle Observatoire interrégional du marché de l'emploi

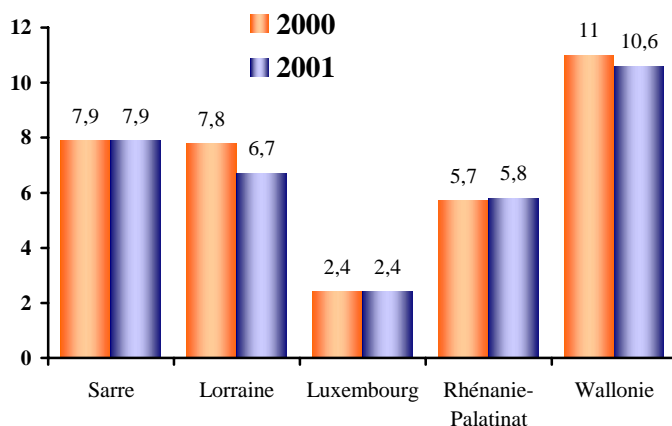


Source : INS, ONEM, SES, 30 juin 2001 - Prévisions : OSEC

En matière de taux d'activité sur la période 1999-2001, l'écart entre hommes et femmes a diminué en Wallonie de 18 % à 15,9 % et dans la CG de 23,9 % à 21,1 %.

### Une légère baisse du chômage en 2001

#### Taux de chômage - Total %



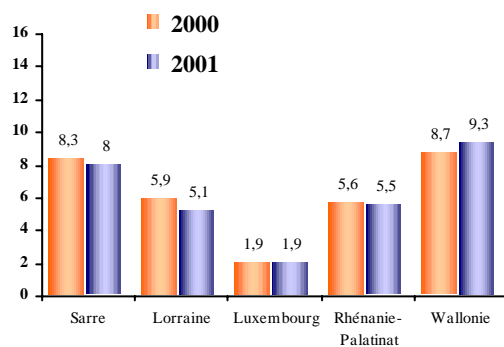
Source: Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail

La **définition du chômage** utilisée dans l'Enquête communautaire sur les Forces de Travail (EFT) correspond à celle du Bureau International du Travail, selon laquelle les **chômeurs sont les personnes de 15 ans ou plus qui, au cours de la période de référence, étaient sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche active d'un emploi.**

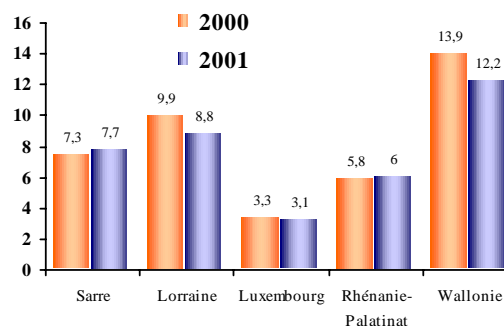
Pour chaque catégorie, le chômage, estimé en avril pour chaque Etat membre, est régionalisé sur la base du nombre de personnes inscrites auprès des bureaux de placement en avril de la même année. Les données relatives à la population active sont régionalisées sur la base des résultats de l'EFT.

Les taux de chômage retenus par Eurostat sont obtenus en divisant le nombre de chômeurs par les données correspondantes de la population active (actifs occupés + chômeurs). Le point de départ est l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT).

**Taux de chômage - Hommes %**



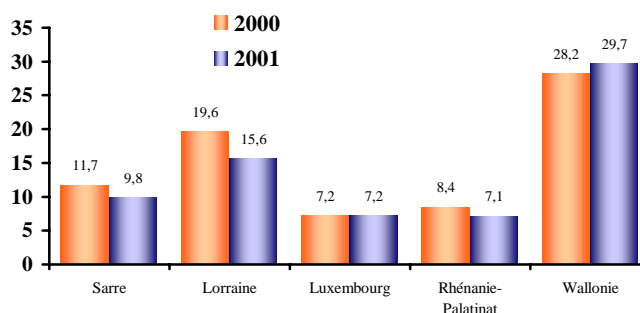
**Taux de chômage - Femmes %**



Source: Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail

Le taux de chômage en 2001, en comparaison avec l'année précédente, connaît une très légère baisse. Ceci est particulièrement dû à l'évolution positive en Lorraine où le taux de chômage a été réduit de plus d'un point en un an. Le taux de chômage s'est également comprimé en Wallonie (moins 0,4 point) mais il reste néanmoins le plus élevé à l'intérieur de la Grande Région. Le chômage des femmes s'est dégradé en Sarre et Rhénanie-Palatinat tandis qu'il affiche en 2001 une amélioration dans les autres régions : -1,7 points en Wallonie, -1,1 points en Lorraine, -0,2 point au Luxembourg. En dépit de cette évolution positive dans les régions susmentionnées, le taux de chômage des femmes reste systématiquement supérieur à celui des hommes.

**Les jeunes sont toujours particulièrement concernés par les risques du marché de travail en 2001**



Source: Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail

Les jeunes continuent à être fortement touchés par les risques du marché de travail car dans toutes les régions le taux de chômage de cette classe d'âge dépasse le niveau total du taux de chômage. L'intégration professionnelle des travailleurs débutants, compte tenu des différences des systèmes scolaires et de formation, varient sensiblement dans les différentes régions. Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans reste en 2001, à l'exception de la Sarre et la Rhénanie-Palatinat, à un niveau très élevé mais avec cependant une légère baisse par rapport à l'année 2000. Cette évolution se révèle le plus distinctement en Lorraine où le taux de chômage de cette classe d'âge a connu une décroissance de 4 points entre 2000 et 2001 sous l'effet de l'amélioration de la conjoncture. En Wallonie par contre, il continue à progresser pour atteindre près de 30% en 2001.

Mesuré selon les critères du B.I.T., le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans peut être considéré comme élevé notamment en Wallonie et en Lorraine en 2001. Néanmoins, il ne vaut que pour la population active (c'est-à-dire celle qui occupe un emploi ou qui en recherche un), qui ne regroupe qu'une partie de cette tranche d'âge. En réalité, le chômage concerne au final, rapporté à l'ensemble de la population de la classe d'âge de 15 à 24 ans, une proportion bien plus faible. En Lorraine, le chômage touche selon ce calcul moins d'un jeune sur douze.<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Source : INSEE - recensement de la population de mars 1999

Pour la période récente, en 2002 et 2003<sup>9</sup>, selon Eurostat, le taux de chômage juvénile s'est à nouveau dégradé suivant en cela les fluctuations conjoncturelles de la croissance. Les jeunes profitent généralement plus que leurs aînés de l'amélioration économique, mais en cas de retournement conjoncturel, ils se situent également en première ligne.

L'insertion est toujours très différenciée selon la formation et le parcours des individus. Les difficultés d'accès à l'emploi persistent pour les jeunes les moins diplômés et les moins formés qui subissent plus souvent des situations de chômage et se retrouvent plus fréquemment en situation de précarité. Le problème aujourd'hui n'est pas tant le volume d'emploi que la place qu'on laisse à la population juvénile sur le marché du travail. La progression du temps partiel, le développement des formes particulières d'emploi, des emplois instables... constituent l'expression du mouvement général de l'emploi qui prend des formes amplifiées, voire anticipatrices chez les jeunes et notamment les débutants. Et l'on se retrouve aujourd'hui face à un paradoxe que l'on peut résumer (un peu rapidement peut être) de la façon suivante : sans expérience, il n'y a pas d'emploi et sans emploi, il n'y a pas d'expérience !

---

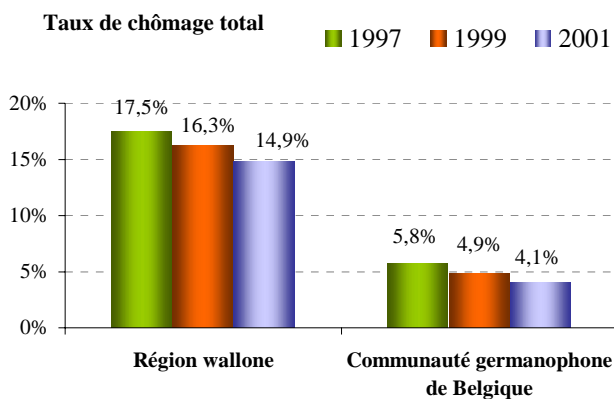
<sup>9</sup> Eurostat pour les taux mensuels harmonisés confirme en 2002 et durant le premier trimestre 2003, la recrudescence du chômage des jeunes de 15 à 24 ans dans les pays composant la Grande Région.

## Zoom sur le chômage dans la Communauté germanophone de Belgique

**Taux de chômage** : en 2001, la CG comptait 1361 demandeurs d'emploi inoccupés<sup>10</sup> (état au 30 juin), soit un taux de chômage global de 4,1 %. Par rapport aux années précédentes, on constate une tendance à la baisse. Pour la région wallonne, ce taux s'élève pour 2001 à 10,6 % selon Eurostat et à 14,9 % selon les données officielles. Bien que ces estimations du chômage soient régionalisées à partir du nombre de personnes inscrites aux agences pour l'emploi, il reste encore une différence importante de 4,3 points de pourcentage.

Le taux de chômage dans la CG s'élevait pour cette période à 6 % chez les femmes (soit -1,3 points de pourcentage depuis 1999) et à 2,8 % chez les hommes (soit -0,4 point de pourcentage depuis 1999). Ainsi, dans la CG également, le chômage des femmes est systématiquement et sensiblement plus élevé que celui des hommes. A titre de comparaison, en Wallonie, ces chiffres sont de 19,1 % pour les femmes (-1,6 points de pourcentage depuis 1999) et de 11,5 % pour les hommes (-1,3 points de pourcentage depuis 1999).

Le taux de chômage chez les personnes majeures de moins de 25 ans n'est connu que pour 1999, il était alors de 6,9 % dans la CG, contre 34,8 % en Wallonie. Même les données officielles montrent que le taux de chômage de cette tranche d'âge est supérieur au niveau de chômage global.



On remarque un écart important entre le nord et le sud : avec 80,2 %, la part des demandeurs d'emploi inoccupés inscrits dans le nord de la Communauté (circonscription de Néau) a passé pour la première fois la barre des 80 %, alors qu'elle s'élevait à peine à 70 % en 1990. Le taux de chômage chez les hommes était ainsi de seulement 1% dans le sud de la CG, contre 4,3 % dans le canton de Néau. Ces écarts sont notamment dus à la proximité du Luxembourg, puisque près de 95 % des frontaliers travaillant au Luxembourg sont issus de la partie sud de la CG. 41,8 % des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis plus d'un an, ce qui représente une baisse de 6,6 % par rapport à l'année précédente.

<sup>10</sup> Sont considérés comme demandeurs d'emploi inoccupés (au chômage complet) : les chômeurs complets recherchant un emploi et indemnisés, les demandeurs d'emploi inscrits par obligation et les demandeurs d'emploi inscrits volontairement.



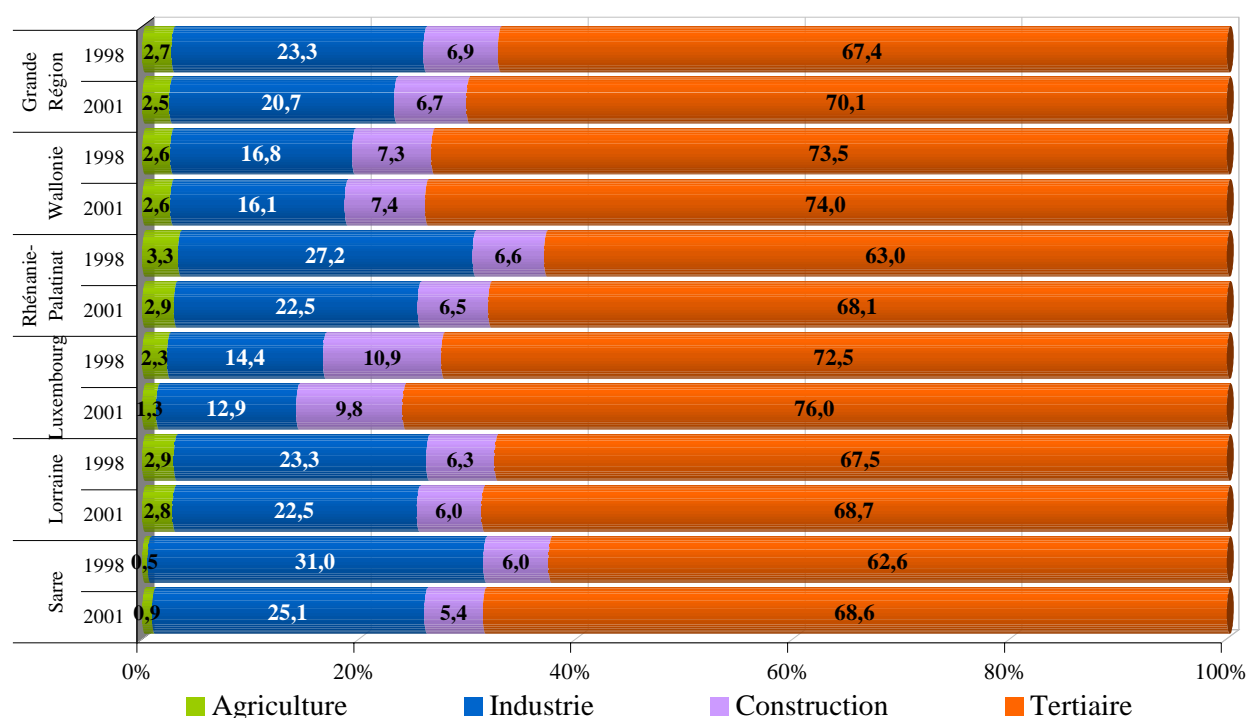
# **L'emploi selon les secteurs économiques dans la Grande Région**

## L'emploi selon les secteurs économiques

Des mutations structurelles profondes ont marqué l'histoire économique de la Grande région. Les systèmes productifs jadis fortement orientés vers l'industrie se sont progressivement tournés vers le tertiaire / services. Les emplois directs dans l'industrie restent encore nombreux dans certaines régions (Sarre, Rhénanie-Palatinat et Lorraine notamment), mais leur poids tend à diminuer.

En 2001, selon les chiffres des offices statistiques, à l'échelle de la Grande Région, 1 emploi sur 5 est concentré dans l'industrie (contre près d'un quart en 1998). Ce poids varie de 25,1% en Sarre à 12,9% au Luxembourg. Partout, le déclin des industries traditionnelles a été suivi par des créations d'emploi nouveaux dans d'autres industries (comme par exemple la production et l'équipement de véhicules...) et progressivement par une montée en charge du tertiaire/ services. En 2001, 70% de l'emploi total est concentré dans le tertiaire. Cette proportion diffère d'une région à l'autre : de 68,1% du total des emplois en Rhénanie-Palatinat, elle atteint 76% au Luxembourg en 2001. Ainsi, de plus en plus croissance et emplois résultent des services (technologies d'information et de communication, des services aux entreprises, ...) et aucune région n'échappe à ce phénomène.

### Emploi total (au lieu de travail) par région et par secteur en 1998 et en 2001



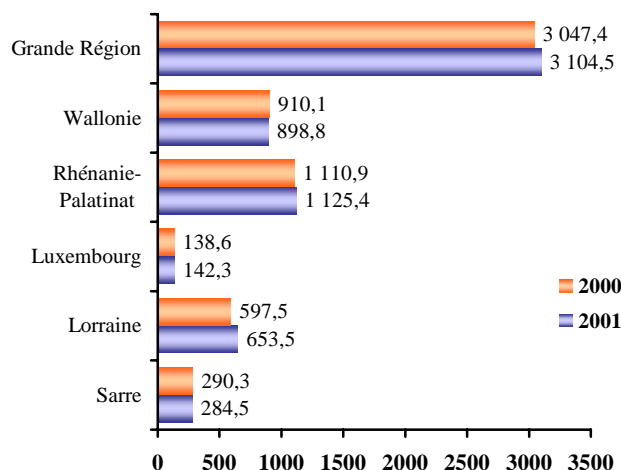
Source : Offices statistiques de la Grande Région – Annuaire statistique 2000 et statistiques en bref 2002

### La croissance dans le secteur tertiaire continue mais s'affaiblit en 2001

Selon les données d'Eurostat, Le tertiaire emploie plus de 3 100 000 personnes dans la Grande Région, Les femmes sont fortement représentées dans les activités tertiaires puisque leur part s'élève à 53,2% à la même date.

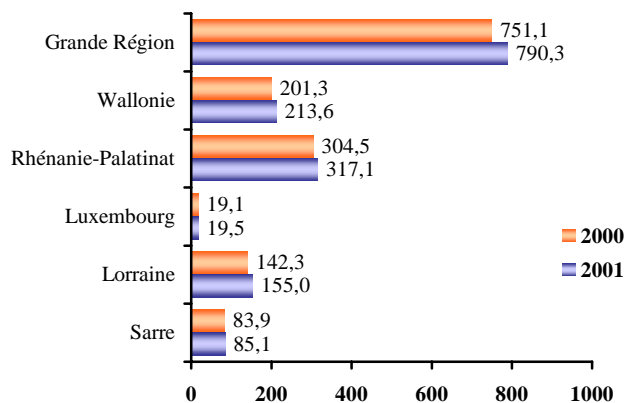
Au niveau de la Grande Région, l'effectif continue à augmenter dans le secteur des services. La croissance s'élève à +1,9 % entre 2000 et 2001. Cependant, par rapport aux différentes régions, la dynamique de l'évolution s'est clairement ralentie. En Sarre, on peut même constater une baisse des effectifs de l'ordre de 2 %.

**Total des emplois dans le tertiaire** (données en milliers)



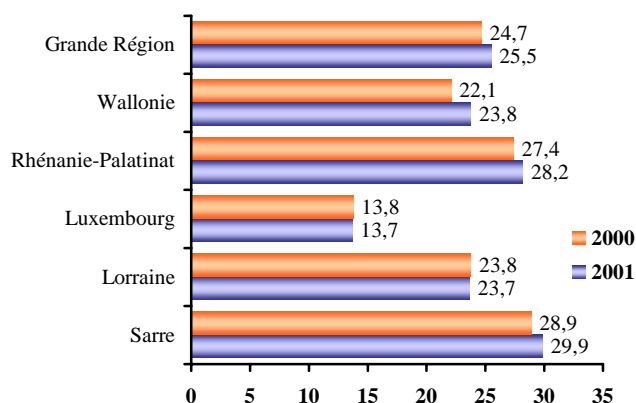
Source: Eurostat – Enquête sur les Forces du Travail

**Emplois à temps partiel dans le tertiaire** (données en milliers)



Source: Eurostat – Enquête sur les Forces du Travail

**Part des emplois à temps partiel dans le tertiaire** (données en %)

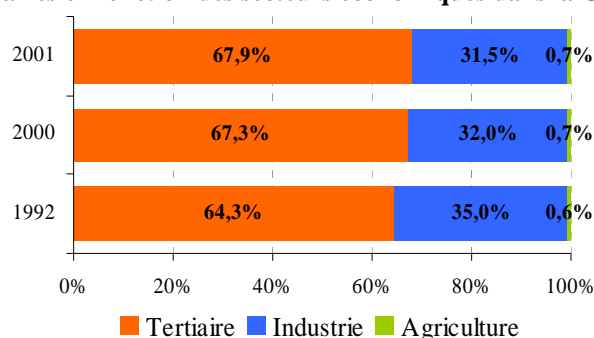


Source: Eurostat – Enquête sur les Forces du Travail

Le nombre d'emplois à temps partiel dans le tertiaire continue à s'accroître dans l'ensemble de la Grande Région. Comparée aux années précédentes l'augmentation en 2001 atteignait 5,2%. Même dans les régions qui en 2001 ont enregistré une stagnation voire une baisse de l'activité dans le secteur tertiaire, le temps partiel a conservé toute sa dynamique. Ainsi la Sarre enregistre à la fois une augmentation de 1,4% du taux d'emploi à temps partiel dans le secteur du tertiaire, et en même temps une baisse générale du taux d'activité dans ce secteur de 2%. Ceci signifie que la baisse de l'emploi dans le secteur du tertiaire se fait au détriment des emplois à plein temps, alors que l'on constate une croissance de l'emploi notamment au niveau des activités à temps partiel. Il s'agit là d'une évolution qui correspond aux changements sociétaux tant du côté des demandeurs que du côté des fournisseurs de services tertiaires. Ce sont en majorité les femmes qui sont concernées par cette forme d'emploi. Une analyse détaillée en la matière figure au deuxième chapitre du rapport regroupant les thèmes spécifiques sous l'intitulé „Emplois féminins“.

### **Zoom sur l'emploi par secteurs économiques dans la communauté germanophone de Belgique**

#### **Répartition des emplois salariés en fonction des secteurs économiques dans la CG**



En juin 2001, dans la CG, 2 223 sociétés employaient un total de 21 327 personnes, soit 2,4 % de l'ensemble des salariés de Wallonie. Depuis 1992, ces chiffres ont augmenté de 10,7 % dans la CG et, pour 2000, encore de 2,4 %. La part des femmes dans l'emploi s'élève à 41,3 %, en fonction du lieu de travail, et a enregistré depuis 1999 une croissance de 0,9 point de pourcentage. 81,5 % des entreprises emploient moins de 10 personnes et 1,3 % plus de 100 personnes.

A partir de l'index de spécialisation<sup>11</sup>, il est possible de déterminer les secteurs d'activité particulièrement représentés dans la Communauté germanophone par rapport à la Wallonie, en termes de volume d'emploi en 2001 : fabrication de produits électriques (index : 9,4 par rapport à la Wallonie), fabrication de produits en caoutchouc et plastique (3,6), transports (1,9), branche alimentaire (1,5). Les secteurs affichant proportionnellement un taux d'emploi moindre dans la CG sont les suivants : les services aux entreprises (0,64) et le secteur de la santé et des affaires sociales (0,65).

La CG n'échappe cependant pas aux bouleversements structurels : le nombre de personnes employées dans le secteur tertiaire a continué d'augmenter au cours des dernières années : de 64,3 % en 1992, il est passé à 67,9 % en 2001. La part des femmes s'élevait en 2001 à 17 % dans l'industrie et à 52,9 % dans les services. Comparativement, la Wallonie en comptait 14,1 % dans le secteur secondaire et 54 % dans le secteur tertiaire (chiffres Eurostat : 13,9 % et 50,7 %).

La comparaison entre le lieu de résidence et le lieu de travail des salariés bénéficiaires de la sécurité sociale montre que la Communauté germanophone emploie 5 148 personnes qui n'habitent pas sur son sol, soit 24 % des emplois dans l'ensemble de la CG.

En 2001, le nombre de travailleurs indépendants s'élevait à 6 322, soit près d'un cinquième des actifs. Depuis 1997, on enregistre un léger recul (-0,7 %). En 2001, 24 % des indépendants travaillaient dans le secteur agricole (-2,9 points de pourcentage depuis 1997), 24 % dans l'industrie et l'artisanat (-0,2 %) et 51,5 % dans les services (+2,5 %).

<sup>11</sup> Index de spécialisation = (emploi dans le secteur dans la CG / emploi total CG) / (emploi dans le secteur en Wallonie / emploi total en Wallonie). La valeur 1 montre une part égale dans l'emploi en Wallonie et dans la CG. Un index inférieur à 1 signifie que la part du secteur est inférieure et un index supérieur à 1 que la part est supérieure. Cette spécialisation est considérée comme significative lorsque l'index est inférieur à 0,9 ou supérieur à 1,1.

## **Chapitre 2**

### **Thèmes spécifiques traités**

#### **I. L'impact démographique dans la Grande Région**

## **I. L'impact démographique dans la Grande Région**

### **Quelques constats, les enjeux et les pistes d'actions**

#### **Introduction**

La dynamique démographique conditionne la croissance potentielle et les transformations qui affecteront le marché du travail dans son ensemble. Cerner les évolutions de la population active est un exercice préalable à tout diagnostic sur les perspectives futures du marché du travail. Mais cet exercice est difficile, notamment à l'échelle transfrontalière en raison de la rareté et des limites des outils statistiques disponibles. Il est pourtant de plus en plus souvent demandé et même tenté. C'est pourquoi, il nous a paru intéressant tout d'abord d'examiner les différents travaux connus, plus ou moins récents, qui portent sur ce thème. Qu'ils se placent à l'échelle de l'ensemble de l'Europe, d'un Etat ou d'un ensemble de régions, leurs auteurs analysent la question du choc démographique qui nous attend à l'horizon de 2010/2020.

Du côté français, on peut citer parmi ces publications les travaux de l'ISMEA<sup>12</sup>, du Conseil d'analyse économique, du Commissariat Général du Plan, du Conseil Economique et Social...<sup>13</sup> Ces études pointent l'importance des transformations à venir et soulignent toute la complexité des facteurs qui interagissent sur elles. Ces travaux s'appuient parfois sur des modélisations macroéconomiques complexes. A partir d'hypothèses (de comportement constant ou évoluant à la hausse ou à la baisse, etc.), on débouche sur des scénarii d'évolution de la population, de la population active, voire des familles de métiers... avec des résultats quantitatifs dont la robustesse n'est pas toujours mesurable. Malgré des limites relativement fortes, l'intérêt de ces études réside avant tout dans le fait qu'elles fixent un cadre de réflexion d'évolutions attendues permettant de disposer d'une base sur laquelle peut s'appuyer un débat constructif.

Les analyses démographiques, ses évolutions et ses répercussions à terme y apparaissent ainsi assez fortement convergentes et il s'agit pour nous dans un premier temps d'en prendre toute la mesure. Cet aspect abordé dans le premier rapport de l'OIE<sup>14</sup> nécessite d'être complété et affiné aujourd'hui, grâce à l'apport des différents travaux de recherche. De ces travaux, nous avons extrait les principaux constats et conclusions, dégagé les problématiques et enjeux, pour enfin aborder les pistes d'actions possibles et leurs leviers. Il s'agit en somme de comprendre mieux les phénomènes pour essayer de les anticiper plutôt que de les subir, car les défis qui attendent la Grande Région sont à la hauteur des enjeux (rappelons que la prospective s'appuie sur une conception volontariste qui prépare l'avenir alors que la prévision fait référence à une conception déterministe dans laquelle l'avenir est subi).

La chute de la fécondité, l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement de la population, l'augmentation de l'activité féminine, l'entrée tardive des jeunes et les départs précoces des plus âgés ... sont autant de phénomènes qu'il convient de préciser pour essayer de connaître les « réserves de main d'œuvre » disponibles dans les années à venir.

---

<sup>12</sup> ISMEA : Institut de Sciences Mathématiques et Economies Appliquées

<sup>13</sup> La liste de l'ensemble de ces travaux figure en annexe de ce document

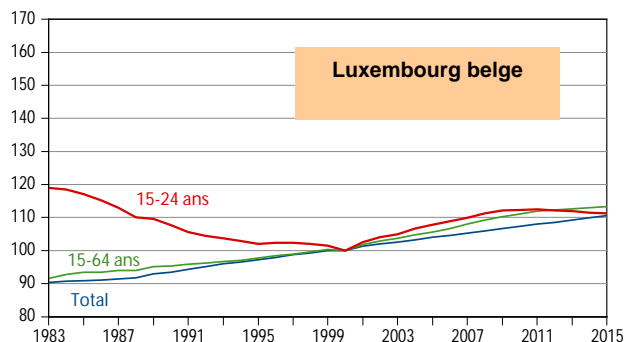
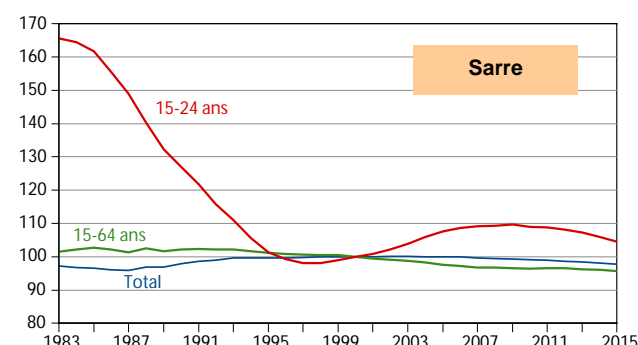
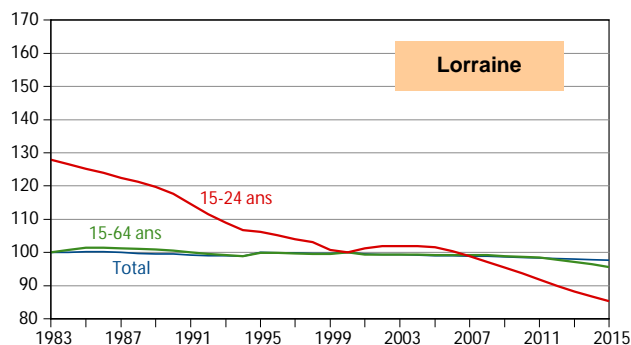
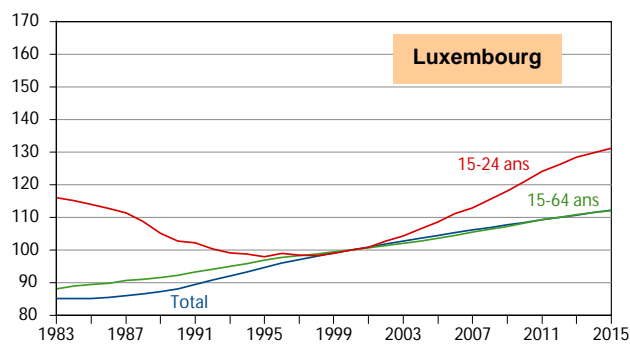
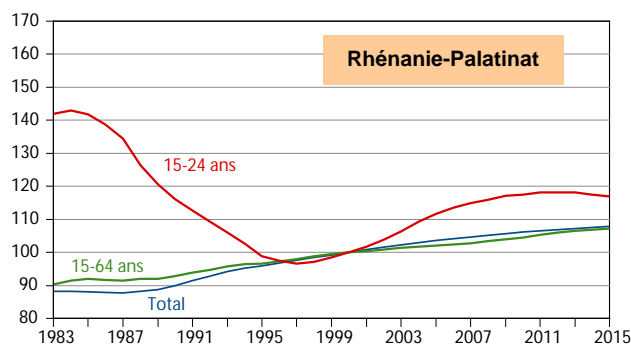
<sup>14</sup> Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région, OIE, rapport de septembre 2001

**Des scénarii démographiques qui se rejoignent**

Les scénarii sur les tendances démographiques à l'horizon 2010 et 2020 se rejoignent pour la Grande Région. La population totale devrait encore légèrement augmenter d'ici 2010 grâce aux évolutions de la Rhénanie-Palatinat, de la Wallonie et du Luxembourg tandis que la Sarre et la Lorraine perdraient de la population. Entre 1983 et 2000, ce sont les effectifs juvéniles qui ont connu les plus fortes baisses. Pour la période 2000-2015, les projections tablent sur une poursuite de cette baisse en Lorraine et en Sarre et une nouvelle croissance de l'effectif jeune en Rhénanie-Palatinat au Luxembourg belge et au Grand-Duché. Ces trois dernières régions se situeraient dans une situation atypique par rapport à l'ensemble de l'Europe et constitueraient des *îlots de relative santé démographique*. Ces différences régionales s'expliquent notamment par les mouvements migratoires.

Le vieillissement de la population déjà amorcé depuis un certain nombre d'années devrait, selon les prévisions, s'accroître notamment sous l'effet de l'allongement de la durée de vie. Ainsi en 2020, plus d'un quart de la population serait âgé de plus de 60 ans tandis que dans toutes les régions (sauf le Luxembourg), la part relative des jeunes de moins de 20 ans devrait continuer à diminuer sensiblement pour passer en deçà des plus de 60 ans.

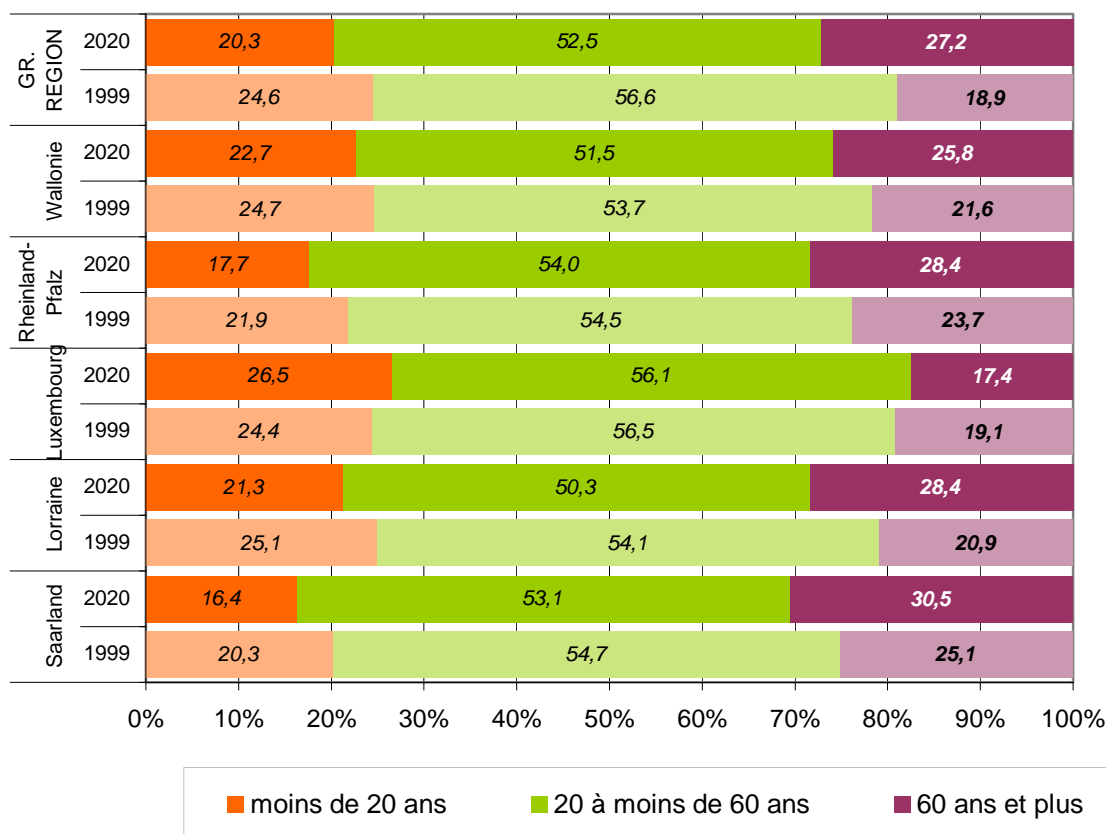
**Evolution de la population totale par âge de 1983 à 2015 dans certaines composantes de la Grande Région (Indice 100 = 2000)**



*Source : Le retournement de l'offre de travail dans l'espace frontalier Sarre / Lorraine / Luxembourg / Luxembourg belge / Rhénanie-Palatinat, Géry Coomans (ISMEA), EURES PED, 2002.*

**Remarque :** Ne figurent pas dans ces graphiques les évolutions de la Wallonie. En effet, l'étude de Coomans se cantonne à l'espace Sarre / Lorraine / Luxembourg / Luxembourg Belge / Rhénanie Palatinat

**Evolution de la population totale par âge en 1999 et en 2020 dans la Grande Région**



*Source : Offices statistiques de la Grande Région – Annuaire statistique 2000 et statistiques en bref 2001*

**Et la population active ?**

Selon l'étude de Géry Coomans, en projetant les taux d'activité par genre et âge de 2000 sur les effectifs de 2010, on observe que, à comportements d'offre de main d'œuvre constants, la Lorraine verrait sa population active décliner, au total, de près d'un dixième (-8,4%), cette régression se répartissant de manière relativement homogène sur l'ensemble des groupes d'âge.

La population active en Sarre connaîtrait également une décroissance, de l'ordre de 3 %, avec une poursuite très nette de la part des actifs jeunes, et une croissance soutenue des 45-54 ans.

A l'opposé, la Rhénanie-Palatinat, le Luxembourg et la Province belge du Luxembourg connaîtraient, sous les mêmes hypothèses de comportements constants, des croissances plus modestes de population active : environ 2 % pour le Grand-Duché et plus de 5 % dans la province belge, avec un vieillissement marqué pour les deux régions, et pour le Palatinat, un processus de vieillissement qui s'accroîtrait surtout la décennie suivante.



### Vers un taux d'emploi à 70% en 2010 ?

Ces évolutions démographiques vont induire des effets sur la population active et notamment sur les taux d'emploi. Mais ces effets seront différents selon le cadre macro-économique dans lequel on se place. Décrire leur impact est risqué compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les évolutions économiques et sur le régime de croissance réel. Si on prolonge les évolutions actuelles, fondées notamment sur une croissance faible et un chômage massif, la situation apparaît bien délicate. Si l'on retient en revanche des hypothèses différentes, avec notamment une croissance plus élevée du PIB, alors le "choc démographique" peut être relativisé.

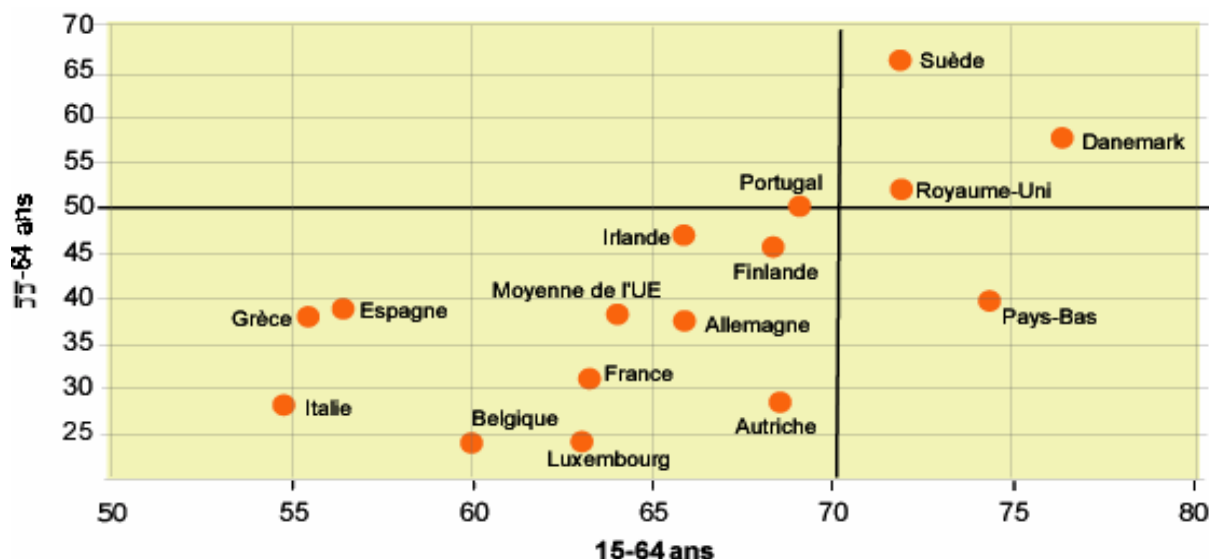
Dans le rapport intitulé *Dynamique de la population active et emploi : la gestion prévisionnelle des âges à l'horizon 2010*<sup>15</sup>, présenté au Conseil Economique et Social en France le 24 octobre 2001, on peut lire que : « La population européenne en âge de travailler, dont l'âge moyen augmente, devrait commencer à diminuer dans un horizon relativement proche. L'union européenne<sup>16</sup> a fait de l'élévation du taux d'emploi sa priorité, en le fixant à 70% en 2010, avec un objectif intermédiaire de 67% en 2005 (62% actuellement). Dans ce cadre, celui des 55-64 ans, particulièrement faible dans l'ensemble de l'union (37%), devrait remonter à 50% en 2010. »

Les objectifs de taux d'emploi fixés à l'horizon 2010 par les autorités européennes sont ambitieux si l'on en juge par les performances actuelles des quinze États membres. En moyenne pour l'Union européenne, le taux d'emploi des 15-64 ans était de 63,9 % en 2001

Il s'agit là d'un défi considérable, pour l'ensemble de l'union européenne et la Grande région n'est pas exemptée de le relever notamment lorsque certaines de ses composantes sont marquées par un taux de chômage encore élevé et l'anémie de leur taux d'emploi pour les jeunes et les seniors.

Le Luxembourg, la Belgique et la France constituent les trois pays où l'âge moyen de retrait du marché du travail est inférieur à 60 ans. Il s'agit également des pays pour lesquels le taux d'emploi des 65-69 ans est le plus faible de l'union européenne avec respectivement 3,4%, 3% et 2,1%.

#### Taux d'emploi (%) des 15-64 ans et des 55-64 ans au sein de l'union européenne, en 2001

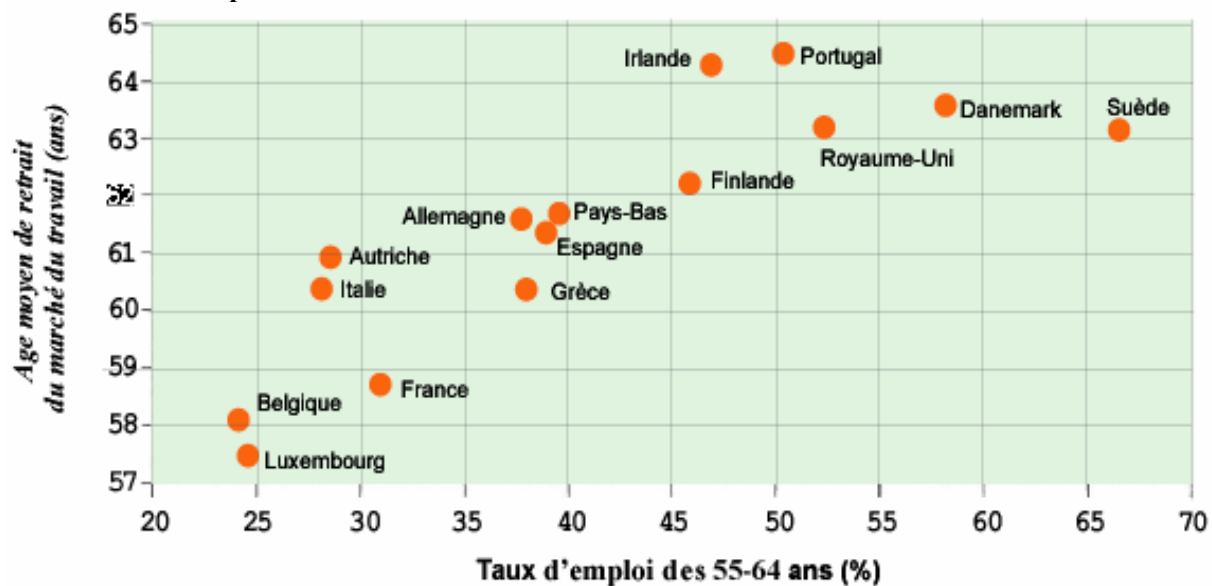


Source : Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail 2001  
 Questions retraite, n° 2002.55, Décembre 2002, Caisse des Dépôts et Consignations, Yves Guegano

<sup>15</sup> Rapport présenté par Bernard Quintreau

<sup>16</sup> Voir encart sur les sommets de Lisbonne, Stockholm et Barcelonne

Taux d'emploi (%) des 55-64 ans en 2001 et âge moyen de retrait du marché du travail en 2000/2001, au sein de l'union européenne



Source : Eurostat - Enquête communautaire sur les forces de travail 2001

Questions retraite, n° 2002.55, Décembre 2002, Caisse des Dépôts et Consignations, Yves Guegano

### Lisbonne, Stockholm et Barcelone

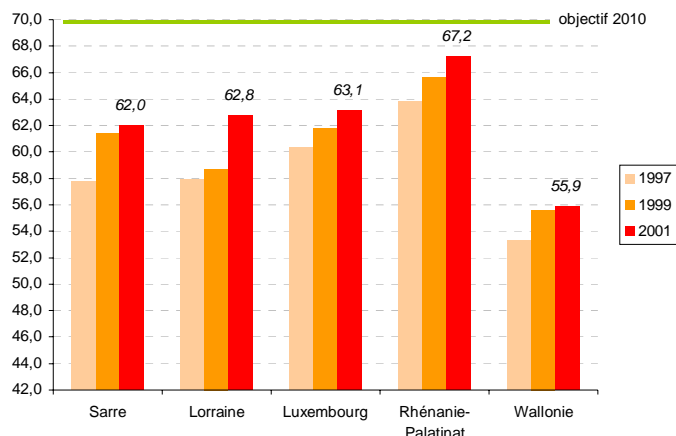
A Lisbonne (mars 2000), l'objectif global annoncé était de porter le taux d'emploi à un niveau aussi proche que possible de 70 % d'ici à 2010, sur la base d'une croissance économique durable de 3 % par an et en mettant l'accent sur le soutien à l'activité féminine. Le Conseil européen de Stockholm (mars 2001) a réaffirmé cet objectif et l'a complété notamment en visant un taux d'emploi de 50 % pour les personnes âgées de 55 à 64 ans, toujours à l'horizon 2010. Enfin, le sommet de Barcelone (mars 2002) a été l'occasion de préciser davantage les objectifs en matière d'emploi des plus âgés, en mettant cette fois l'accent sur l'allongement de l'activité professionnelle : « il faudrait chercher d'ici à 2010 à augmenter progressivement d'environ cinq ans l'âge moyen effectif auquel cesse, dans l'Union européenne, l'activité professionnelle ». Selon les conclusions du sommet de Barcelone, les progrès par rapport à cet objectif sont hors de portée compte tenu de la tendance lourde des dernières décennies aux retraits précoces de l'activité. Il suppose un changement important de comportement tant des salariés que des employeurs, voire des pouvoirs publics, qui ne pourra avoir d'effets sensibles dans les statistiques du marché du travail qu'à long terme. Dans ces conditions, la déclaration du Conseil européen peut être analysée d'abord comme un effet d'annonce visant à une prise de conscience et à initier ce changement de comportement.

*Cf; Rapport de Stratégie nationale sur les pensions des pays membres de l'Union européenne : examen des réponses à l'objectif de soutien à l'activité des plus âgés, Questions retraite, n° 2002.55, Décembre 2002, Caisse des Dépôts et Consignations, Yves Guegano*

**Par rapport aux objectifs européens, où en sommes-nous aujourd'hui dans la Grande Région ?**

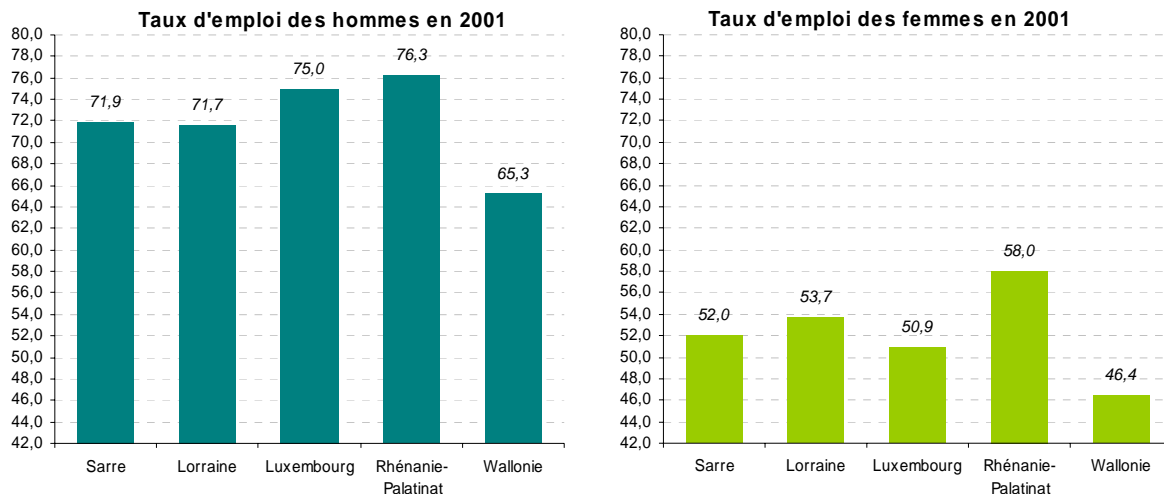
Selon l'enquête communautaire sur les forces de travail, le taux d'emploi de la population en âge de travailler (soit les 15 à 64 ans) reste assez disparate dans les différentes composantes de la Grande Région (cf. graphique). Si l'on s'en tient aux objectifs de Lisbonne et de Stockholm d'atteindre un taux d'emploi moyen de 70% en 2010<sup>17</sup>, la Rhénanie-Palatinat (67,2% en 2001) est assez proche des objectifs fixés suivis par le Luxembourg (63,1%), la Lorraine (62,8%) et la Sarre (62%) tandis que la Wallonie semble plus en retrait (55,9%).<sup>18</sup>

**Le taux d'emploi<sup>19</sup> de la population de 15 à 64 ans de 1997 à 2001 dans la Grande Région**



Source : Eurostat – Enquête communautaire sur les Forces de Travail

**Le taux d'emploi par sexe et par région en 2001**



Source : Eurostat – Enquête communautaire sur les Forces de Travail

<sup>17</sup> et un objectif intermédiaire de 67% en janvier 2005

<sup>18</sup> Rappelons également qu'on caractérise comme zone de forte tension celles où les taux d'emploi se situent entre 75 et 78%, c'est-à-dire celle où seul un afflux démographique supplémentaire permet encore de créer de l'emploi.

<sup>19</sup> Rappelons que le taux d'emploi est calculé en rapportant la population active occupée à la population totale de la même tranche d'âge considérée

## **Taux d'emploi, une cloison invisible**

Le taux d'emploi varie fortement avec l'âge des actifs et il existe aujourd'hui une véritable *cloison invisible* (pour reprendre le terme utilisé dans le rapport Quintreau) faisant fortement chuter le taux d'emploi des actifs après 55 ans.

La Grande Région se caractérise par une forte concentration de l'emploi sur les classes d'âges intermédiaires, les jeunes entrant relativement tard sur le marché du travail et les salariés âgés en sortant relativement tôt. Cette sélection par l'âge est particulièrement nette en Wallonie, en Lorraine et au Luxembourg (même si elle s'observe également en Rhénanie-Palatinat et en Sarre, l'écart y est plus faible). Toujours est-il que globalement dans la Grande Région, les 25-55 ans concentrent l'essentiel des emplois. Contrairement à d'autres régions de l'UE (notamment les pays nordiques), la Grande Région dispose de réserves de main-d'œuvre dans les trois segments de population, les jeunes, les femmes d'âge intermédiaire et les salariés âgés. Mais compte tenu du ralentissement de la natalité après le baby boom et du vieillissement accéléré de la population ainsi que la faiblesse des taux d'activité féminins, **les seniors et la population féminine constituent les catégories au potentiel le plus important.**

## **La situation des travailleurs âgés**

La situation apparaît de ce fait paradoxale, notamment en France, quand on a poussé vers la sortie des entreprises certaines catégories d'actifs, surtout après 55 ans, au motif que ces salariés étaient devenus « inaptes au travail », ou qu'il fallait ajuster les effectifs dans une période de récession ou encore rééquilibrer une pyramide des âges jugée trop vieillissante. L'exclusion des personnes de plus de 55 ans était devenue un mode d'accompagnement du chômage et l'ensemble des dispositifs de retrait précoce de l'activité expliquent la faiblesse des taux d'activité et taux d'emploi des travailleurs les plus âgés. En Lorraine, le système des retraites anticipées ou des préretraites a été largement utilisé pour régler les problèmes sociaux posés par les reconversions industrielles du textile, de la sidérurgie et du charbon.<sup>20</sup> Au Luxembourg, les mécanismes de préretraites ont également été activés.<sup>21</sup>

Or, l'ensemble des rapports publiés aujourd'hui insistent sur la **nécessité de mobiliser les salariés qualifiés « d'âgés »** qui constituent la véritable réserve de main d'œuvre étant donné l'importance numérique croissante de cette classe d'âge et son sous emploi actuel.<sup>22</sup>

Cependant, on est encore loin du plein emploi qu'on annonçait un peu partout comme inéluctable dans un horizon relativement proche. Et il n'est même pas sûr que les tensions qui s'annoncent sur ce marché résorbent vraiment le chômage, qui reste une plaie endémique. Mais ce qui est certain, c'est que le rapport entre l'âge et le travail est destiné à se transformer et que la question de la cessation d'activité, anticipée ou non, risque d'être remise en question.

---

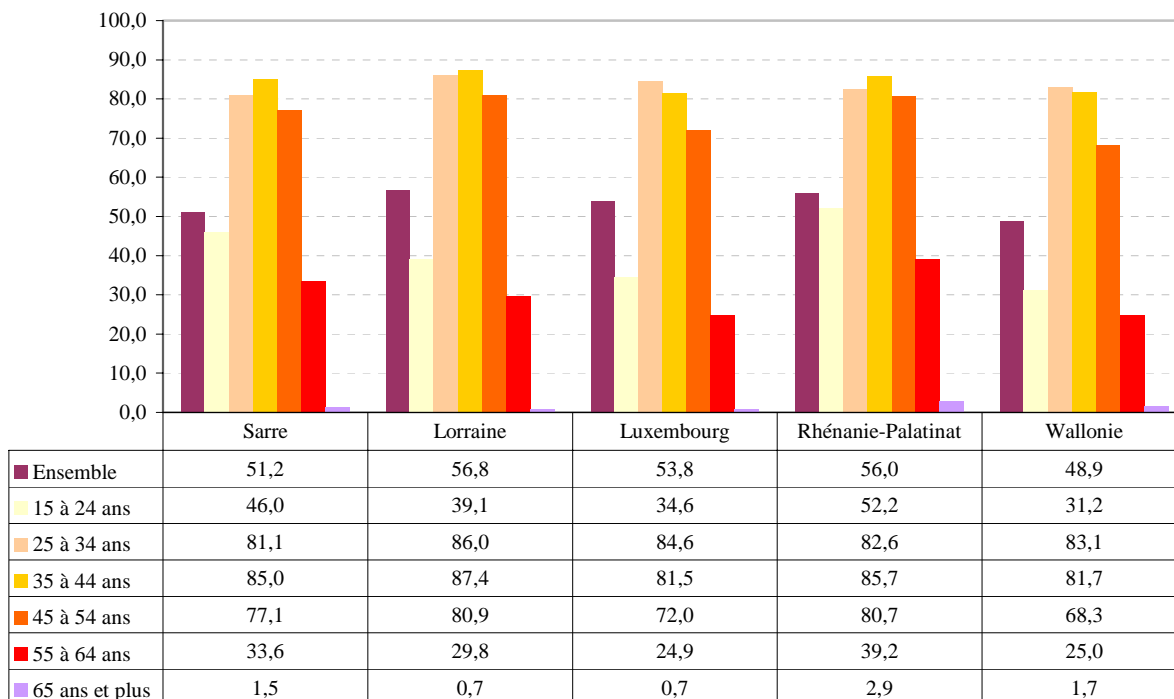
<sup>20</sup> Ainsi à titre d'exemple, Charbonnages de France a signé en 1994, le Pacte Charbonnier qui consacre le principe de la fin de l'exploitation des houillères et qui prévoyait notamment la mise en place du dispositif de CCFC (congé charbonnier de fin de carrière). Ce dispositif ouvre à tous les agents ayant une ancienneté dans l'établissement d'au moins 25 ans, la faculté de bénéficier du CCFC à partir de 45 ans. L'agent qui choisit ce statut est dispensé d'activité tout en restant inscrit à l'effectif et en conservant les droits et obligations correspondants, jusqu'au moment où il peut bénéficier d'une mesure d'âge. Le salaire est maintenu à hauteur de 80% du salaire antérieur.

<sup>21</sup> Ainsi l'Arbed, à la fois en vue de réduire ses effectifs et de les rajeunir, a sollicité le gouvernement pour une extension des mesures permettant aux salariés de partir en retraite à l'âge de 57 ans pour les classes d'âge allant jusqu'à 1947.

<sup>22</sup> Il y a là, une sorte de revanche de ces travailleurs en fin de carrière, qu'on n'hésitait pas à pousser dehors après les avoir considérés comme « technologiquement obsolètes » ou « usés physiquement ».

**Le taux d'activité par âge et par région en 2001**

*A défaut de disposer du taux d'emploi par âge, nous avons repris le taux d'activité par région en 2001 dont la valeur est supérieure à celle du taux d'emploi. Le taux d'activité se calcule en rapportant la population en emploi d'une tranche d'âge à celle de la population active (actifs occupés et chômeurs) pour cette même tranche d'âge.*



Source : Eurostat – Enquête sur les Forces de travail

**Demain, quelles évolutions du taux d'emploi ?**

Les évolutions du taux d'emploi sont conditionnées à la fois par les évolutions des actifs en emploi (au numérateur) et de la population en âge de travailler (15-64 ans) au dénominateur. On observe donc que mécaniquement la récession démographique va soutenir la croissance du taux d'emploi. Dans le cas d'accroissement démographique, augmenter le taux d'emploi suppose une création soutenue d'emplois. La hausse du taux d'emploi est souhaitée pour assurer la croissance, diminuer le chômage et faire face aux problèmes des retraites...

Si les tendances démographiques de la Grande Région projetées à moyen terme se confirmaient, la Lorraine, avec l'érosion des effectifs d'âges actifs, verrait ainsi son taux d'emploi croître, fut-ce légèrement, même avec un nombre d'actifs en emploi strictement stable. Selon les travaux de Coomans, avec 1 % de croissance annuelle de l'emploi pendant 10 ans, le taux d'emploi se rapprocherait de 70 %. Ce 1 % semble ainsi montrer une limite : **même à ce rythme modéré, on se retrouverait en pénurie de main-d'œuvre avant 15 ans**, avec une contraction ultérieure inévitable de la force de travail – sauf apports extérieurs.

Les «deux Luxembourg» ont besoin, pour seulement maintenir le taux d'emploi à son niveau de 2000, d'une croissance annuelle de l'emploi de 0,8 % (Grand-Duché) à 1 % (Luxembourg belge). Une croissance annuelle plus forte (2%) ne permettrait d'amener leur taux d'emploi qu'autour des 70 % et un ralentissement paraît a priori inévitable par **contrainte d'offre à moins d'élargir l'effectif de la population en âge de travailler.**

### **Quelques pistes d'actions possibles, de réflexion à mener...**

Face aux mesures prises par les Etats membres de l'Union européenne pour favoriser l'emploi des plus âgés on peut relever celles qui visent à réformer les systèmes de retraite et les dispositifs de retrait précoce du marché du travail et les mesures de politique de l'emploi visant à favoriser l'embauche et le maintien en emploi des salariés les plus âgés. Des éléments de comparaison au sein de l'UE figurent ainsi dans le rapport d'Yves GUEGANO « *Rapport de Stratégie nationale sur les pensions des pays membres de l'Union européenne : examen des réponses à l'objectif de soutien à l'activité des plus âgés* ». <sup>23</sup>

En favorisant le retrait ou le maintien de certaines catégories de personnes hors du marché du travail à travers les politiques de préretraites ou l'allongement des études, l'idée sous jacente était de limiter la population active et donc le taux de chômage. Le retour à la croissance des dernières années<sup>24</sup>, les tensions du marché du travail et la perspective probable (ou hypothétique) d'un retour au plein emploi... ont modifié les certitudes d'hier. L'objectif d'une remontée des taux d'emploi passe en premier lieu par une réduction du chômage pour une partie importante de la population. Il convient de noter à cet égard que les pays qui ont réduit de manière importante leur taux de chômage ou qui sont revenus à des taux de chômage relativement bas, ont systématiquement en parallèle connu une augmentation de leur taux d'activité.

### **Des modifications relatives au retrait anticipé d'activité**

Les dispositifs de retrait précoce du marché du travail sont mis en cause dans de nombreux pays : en France, 300 000 personnes auraient bénéficié en 2000 d'une cessation anticipée d'activité dans le cadre d'une préretraite publique, d'une préretraite gérée par les partenaires sociaux ou d'une préretraite d'entreprise auxquels, il convient d'ajouter les chômeurs âgés qui peuvent se retirer du marché du travail tout en conservant un revenu de remplacement, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 60 ans. En Belgique, 85% environ des travailleurs quitteraient le marché du travail par le biais de l'invalidité, de la préretraite ou du chômage. Face à cette situation certains pays ont déjà pris des mesures qui touchent aux dispositifs de retrait anticipé d'activité comme le montre (de façon non exhaustive cependant) le tableau ci-dessous. La panoplie des mesures prises pour limiter le nombre des bénéficiaires des dispositifs de retrait anticipé du marché du travail est large au sein des quinze Etats membres. La mesure la plus radicale est évidemment la suppression des dispositifs (Danemark, Finlande). D'autres mesures visent à renforcer les contraintes d'accès (Allemagne, Belgique, France notamment) ou à en diminuer les avantages pour les bénéficiaires. En Allemagne, les âges pivots des différents dispositifs de retraite anticipée sont progressivement portés à 65 ans. La Belgique a renforcé depuis 1997 les conditions de durée de carrière minimale permettant d'accéder à la retraite dès 60 ans et n'offre plus la possibilité de liquider les droits à pension complémentaire avant l'âge de 60 ans. D'autres mesures encore visent à en favoriser les sorties et mettent l'accent sur le retour à l'emploi.

---

<sup>23</sup> *Questions retraite, n° 2002.55, Décembre 2002, Caisse des Dépôts et Consignations, Yves Guegano*

<sup>24</sup> Il faut noter au passage que les estimations de croissance à venir dans l'Union européenne se basent sur des scénarii bien plus pessimistes qu'il y a quelques mois, voire quelques semaines seulement.

## Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle Observatoire interrégional du marché de l'emploi

**Tableau synoptique des réformes relatives aux dispositifs de retrait anticipé d'activité au sein de l'UE**

Type de mesure	Allemagne	Belgique	Luxembourg	France	Autriche	Danemark	Espagne	Finlande	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Suède
Suppression															
Restriction à l'entrée															
Intérêt financier réduit pour le bénéficiaire (*)															
Incitation au retour à l'emploi															
Incitation à l'emploi en garantissant les droits sociaux															

(\*) Hors l'instauration de décotes sur le niveau des prestations

*Le tableau ne prétend pas à l'exhaustivité car il ne mentionne que les réformes classées par nature et par pays qui figurent dans les rapports des stratégies nationales sur les pensions de chaque Etat membre en réponse à l'objectif n°5 – Offrir des incitations efficaces à la participation des travailleurs âgés*

*Source : Questions retraite, n° 2002.55, Décembre 2002, Caisse des Dépôts et Consignations, Yves Guegano*

### Des réformes sur les systèmes de retraite

Les systèmes de retraite eux-mêmes peuvent inciter les salariés à quitter précocement le marché du travail. Si les écarts de revenus « nets » entre la poursuite de l'activité et la liquidation des droits à la retraite sont faibles, l'individu concerné aura tendance à faire valoir sa retraite plutôt que de continuer à travailler. Or ces écarts sont aussi influencés par les systèmes d'imposition qui diffèrent d'un pays à l'autre. Les principales orientations sur la réforme des systèmes de retraite (en cours ou à venir) consistent à relever les âges effectifs de départ à la retraite. Citons pour exemple : l'âge normal de départ à la retraite des femmes allemandes rejoindra celui des hommes (65 ans) en 2004. La Belgique a décidé de relever progressivement d'ici 2009 l'âge de départ normal à la retraite jusqu'à 65 ans pour l'aligner sur celui des hommes.

**Tableau synoptique des réformes relatives aux dispositifs de retraites au sein de l'UE**

Type de mesure	Allemagne	Belgique	Luxembourg	France	Autriche	Danemark	Espagne	Finlande	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Suède
Âge normal de la retraite relevé															
Âge maximum de la retraite relevé															
Instauration de décotes et surcotes															
Cumul illimité emploi-retraite (*)															
Retraite progressive															

(\*) En dehors de l'Espagne, tous les Etats membres autorisent des formules de cumul entre une pension de retraite complète et un revenu d'activité, mais souvent assorties de conditions contraignantes

*Le tableau ne prétend pas à l'exhaustivité car il ne mentionne que les réformes classées par nature et par pays qui figurent dans les rapports des stratégies nationales sur les pensions de chaque Etat membre en réponse à l'objectif n°5 – Offrir des incitations efficaces à la participation des travailleurs âgés*

*Source : Questions retraite, n° 2002.55, Décembre 2002, Caisse des Dépôts et Consignations, Yves Guegano*

### Des mesures spécifiques en faveur des salariés les plus âgés

Certaines mesures de politique d'emploi ont été mises en place en faveur des salariés les plus âgés au sein de l'Union européenne. Ainsi, la France et l'Allemagne, par exemple, ont augmenté le coût direct des licenciements des salariés dès 50 ans en France et 58 ans en Allemagne.

Depuis le 1er avril 2002, la Belgique, qui a développé une politique d'exonération de cotisations patronales en faveur de l'emploi des chômeurs âgés de plus de 45 ans, a également renforcé cette politique en faveur de l'emploi des 58 ans et plus. En Belgique toujours, certaines mesures ne sont pas forcément d'ordre financier mais contraignent l'employeur qui licencie un travailleur âgé de 45 ans ou plus à lui offrir des services de reclassement professionnel (outplacement) pendant un laps de temps proportionnel à son ancienneté au sein de l'entreprise.

Au Luxembourg, une attention particulière est portée à la question du taux de participation des travailleurs âgés au marché de l'emploi. Dans ce contexte, il faut mentionner les aides à l'embauche de chômeurs âgés et de chômeurs de longue durée moyennant la prise en charge par le Fonds pour l'Emploi des charges de sécurité sociale pendant une période de 2 à 7 ans. Est à relever également la loi du 25 juillet 2002 concernant l'incapacité de travail et la réinsertion professionnelle des travailleurs incapables d'exercer leur dernier poste de travail.

D'autres dispositifs mettent l'accent sur l'aménagement des conditions de travail, la formation des salariés et/ou sur l'information valorisant la compétence, les performances et l'adaptation des salariés âgés.

**Tableau synoptique des mesures de politique de l'emploi en faveur des plus âgés au sein de l'Union européenne**

Type de mesure	Allemagne	Belgique	Luxembourg	France	Autriche	Danemark	Espagne	Finlande	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Suède
Hausse du coût des licenciements															
Aide à l'emploi pour l'employeur															
Aide à l'emploi pour le salarié															
Aide à la formation															
Aménagement (du temps) de travail															
Loi contre les discriminations															
Politique de communication															

(\*) En dehors de l'Espagne, tous les Etats membres autorisent des formules de cumul entre une pension de retraite complète et un revenu d'activité, mais souvent assorties de conditions contraignantes

*Le tableau ne prétend pas à l'exhaustivité car il ne mentionne que les réformes classées par nature et par pays qui figurent dans les rapports des stratégies nationales sur les pensions de chaque Etat membre en réponse à l'objectif n°5 – Offrir des incitations efficaces à la participation des travailleurs âgés*

Source : *Questions retraite, n° 2002.55, Décembre 2002, Caisse des Dépôts et Consignations, Yves Guegano*



## Les retraites pour les salariés du secteur privé

	Allemagne	Belgique	Luxembourg	France
<b>Taux de cotisation</b>	19,5 % dont : 50 % salarié, 50 % employeur.	24 % dont : 8 % salarié, 8 % employeur + 8 % participation des pouvoirs publics.	14,75 % au 01/01/03 dont : - 6,55 % du salaire plafonné pour le salarié, - 8,20 % du salaire plafonné pour l'employeur, + ----- - 1,60 % du salaire global pour l'employeur	= 24 % au 01/01/02 dont : - 8 % salarié, - 8 % employeur (ou organisme de sécurité sociale en cas de chômage, maladie ou accident), - 8 % Etat.
<b>Bénéficiaire</b>	Salariés et assurés à titre volontaire.	Travailleurs salariés et assurés à titre volontaire	Salariés et assimilés.	Travailleurs salariés et indépendants.
<b>Age de la retraite</b>	- <b>65 ans</b> depuis la réforme de 2002 avec possibilité de prendre des retraites anticipées.	- Pour <i>les hommes</i> : 65 ans. - Pour <i>les femmes</i> : 63 ans en 2003, 64 ans en 2006, 65 ans en 2009.	- 60 ans au plus tôt.	- 65 ans (si l'assuré justifie de 120 trimestres de stage d'assurance obligatoire) avec possibilité de prendre des retraites anticipées.
<b>Durée d'affiliation</b>	- Pour l'ouverture du droit : <b>60 mois (5 ans)</b>	- Pour une pension complète : - <b>45 ans pour les hommes salariés</b> , les agents de l'Etat et les indépendants; - <b>43 ans (de 2003 à 2005)</b> et <b>44 ans (de 2006 à 2009)</b> pour les femmes salariées et indépendantes.	- Pour l'ouverture du droit : <b>un trimestre.</b> - Pour une pension à taux plein : <b>150 à 160 trimestres</b> à raison d'un trimestre supplémentaire par année pour les assurés nés entre 1934 et 1942.	- Pour l'ouverture du droit : période de stage de <b>120 mois</b> d'assurance obligatoire, continué, facultative ou d'achat rétroactif.
<b>Calcul de la pension</b>	Points de retraite personnels x Taux dépendant de l'âge de prise de retraite de l'assuré (Zugangsfaktor) x Coefficient du type de retraite (Rentenartfaktor) x Valeur actuelle du point de la retraite	La pension est égale pour chaque année prise en considération à une fraction de <b>75 % ou 60 % des rémunérations</b> brutes, réelles, fictives ou forfaitaires correspondant à cette année réévaluée et éventuellement plafonnée.	Taux x Salaire moyen annuel brut x Durée d'assurance au régime général <hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 150 trimestres	Les pensions de vieillesse sont composées au Luxembourg de deux éléments : - <b>les majorations forfaitaires</b> - <b>les majorations proportionnelles</b>  - <b>Les majorations forfaitaires :</b> montant invariable accordé intégralement sous condition que l'assuré justifie d'une carrière d'assurance complète de 40 années. - <b>Les majorations proportionnelles :</b> 1,85 % de la somme des salaires, traitements ou revenus cotisables mis en compte.
<b>Montant maximum/ Montant minimum</b>	Montant minimum : <b>Aucun</b> Montant maximum : <b>Aucun</b>	Montant minimum : 12.241,07 Euros par an au taux ménage ( <b>1.020,09 Euros par mois</b> ) et 9.795,04 Euros par an au taux isolé ( <b>816,33 Euros par mois</b> ). Au 01/01/03 Montant maximum : - 14.368,72 Euros par an au taux isolé ( <b>1.197,40 Euros par mois</b> ), - 11.494,97 Euros par an au taux ménage ( <b>1.106,22 Euros par mois</b> ).	Montant minimum : 6.402,23 euros (soit <b>533,51 euros mensuel</b> ). NB : Ce montant concerne les pensions calculées au taux plein de 50 %. Ce minimum est servi intégralement aux assurés justifiant d'une <b>durée d'assurance de 150 trimestres</b> .  Montant maximum : <b>1.216 Euros par mois au 01/01/2003.</b>	Montant minimum : Aucune pension ne peut être inférieure à 90 % du montant de référence soit <b>1.232,08 euros</b> par mois (au 01/01/03), si l'assuré justifie de 40 ans de carrière.  Montant maximum : = 5/6 <sup>ème</sup> du quintuple du montant de référence, soit, au 01/01/03, <b>5.704,06 Euros.</b>
<b>Cumul avec un salaire</b>	- Après l'âge de 65 ans : cumul possible sans limitation - Avant 65 ans, le salaire ou les revenus d'une activité indépendante ne peuvent dépasser 340 Euros par mois au 01/04/03 sous peine de faire perdre à l'assuré le bénéfice d'une retraite entière.	- Cumul impossible sauf autorisation préalable (article 64 de l'arrêté royal du 21 décembre 1967 + arrêté ministériel du 17/02/96), la limite de l'activité autorisée est variable et dépend notamment de la nature de l'activité et de la situation familiale.	Cumul impossible sauf exceptions : - Les activités de faible importance dont le revenu annuel brut n'excède pas le montant mensuel du SMIC en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année au cours de laquelle prend effet la pension (3652.52 euros au 01/07/02).	Le cumul salaire / retraite normale ou retraite différée est pleinement possible. Le cumul salaire / retraite anticipée est possible sous certaines conditions qui varient selon que l'occupation est une occupation salariée ou une occupation non salariée.
<b>Les régimes complémentaires de retraite</b>	Pas de régime de retraite complémentaire obligatoire.	Pas de régime de retraite complémentaire obligatoire.	Régime de retraite complémentaire obligatoire.	Pas de régime de retraite complémentaire obligatoire.

Source : CRD EURES Lorraine - extrait du document *L'assurance vieillesse, 41 pages (avril 2003)- en téléchargement sur le site <http://www.crd-eures-lorraine.org>*

**Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle**  
**Observatoire interrégional du marché de l'emploi**

**Préretraites : comparatif des dispositifs d'indemnisation des chômeurs âgés**

	<b>Allemagne</b>	<b>Belgique</b>	<b>Luxembourg</b>	<b>France</b>
<b>Réduction d'activité</b> <b>Différents dispositifs</b>	<i>Réduction d'activité de 50%</i>	<i>Prépension conventionnelle à mi-temps</i>	<i>Préretraite progressive</i> Réduction du temps de travail de 40 % à 60 %.	<i>Préretraite progressive</i> Réduction de 50 % de la durée de travail. Le passage à 50 % peut se faire progressivement (sur 5 ans max.).
<b>Conditions requises pour le salarié</b>	Avoir 55 ans révolus Avoir perçu l'allocation chômage pendant les 5 dernières années.	Salariés âgés de 55 ans minimum Avoir droit aux allocations chômage. Avoir travaillé à temps plein dans l'entreprise pendant les 12 mois	Salariés âgés de 57 ans et plus	Avoir au moins 55 ans et moins de 65 ans. Etre menacé de licenciement économique. Avoir cotisé au moins 10 ans à un ou plusieurs régimes de Sécurité sociale au titre d'emploi salarié.
<b>Rémunération</b>	70 % du salaire net de référence	Rémunération prépension à mi-temps + allocation chômage.		Le salaire du mi-temps ajouté à la préretraite progressive assure, en général, un revenu d'environ 80 % du salaire à temps plein. La préretraite est versée par l'Assedic.
<b>Conditions requises pour l'entreprise</b>	L'entreprise doit pouvoir le demi-poste vacant avec un demandeur d'emploi ou un jeune diplômé. Dans ce cas l'Arbeitsamt rembourse à l'entreprise les 20 % payés en plus au salarié.	L'employeur est tenu de remplacer le travailleur prépensionné par un chômeur complet indemnisé.	Le fonds pour l'emploi prend en charge les charges financières de l'entreprise lorsqu'un chômeur inscrit est embauché au poste ainsi libéré.	S'engager à embaucher des personnes en difficulté ou à diminuer le nombre de licenciements économiques envisagés.
<b>Dispositif de préretraite complète</b>	<i>Retraite complète anticipée</i> en cas de chômage	<i>Prépension conventionnelle</i> Permet à certains travailleurs âgés, s'ils sont licenciés, de bénéficier en plus de l'allocation chômage d'une indemnité complémentaire de la part de l'employeur.	<i>Préretraite-solidarité</i> , qui permet à l'entreprise de rééquilibrer la situation d'âge de ses effectifs en embauchant des travailleurs jeunes. <i>Préretraite-ajustement</i> , qui permet à l'employeur de restructurer le personnel de son entreprise sans licenciements	<i>Préretraite totale : allocation spéciale licenciement</i> Faire l'objet d'un licenciement pour motif économique sans possibilité de reclassement.
<b>Age minimum</b>	58 ans et 6 mois Relevé à 63 ans pour les personnes nées à partir de 1937. (possibilité de l'abaisser à 60 ans, mais diminution de la retraite future de 0,3% à chaque mois de retraite anticipée. Dérogations pour certains salariés)	55-57 ans (33 années d'ancienneté) 58-59 ans (25 années d'ancienneté) 60-64 ans (20 années d'ancienneté)	Au moins 57 ans, soit au plus tôt trois ans avant le droit à une pension de vieillesse anticipée à l'âge de 60 ans.	Au moins 57 ans.
<b>Conditions requises pour le salarié</b>	Etre demandeur d'emploi depuis au moins 52 semaines ou avoir réduit son activité de 50 % pendant 24 mois. Avoir cotisé au moins 8 ans pendant les 10 dernières années.	Le salarié doit être licencié par son employeur.	Menace de licenciement ou licenciement de la part de l'entreprise.	Avoir cotisé au moins 10 ans à un ou plusieurs régimes de sécurité sociale au titre d'emplois salariés
<b>Rémunération</b>		Le montant de l'indemnité complémentaire versée par l'employeur doit être au moins égal à la moitié de la différence entre la rémunération nette de référence et l'allocation de chômage versée par l'ONEM	Fonction de la rémunération brute moyenne des 3mois précédent immédiatement la période d'indemnisation (85 % la 1ère année, 80 % la 2ème année, 75 % la 3ème année). Indemnité avancée par l'employeur, qui est en grande partie remboursé par le fonds pour l'emploi.	65 % du salaire de référence, dans la limite du plafond de la sécurité sociale. 50 % de ce salaire au-delà, dans la limite de deux fois ce plafond.
<b>Conditions requises pour l'entreprise</b>		L'employeur est obligé de remplacer le travailleur prépensionné par un chômeur complet indemnisé (dérogation en cas de diminution structurelle du personnel).	Embauche compensatrice d'un demandeur d'emploi assigné par l'administration de l'emploi ou d'un salarié menacé de licenciement pour cause économique.	

Tableau comparatif réalisé par le CRD des Eures Transfrontaliers de Lorraine, avril 2003

### **Une nécessaire modification des comportements des entreprises, des salariés, ... et des mentalités**

- **Une évolution des représentations sur l'âge et la performance dans des systèmes productivistes :**  
La catégorie des salariés de plus de 50 ans tout comme celle des jeunes de moins de 26 ans etc. relève d'une construction sociale par les politiques publiques comme des *catégories dépendante socialement et économiquement*. La notion de vieillissement n'est pas uniforme. Elle varie d'un individu à l'autre et dépend étroitement des conditions de travail. On a trop longtemps notamment dans les périodes de crise exclu le salarié âgé hors du système de production en invoquant le fait qu'il n'était pas assez productif ou apte au changement. Or l'on ne peut établir de corrélation étroite entre l'âge et la productivité dans la mesure où bien souvent les salariés âgés mettent en place des stratégies, des manières de faire qui suppléent largement aux limitations fonctionnelles. *L'âgé fait autrement que le jeune et non pas moins bien*. Il transforme son processus de raisonnement, de décision et d'acquisition des connaissances afin de s'adapter.
- **Développer la qualité des emplois** en favorisant notamment le passage à temps plein ou à temps partiel plus long de salariés à temps partiel contraint. Dans certains secteurs d'activité, le temps partiel contraint constitue la règle, les horaires sont de plus en plus flexibles, et de moins en moins prévisibles, ce qui est source de stress pour les salariés (ex les caissières des hypermarchés...). Il s'agit à ce niveau de s'interroger sur les grandes disparités existant encore aujourd'hui sur la durée du travail entre les femmes et les hommes et plus globalement sur le statut et la rémunération des emplois.
- **La formation tout au long de la vie / life long learning** : on note à partir de 45 ans que l'accès à la formation continue baisse pour les actifs en emploi, en se réduisant encore plus au-delà de 55 ans. La formation des travailleurs âgés varie sensiblement selon l'environnement professionnel (taille de l'entreprise, secteur d'activité, qualification) et peu d'entreprises adaptent la formation à leurs salariés âgés. De l'autre côté, on observe un certain sentiment de renoncement de la part des seniors par rapport à la formation pour des générations qui dans l'ensemble ont également moins bénéficié de la formation que les générations suivantes.<sup>25</sup>Ce déficit de formation, passé la quarantaine est d'autant plus regrettable que les qualifications peuvent apparaître obsolètes, ou du moins inadaptées face au développement de la société de l'information et aux nouveaux processus de travail

...

### **Des études approfondies à mener**

- **Une étude approfondie sur les impacts des différents dispositifs notamment sur les salariés âgés à l'échelle de la Grande Région nous paraît indispensable pour comprendre les processus à l'œuvre et leur articulation dans un cadre transfrontalier.** La Grande Région, offre à ce titre un terrain d'expérimentation presque unique à l'échelle européenne, tant par l'ampleur et la diversité des mouvements qu'elle a connus et qu'elle va connaître.
- ...

---

<sup>25</sup> Les seniors et la formation continue : un accès en général limité mais avec de grandes différences selon les situations professionnelles, Premières Informations, Premières Synthèses, n° 12.1, DARES, Mars 2003.

### **Pour aller plus loin...**

- Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région, OIE, rapport de septembre 2001
- Dynamique de la population active et emploi : la gestion prévisionnelle des âges à l'horizon 2010, rapport du Conseil Economique et Social, présenté par Bernard Quintreau le 24 octobre 2001
- Démographie et économie, Michel Aglietta, Didier Blanchet, François Héran, rapport du Conseil d'Analyse Economique, 2002.
- Le retournement de l'offre de travail dans l'espace frontalier Sarre / Lorraine / Luxembourg / Luxembourg belge / Rhénanie-Palatinat, Géry Coomans (ISMEA), EURES PED, 2002.
- 2005 : le choc démographique, un défi pour les professions, les branches et les territoires, Commissariat Général du Plan, Collection Qualifications et prospective, novembre 2002.
- Analyse prospective des effets du glissement démographique sur l'offre de travail dans les cantons de l'est de la Belgique (1995-2015), Géry Coomans (ISMEA), Abeo Ostbelgien, SABA, septembre 1997.
- Grande région : quels emplois frontaliers aujourd'hui et demain ?, Arthur Tibessar, Fabienne Jacquet EURES / ADEM / CEPS INSTEAD, à paraître en 2003.
- Prévisions macro-économiques 2002-2005, STATEC
- Prévisions 1999-2009, vers une diminution continue des effectifs, Note d'information 2000-01, Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, Division des Etudes de l'Evaluation et de la Prospective (DEEP).
- L'Europe de la Formation tout au long de la vie reste à construire, Céreq Bref, n°187, juin 2002.
- Les seniors et la formation continue : un accès en général limité mais avec de grandes différences selon les situations professionnelles, Premières Informations, Premières Synthèses, n° 12.1, DARES, Mars 2003
- Rapport de Stratégie nationale sur les pensions des pays membres de l'Union européenne : examen des réponses à l'objectif de soutien à l'activité des plus âgés, Questions retraite, n° 2002.55, Décembre 2002, Caisse des Dépôts et Consignations, Yves Guegano
- Vieillir au travail : comment promouvoir l'emploi des plus de 50 ans en Belgique ? Rapport national sur la Belgique, 16 novembre 2002
- Femmes actives en Lorraine, OREFQ, mai 2001

## **I. L'emploi des femmes dans la Grande Région**

## II. L'emploi des femmes dans la Grande Région

### Introduction

Dans l'ensemble de la Grande Région, le taux d'activité a progressé sous l'impulsion de l'activité féminine puisque dans le même temps le taux d'activité masculin connaît une inflexion sensible. Il s'ensuit un resserrement continu de l'écart entre les deux sexes. Pour toutes les régions, avec toutefois des différences dans l'ampleur des phénomènes, les femmes interrompent moins souvent qu'auparavant leur activité professionnelle. Or si on peut se réjouir de cette progression de l'activité féminine, force est de constater que les femmes restent dans l'ensemble plus fréquemment touchées par le chômage. Lorsqu'elles sont en emploi, compte tenu de la concentration et du développement de certaines activités, elles sont surreprésentées sur des postes d'exécution et parmi les actifs à temps partiel. Car c'est à l'égard de la durée du travail que les disparités hommes / femmes sont les plus marquantes.

**Remarque :** cette partie analyse les principales évolutions structurelles de l'activité et du chômage féminin dans la Grande Région entre 2000 et 2001 à partir notamment des données harmonisées fournies par Eurostat. Ces informations présentent parfois quelques différences par rapport aux données administratives, reposant parfois sur des concepts différents d'une région à l'autre. Il conviendrait bien entendu d'actualiser ces chiffres au regard des évolutions récentes qui sont de nature à modifier ou du moins à préciser cet état des lieux sur l'activité féminine.

### Un coup d'arrêt de la progression du taux d'activité féminin en 2001

Le taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) a connu une progression significative sur la dernière décennie. En revanche cette tendance connaît un coup d'arrêt en 2001. La diminution générale du taux d'activité féminin dans la Grande Région se répercute sur le taux d'activité global. C'est seulement au Luxembourg qu'il connaît une élévation notable d'un point. En Lorraine il stagne et dans les autres régions, il enregistre même une régression (la plus forte baisse est enregistrée en Sarre avec -1,6 points entre 2000 et 2001). Une comparaison du taux d'activité dans les différentes régions permet de constater qu'en dépit d'une certaine stagnation, la part des femmes actives (y compris les demandeurs d'emploi) reste relativement élevée (en comparaison des autres composantes de la Grande Région<sup>26</sup>) en Lorraine et Rhénanie-Palatinat, avec respectivement 48,8% et 46,6% d'actifs parmi les femmes de 15 à 64 ans. Suivent ensuite, le Luxembourg, avec 42,4%, (en progression d'un point par rapport à 2000) et la Sarre avec 41,1% (-1,6 points entre 2000 et 2001). La Wallonie constitue la région pour laquelle le taux d'activité des femmes reste faible et en baisse de 1,3 points sur un an.

### Taux d'activité des actifs de 15 à 64 ans en 2000 et 2001

Taux d'activité selon Eurostat actifs de 15 à 64 ans	2000		Ecart F / H (en points)	2001		Ecart F / H (en points)	Evol. Taux activité féminin entre 2000/2001 (en points)
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes		
Sarre	42,7%	62,7%	-20,0	41,1%	62,0%	-20,9	-1,6
Lorraine	48,7%	64,5%	-15,8	48,8%	65,1%	-16,3	+0,1
Luxembourg	41,4%	66,1%	-24,7	42,4%	65,7%	-23,3	+1,0
Rhénanie-Palatinat	47,2%	66,9%	-19,7	46,6%	65,9%	-19,3	-0,6
Wallonie	41,1%	60,3%	-19,2	39,8%	58,9%	-19,1	-1,3

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces du travail

Le **taux d'activité** représente « les forces de travail » (personnes actives occupées et personnes au chômage) en pourcentage de la population totale de 15 à 64 ans.

<sup>26</sup> Il faut noter que si le taux d'activité féminin en Lorraine est relativement élevé par comparaison aux autres composantes de la Grande Région, il reste cependant en deçà du niveau national en dépit d'un phénomène de rattrapage au cours de la dernière décennie.

La Grande Région a longtemps été marquée par le charbon et l'acier avec l'implantation de groupes industriels sur son territoire. Ces implantations ont largement contribué aux mouvements transfrontaliers des marchandises et des hommes. Durant toutes ces décennies, toutes les composantes de la Grande Région ont dû faire face à des problèmes légués par des structures économiques plus ou moins monolithiques (charbon, fer, acier, textile, chaussures). La main d'œuvre nécessaire à ces industries lourdes était plutôt masculine. De plus, les salaires relativement élevés et les avantages en nature (logements de fonction...) ont conduit les femmes de cette région à ne pas se positionner sur le marché du travail à l'époque florissante de ces industries. Les taux d'activité féminine sont de ce fait en dessous des moyennes nationales quelle que soit la région et particulièrement en Sarre, où l'écart avec la moyenne du pays est important.

La reconversion industrielle, avec des salaires moins avantageux et l'évolution des besoins (accession à la propriété...) expliquent en partie l'augmentation de la représentation des femmes dans la population active dans l'ensemble de la Grande Région. Elles sont aujourd'hui majoritaires dans les emplois salariés du tertiaire et notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé.<sup>27</sup>

### En dépit des progrès, l'écart entre le taux de chômage féminin et masculin persiste en 2001

Le taux d'activité des femmes peut être relativisé si l'on porte un regard sur le taux de chômage. En effet, la mesure du taux d'activité est influencée par la proportion de chômeurs (qui appartiennent à la population active). Ainsi, le taux de chômage féminin reste en 2001, presque systématiquement supérieur au taux de chômage masculin. Seule, la Sarre fait figure d'exception, puisque le taux de chômage féminin se situe en 2001 de 0,3 points en dessous de celui des hommes.

Le taux de chômage des femmes s'est détérioré sur la période observée seulement en Sarre et en Rhénanie-Palatinat. En Lorraine et Wallonie, il a baissé respectivement de 1,1 et 1,7 points entre 2000 et 2001.

Reste à savoir si dans ce cas, cette réduction globale du chômage se traduit effectivement par un progrès, notamment au niveau de la qualité et des conditions d'emploi des femmes sur le marché du travail. Car l'activité féminine est parfois encore marquée pour une frange de la population (notamment celles avec un bas niveau de qualification) par les emplois « secondaires » (fréquemment à temps partiel) ou par des emplois ne correspondant pas à la qualification possédée (déclassement de certains postes de travail...)...

### Les taux de chômage harmonisés en 2001

	Taux de chômage harmonisés en 2001			Ecart F/H (en points)	Evol. du taux de chômage féminin entre 2000 et 2001 (en points)
	Femmes	Hommes	Ensemble		
Sarre	7,7%	8,0%	7,9%	-0,3	+0,4
Lorraine	8,8%	5,1%	6,7%	+3,7	-1,1
Luxembourg	3,1%	1,9%	2,4%	+1,2	-0,2
Rhénanie- Palatinat	6,0%	5,5%	5,8%	+0,5	+0,2
Wallonie	12,2%	9,3%	10,6%	+2,9	-1,7

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces du travail

Rappel : en 2001, le taux de chômage global harmonisé s'élevait à 7,4% pour l'ensemble de la Grande Région.

Le **taux de chômage** est celui retenu par Eurostat. Il est obtenu en divisant le nombre de chômeurs par les données correspondantes de la population active selon l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT).

La définition du chômage utilisée dans l'EFT correspond à celle du Bureau International du Travail, selon laquelle les chômeurs sont les personnes de 15 ans ou plus qui, au cours de la période de référence étaient sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche active d'un emploi. Pour chaque catégorie, le chômage estimé en avril pour chaque Etat membre, est régionalisé sur la base du nombre de personnes inscrites dans les bureaux de placement en avril de la même année. Les données relatives à la population active sont régionalisées sur la base des résultats de l'EFT.

<sup>27</sup> Les femmes en Lorraine, Comparaisons internationales, Chantal Cocher, INSEE Lorraine, ouvrage collectif, 2002.

### **L'activité féminine est créatrice d'emploi**

Il pèse sur les femmes le soupçon d'avoir pris une part majeure dans la montée du chômage européen, qui débute dans les années soixante-dix, au moment même où leur taux d'activité augmente. Il doit être écarté : les pays à faible taux de chômage (États-Unis, Scandinavie, Royaume-Uni) présentent aussi un taux plus élevé d'activité globale et féminin. Plus l'écart entre l'activité des hommes et celle des femmes est élevé, et plus le chômage est important. Les pays où les femmes travaillent peu, présentent un faible taux d'activité global et un fort taux de chômage. La France et l'Allemagne se trouvent quant à elles dans une position intermédiaire (Majnoni d'Intignano, 1996). Les travaux économétriques de l'OCDE sont formels sur ce point (MacCarthy, 1988, Elmeskov et Pichelman, 1993). **L'activité féminine est créatrice d'emplois au niveau global sous l'effet de trois facteurs : elle génère de la valeur ajoutée ; elle provoque des emplois induits de services domestiques et d'écoles maternelles, de restauration et d'hôtellerie ; les femmes créent elles-mêmes de petites entreprises, denses en emplois d'un type nouveau. Dans les pays où le taux de chômage baisse, le taux d'activité des femmes augmente (Pays-Bas), et réciproquement<sup>28</sup>.**

### **Zoom dans la Grande Région sur les frontalières habitant en Lorraine**

Dans le cadre de la thématique sur l'activité féminine, il est intéressant d'observer la situation des frontalières. Toutefois, les seules informations détaillées dont nous disposons actuellement sont celles concernant les frontalières lorraines à partir des données du dernier recensement de la population de 1999 (source : INSEE – recensement de 1999 sondage au 1/4). Nous n'avons pu rassembler de données équivalentes pour les autres composantes de la Grande Région. Il convient cependant de préciser qu'à l'échelle de la Grande Région, le groupe numéraire le plus important est constitué par des femmes habitant en Lorraine et travaillant dans un des trois pays voisins (Luxembourg, Allemagne et Belgique). En 1999, selon les données de l'INSEE, on recensait plus de 22 350 frontalières habitant en Lorraine, soit près de 36% du total des travailleurs frontaliers de cette région. Selon ces données, le profil des frontalières lorraines varie fortement selon le pays de destination et s'explique en grande partie par la structure des emplois d'un pays à l'autre. Ainsi en Allemagne, 36,3% des femmes occupent ainsi un poste d'ouvrières non qualifiées ce qui traduit également le poids plus important de l'industrie dans ce pays. Cette proportion est respectivement de 20,2% et 15,4% pour les frontalières qui travaillent en Belgique et au Luxembourg. Dans ces deux pays, les employées constituent la catégorie la plus nombreuse compte tenu des emplois tertiaires offerts : 46,7% des frontalières sont des *employées* en Belgique, 56,6% pour le Luxembourg contre 37,2% seulement pour l'Allemagne (cf. tableau). De même, les frontalières sont peu représentées parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures et ce quel que soit le pays de destination.

### **Répartition des catégories socio-professionnelle des emplois occupés par les frontalières lorraines selon le pays de destination en 1999**

<b>Catégorie socioprofessionnelle occupée en 1999</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Belgique</b>	<b>Luxembourg</b>
Agriculteurs exploitants	-	-	-
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1,5	1,6	0,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,9	4,0	4,1
Professions intermédiaires	13,0	20,4	17,7
Employés	37,2	46,7	56,6
Ouvriers qualifiés	9,1	7,1	5,3
Ouvriers non qualifiés	36,3	20,2	15,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : INSEE – RP 1999- sondage au 1/4

<sup>28</sup> Égalité entre femmes et hommes : aspects économiques, Conseil d'Analyse Economique, Rapport de Béatrice Majnoni d'Intignano



## La montée de l'activité féminine s'est appuyée sur le développement du tertiaire/ services

Dans la Grande Région, le tertiaire concentre environ 85% de la main d'œuvre féminine. Cette proportion varie de 83,1% en Rhénanie-Palatinat à 91,9% au Luxembourg. La montée de l'activité féminine s'est principalement appuyée sur le développement des services et même dans les métiers de la production, le nombre d'employées assurant des prestations de services (comptabilité, gestion, secrétariat...) augmente. Les emplois directs dans l'industrie se sont effondrés au cours des 20 dernières années et on assiste à un développement de l'emploi dans les services et dans une moindre mesure le commerce. Et les perspectives de placement de la main d'œuvre dans ces secteurs devraient être encore positives à l'avenir puisque les prospectivistes s'accordent à dire que les besoins économiques iront croissants dans ces domaines.

Toutefois, si l'on s'en tient aux évolutions entre 2000 et 2001, le tertiaire / services enregistre une baisse du nombre d'emplois de 2,4% en Sarre (-3 800 emplois) et de 0,8% en Wallonie (-3 600 emplois) selon les données d'Eurostat. Ces deux régions se situeraient à contre tendance des autres composantes de la Grande Région. Principalement touchés par ce recul, ont été les emplois des cafés, de l'hôtellerie-restauration, les métiers du commerce, des banques et des assurances et d'autres activités comme les centres d'appels (call centers) et les emplois de la fonction publique.

La diminution progressive du poids des emplois industriels directs au profit des emplois de services, suppose d'articuler les stratégies de qualification de la main d'œuvre aux transformations des emplois propres au tertiaire/services. Les exigences concernant la qualification ont tendance à croître et l'emploi non qualifié recule fortement, certains prédisant même sa disparition à terme. Ce mouvement s'inscrit dans la tendance générale à l'élévation du niveau de formation qui rend de plus en plus aléatoire l'insertion ou la réinsertion de la main d'œuvre de faible niveau de qualification (même si cette tendance générale mériterait d'être nuancée notamment pour certains niveaux de formation qui trouvent aisément un emploi de qualité).

### Part des femmes dans le tertiaire et dans l'industrie en 2001

	Tertiaire	Industrie
Sarre	54,6%	17,5%
Lorraine	54,8%	18,3%
Luxembourg	47,9%	12,4%
Rhénanie-Palatinat	54,5%	21,8%
Wallonie	50,7%	13,9%
<b>Grande Région</b>	<b>53,2%</b>	<b>18,7%</b>

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces du travail

### L'emploi féminin par grand secteur d'activité en 2001

	Agriculture	Industrie	Tertiaire	Ensemble
Sarre	0,8%	11,0%	88,2%	100%
Lorraine	1,4%	13,9%	84,7%	100%
Luxembourg	1,8%	6,1%	91,9%	100%
Rhénanie-Palatinat	1,9%	15,0%	83,1%	100%
Wallonie	1,2%	8,0%	90,8%	100%

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces du travail

### Evolution des secteurs d'activités entre 2000 et 2001 (en pourcentages)

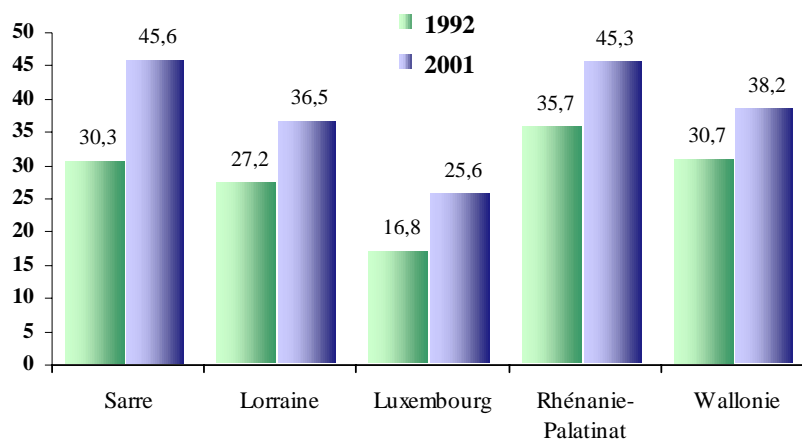
De 2000 à 2001 en pourcentage	Agriculture	Industrie	Tertiaire
Sarre	-6,7%	-7,5%	-2,4%
Lorraine	-3,2%	+0,5%	+9,9%
Luxembourg	-27,3%	+8,9%	+4,0%
Rhénanie-Palatinat	+6,0%	-7,4%	+1,0%
Wallonie	-4,9%	-4,7%	-0,8%

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces du travail

## Les femmes plus souvent sur des formes particulières d'emploi et notamment les emplois à temps partiel

Le mouvement de tertiairisation explique la montée de l'activité féminine, mais les conditions d'emplois présentent des inégalités entre sexes : les femmes sont plus souvent employées que les hommes sur des formes particulières d'emploi (contrats à durée déterminée, stages, emplois aidés, emplois à temps partiel contraint...). Elles présentent également une moins grande récurrence dans l'emploi stable. Dans la Grande Région comme ailleurs, le travail à temps partiel reste ainsi majoritairement féminin (cf. graphique sur le temps partiel par région). Le travail à temps partiel a connu une croissance rapide dans toutes les régions, avec des nuances régionales cependant, et dans les deux régions allemandes de manière encore plus forte qu'ailleurs.

### Part du temps partiel parmi les femmes actives (%)



Source : Eurostat – Enquête sur les Forces du travail

Le temps partiel a été promu dans le but de créer des emplois et faciliter l'entrée ou le retour des femmes sur le marché du travail. Subventionné parfois par les pouvoirs publics (abattement de cotisations sociales...), le nombre d'emplois à temps partiel a en effet considérablement augmenté, permettant un « enrichissement de la croissance en emplois », mais **le temps partiel a aussi été massivement utilisé dans des secteurs à main d'œuvre majoritairement féminine, comme la grande distribution, non pas pour améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle mais comme une mesure de flexibilité**. Ces emplois se caractérisent par des horaires atypiques, de durée courte, souvent émietté dans la journée (coupures, qui ne permettent cependant pas aux salariées qui habitent loin de leur lieu de travail de revenir chez elles) et souvent placée tôt le matin ou tard le soir, dans des conditions qui compliquent la vie familiale au lieu de la faciliter.<sup>29</sup> Les enquêtes réalisées en France par la DARES montrent que 40 % des femmes à temps partiel indiquent que celui-ci est « subi », c'est-à-dire qu'elles souhaiteraient travailler plus. De même, les enquêtes par sondage réalisées en Sarre montrent que 81,5% des employés à temps partiel sont des femmes et qu'il ne s'agit pas forcément d'un choix volontaire mais expriment le poids des charges pesant sur les femmes sans cesse tiraillées entre profession, travaux ménagers et éducation des enfants. De plus, il existe en Allemagne une frange de personnes, surtout des femmes, en « emploi restreint », exonéré des charges sociales, ce qui implique que, malgré leur travail, elles n'ouvrent pas droit à une retraite<sup>30</sup>. Le temps partiel pris globalement ne semble donc pas avoir amélioré la conciliation entre vie de travail et vie familiale. Il semble au contraire non seulement rendre la vie des femmes plus difficile du point de vue de l'articulation avec la vie familiale mais aussi être l'une des raisons de l'accroissement de la présence des femmes parmi les travailleurs pauvres.

<sup>29</sup> Dominique MEDA, philosophe du travail, Les femmes peuvent-elles changer la place du travail dans la vie ?

<sup>30</sup> Il n'existe pas de statistiques actuelles concernant l'emploi restreint. Les plus récentes datent de 1999. Le pourcentage des travailleurs optant pour ce genre d'emploi est évalué à 18,2 % de la population active dont 60% serait des femmes. (Source: Grewer, H.-G.; Reindl, J.: emploi restreint et fausse autonomie, Iso Institut Sarrebruck, 2000).

### **Déclassement, écarts de salaires...**

Le développement du tertiaire favorise le travail des femmes mais les cantonne aussi souvent dans des postes d'exécution. Les emplois en haut de l'échelle dans le tertiaire sont majoritairement masculinisés tandis que les femmes sont très souvent affectées à des activités peu qualifiées. Et les nombreuses enquêtes réalisées au cours des dernières années montrent que les femmes occupent plus souvent que les hommes des emplois inférieurs à leur qualification (phénomène de déclassement).<sup>31</sup> La conséquence directe de ces inégalités est que les revenus salariaux diffèrent entre hommes et femmes au détriment de celles-ci.<sup>32</sup> Les femmes embauchées à temps partiel, dans le commerce ou certaines activités de services doivent assez fréquemment se contenter de bas salaires ou moins bien rémunérés que les emplois industriels ou les emplois d'encadrement. Ce phénomène des bas salaires affecte d'ailleurs assez largement toutes les générations de femmes actives. Ces écarts se répercutent tout au long de l'évolution de carrière dans la vie active et ensuite, une fois atteint l'âge de la retraite.

### **Les références à l'emploi stable de plus en plus floues**

Les images traditionnelles des métiers ont évolué et de ce point de vue, il est nécessaire de revoir nos manières d'observer aujourd'hui les évolutions de l'emploi. La frontière étanche entre le foyer familial et le lieu de travail s'atténue en raison de l'introduction des nouvelles techniques (télétravail, réseaux à hauts débits, ...) permettent à la fois de maintenir le lien entre les deux et de faire tout ou partie du travail à domicile. La norme de l'emploi stable est contrebalancée par la montée de nouvelles formes d'emploi qui, à côté de l'extension du travail à temps partiel, proviennent de la division des lieux de travail grâce aux nouvelles technologies.

A l'horizon de dix années et au niveau macroéconomique, le marché du travail sera transformé par l'accroissement du nombre des inactifs. Face à des pénuries de main-d'œuvre, l'ajustement se fera par les taux d'activité masculins et féminins et les femmes pourraient constituer un apport décisif et le recours à l'emploi féminin a toutes de chances de s'amplifier. La palette des qualifications pourrait s'accroître grâce à une formation plus appropriée et diversifiée des femmes. C'est pourquoi, par exemple, le gouvernement de la Sarre entend mettre en place des mesures intensifiant la qualification. De telles mesures pourraient figurer déjà dans l'enseignement scolaire et se poursuivre au cours de la vie active dans la formation professionnelle continue pour adulte. À signaler comme innovations, une formation axée sur les technologies nouvelles et systèmes d'organisation, le renforcement de nouvelles méthodes d'enseignement qui assurent des qualifications-clés permettant d'harmoniser travail et technique dans les entreprises. Semblables modifications structurelles et culturelles dans les domaines de l'enseignement et de la formation ne visent pas seulement à accroître la compétence en matière de travail : il s'agit plutôt de permettre à chaque employé(e) de prendre une certaine responsabilité personnelle dans le déroulement de son travail et de sa vie.

---

<sup>31</sup> Pour l'Allemagne on peut se référer à un sondage du BIBB/IAB de 1998/99 portant sur des groupes professionnels de formations différentes. En outre les femmes occupent plus souvent que les hommes des emplois inférieurs à leur qualification. C'est pourquoi elles sont manifestement sous représentées dans la catégorie des cadres supérieurs. Les femmes subissent des discriminations non seulement dans le domaine de la gestion mais aussi dans celui relatif aux nouvelles technologies

<sup>32</sup> En France par exemple, selon les estimations de l'INSEE, les écarts entre salaires féminins et masculins ont diminué depuis le milieu des années 60. Ils continuent de se situer autour de 20%. A diplôme, expérience professionnelle identiques et à même qualification, les hommes ont toujours un salaire supérieur de 13% aux femmes. Mais cet écart résiduel n'est pas un phénomène propre à la France, il subsiste dans tous les pays.

### **Pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale**

Afin que des changements puissent porter leurs fruits, il s'avère nécessaire d'améliorer les infrastructures qui permettent de mieux coordonner famille et profession. Ceci touche avant tout l'éducation des enfants. Il faut également agir en faveur des familles monoparentales (parmi lesquelles les femmes sont fortement représentées) dont un très grand nombre se trouve parfois dans une situation financière fragile, dépendant pour l'essentiel de l'aide sociale.

Les modes de garde pour les jeunes enfants n'ont absolument pas été suffisamment développés, signe de l'hésitation des pouvoirs publics à abandonner un modèle de division sociale traditionnelle des tâches ou de protection de la femme au travail pour un modèle de soutien actif à l'égalité entre hommes et femmes.<sup>33</sup>

Les modes de garde constituent une très grande préoccupation pour les femmes car non seulement les places sont en nombre très insuffisant, mais les horaires conviennent également souvent de moins en moins aux femmes salariées qui connaissent des horaires « atypiques ». Ensuite les femmes continuent souvent de prendre en charge une série de problèmes concrets imposant des contraintes temporelles. Elles jonglent en permanence entre les différentes contraintes, font de l'équilibrisme pour continuer d'assurer la gestion de l'ensemble des tâches, y compris la question de la continuité entre des lieux différents : école, travail, magasin, médecin.... Très clairement, une partie des inégalités professionnelles dont sont victimes les femmes s'explique par le fait qu'il est toujours admis, même si c'est de manière tacite, que la charge des enfants et du domestique leur incombe.<sup>34</sup> D'où leur moindre disponibilité – réelle ou supposée par les employeurs -, un ciblage sur elles des mesures de conciliation ou prétendues telles, comme le temps partiel... Très clairement un certain nombre de postes leur sont inaccessibles en raison de cette prétendue responsabilité qui leur incombe. Il apparaît nécessaire de réfléchir à une nouvelle conception de la politique familiale qui, en réconciliant développement de l'activité féminine et vie familiale, favoriserait l'égalité professionnelle, serait source de croissance et d'emploi et pourrait même à terme induire une hausse de la natalité. Afin d'évincer les discriminations surgissant au niveau des structures, l'Allemagne a réagi en promulguant des lois rendant famille et activité professionnelle plus compatibles. Il s'agit en l'occurrence de la loi concernant le travail à temps partiel et les contrats à durée déterminée en vigueur depuis le 1er janvier 2001, qui pour l'essentiel étend le travail à temps partiel au domaine des cadres supérieurs et la loi sur la parité entre hommes et femmes en vigueur depuis le 5 décembre 2001

---

<sup>33</sup> En ce qui concerne les infrastructures et encouragements financiers accordés à la main d'œuvre féminine, il existe de grandes différences entre la France et les autres pays européens. L'offre élevée d'un gardiennage compétent pour les enfants grâce aux crèches, jardins d'enfants et l'école toute la journée ainsi que d'éventuels encouragements financiers (division des conjoints, combinatoire fiscale III/V) permettent d'accroître le nombre des femmes désireuses d'emplois

<sup>34</sup> Même si en théorie, le congé parental n'est pas une mesure réservée aux femmes, force est de constater que peu d'hommes l'utilisent.. Les décrets fiscaux et les assurances sociales favorisent encore trop souvent l'image du « père nourricier » et la traditionnelle division des tâches est encore d'actualité.

## **En conclusion**

Malgré l'existence des droits affirmés notamment dans la législation communautaire, l'égalité des chances sur le marché du travail n'est pas encore acquise dans les faits. La situation faite aujourd'hui aux femmes dans les pays développés constitue un paradoxe en même temps qu'un archaïsme. Les femmes sont de plus en plus actives, elles se sont installées dans le travail, elles sont également dans l'ensemble, mieux formées, diplômées et qualifiées que les hommes (elles investissent plus que les hommes dans la formation initiale, font des études plus longues et obtiennent plus de diplômes). Or, les femmes sont toujours, malgré les progrès réalisés, particulièrement concernées par les inégalités entre sexes qui subsistent dans tous les domaines, et plus particulièrement dans la vie économique et dans la sphère domestique et familiale.

On n'a pas assez insisté sur le fait que l'entrée massive des femmes sur le marché du travail à partir des années 60 n'a absolument pas été réfléchie, accompagnée et débattue du point de vue de ses conséquences sur l'ensemble de la vie sociale. Ce très profond changement n'a en effet pas été « accompagné » dans la mesure où, alors même que les femmes s'alignaient sur le modèle masculin d'activité - à plein temps - leur environnement n'a absolument pas bougé. Les entreprises n'ont pas, sauf exception, revu leur organisation du travail, de manière par exemple à permettre aux hommes et aux femmes des investissements plus courts au travail pour qu'ils puissent, les uns et les autres, continuer de prendre en charge la vie domestique et familiale (Dominique MEDA)

L'élargissement et l'enrichissement de l'offre de main d'œuvre qualifiée sont sans doute les facteurs les plus dynamiques de la croissance dans les modes de production contemporains. Cela implique que les femmes cessent d'être cantonnées dans des emplois ou des activités peu qualifiés marqués par la division du travail.

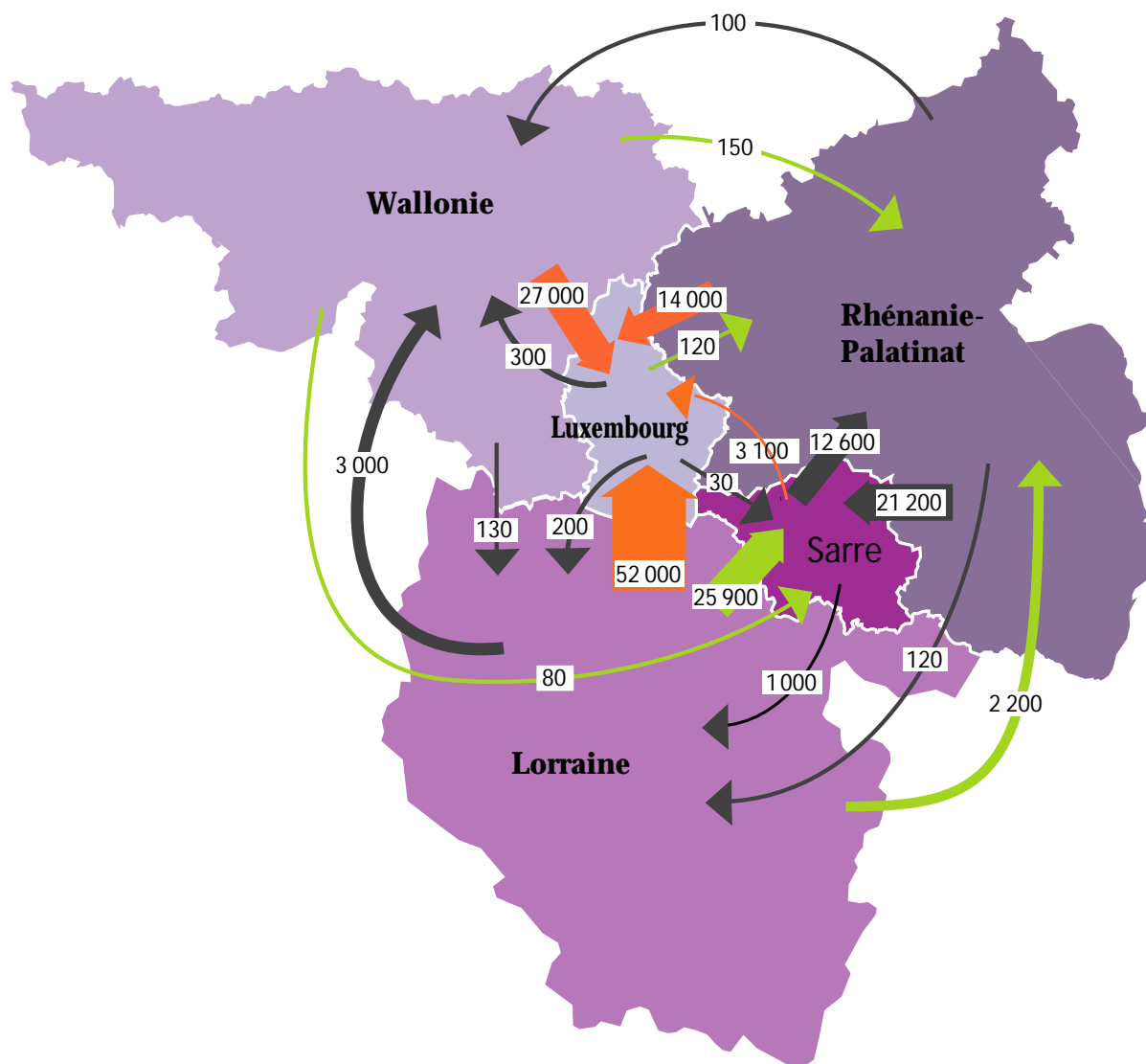
**Pour aller plus loin...**

- Livre bleu sur les conditions de vie et de travail des femmes dans les entreprises de la Grande Région, CRD Eures Lorraine et CRD Eures Luxembourg, 1998, 94 pages.
- Livre vert sur les conditions de vie et de travail des femmes dans les entreprises de la Grande Région, CRD Eures Lorraine, 1999, 36 pages.
- Les femmes en Lorraine, égalités et disparités à travers les chiffres entre hommes et femmes, ouvrage collectif, DRDFE, DRTEFP, INSEE, Rectorat de Nancy-Metz, ORSAS, OREFQ, SESGAR, DRASS, INSEE, 2002.
- Femmes actives en Lorraine, OREFQ, mai 2001.
- L'emploi des femmes dans les centres d'appel: étude des conditions de travail en Lorraine et en Sarre, étude réalisée par le CRD-EURES (disponible uniquement en français)
- Égalité entre femmes et hommes : aspects économiques, Conseil d'Analyse Economique, Rapport de Béatrice Majnoni d'Intignano
- Dominique MEDA, philosophe du travail, Les femmes peuvent-elles changer la place du travail dans la vie ?
- Allmendinger, Jutta, Wimbauer, Christine (2003). Von der Magd zum Markt Zwiespalt Beruf und Familie: Trotz unbestreitbarer Fortschritte bleibt Geschlechtergleichheit oft eine bloß diskursive Idee. Frankfurter Rundschau vom 06.03.2003
- Angestelltenkammer Bremen (Hrsg.). (2000). Von den Nachbarinnen lernen. Vereinbarkeit von Familie und Beruf in Europa. Dokumentation einer gemeinsamen Tagung von Angestelltenkammer Bremen und Zentralstelle für die Verwirklichung der Gleichberechtigung der Frau.
- Arbeitsmarktbericht der saarländischen Landesregierung, 2001.
- Berufsbildung in Wissenschaft und Praxis. Zeitschrift des Bundesinstituts für Berufsbildung 31. Jahrgang, März/April 2002, W. Bertelsmann Verlag
- Bundesministerium für Bildung und Forschung. Berufsbildungsbericht 2002
- Grewer, H.-G.; Reindl, J.: Geringfügig Beschäftigte und Scheinselbständige Iso Institut Saarbrücken, 2000.
- Martens, Maria (2001) Entwurf einer Stellungnahme des Ausschusses für Kultur, Jugend, Bildung, Medien und Sport für den Ausschuss für Beschäftigung und soziale Angelegenheiten zu der Mitteilung der Kommission an den Rat über neue europäische Arbeitsmärkte – offen und zugänglich für alle (KOM(2001) 116 – C5-0188/2001 – 2001/2084 (COS)
- Ministerium für Arbeit, Soziales, Familie und Gesundheit Rheinland-Pfalz (Hrsg.). "Zukunftskonzeption Telearbeit in Rheinland-Pfalz".
- Pfarr, Heide M. (2002): Frauenerwerbstätigkeit im europäischen Vergleich: In: Aus Politik und Zeitgeschichte (B 46-47/2002)

### **III. Les frontaliers dans la Grande Région**

### III. Les frontaliers dans la Grande Région

Les travailleurs frontaliers en 2001  
 Grenzüberschreitende Berufspendler in 2001



© Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

Source : Offices statistiques de la Grande Région – Statistiques en Bref 2002

#### La Grande Région concentre 40% des frontaliers de l'Europe des Quinze

Le travail frontalier est depuis longtemps un phénomène d'ampleur dans nos régions. Depuis près de 20 ans, il n'a pas cessé de progresser, notamment à destination du Grand Duché du Luxembourg, au point que de véritables dépendances économiques et fonctionnelles se sont instaurées entre ce pays et les espaces qui le bordent. Il s'agit d'un phénomène complexe dont il convient de mieux saisir les impacts économiques, sociaux et structurels sur les différentes composantes de la Grande Région. En effet, la Grande Région est la zone européenne qui accueille le plus grand nombre de frontaliers. Elle intervient à elle seule pour 25% dans les mouvements frontaliers en Europe si l'on intègre également la Suisse. Cette proportion atteint 40% si l'on se limite uniquement à l'Europe des 15, soit 350 000 personnes environ<sup>35</sup>.

<sup>35</sup> Le nombre de frontaliers s'élève à plus de 500 000 si l'on intègre la Suisse

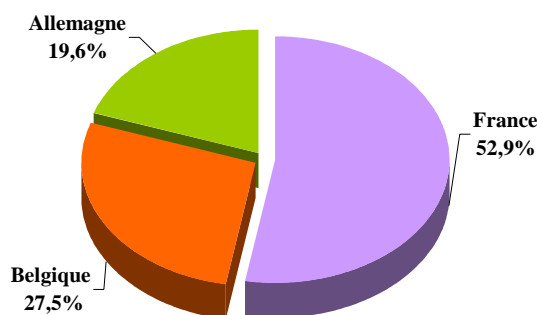


### Près de 104 000 frontaliers au Luxembourg en mars 2002

Deux grands flux de migrations alternantes s'observent<sup>36</sup> : celui des travailleurs lorrains en direction de la Sarre<sup>37</sup> d'une part et celui des travailleurs provenant de Wallonie, Lorraine, Sarre et Rhénanie-Palatinat en direction du Luxembourg d'autre part. L'attraction exercée par le marché de l'emploi luxembourgeois, en forte croissance, est particulièrement importante par rapport aux régions voisines. Outre les travailleurs étrangers immigrants, le Luxembourg emploie avant tout des travailleurs issus des régions frontalières qui, chaque jour, font la navette entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Selon les chiffres disponibles<sup>38</sup> pour l'année 2002, le nombre de frontaliers vers le Luxembourg s'élève à près de 103 921 au 31 mars 2002 (102 685 salariés et 1236 indépendants), soit 38% de l'emploi salarié intérieur, alors qu'ils n'étaient que 15 000 dans les années 80. Sur une période de 5 ans (entre mars 1997 et mars 2002), 60 821 emplois salariés ont été créés au Luxembourg.<sup>39</sup> Ces emplois ont été occupés en grande majorité (63%) par les travailleurs frontaliers suivis par les résidents luxembourgeois mais possédant une autre nationalité (26,5%) et enfin seulement 7,2% par les « résidents nationaux ».

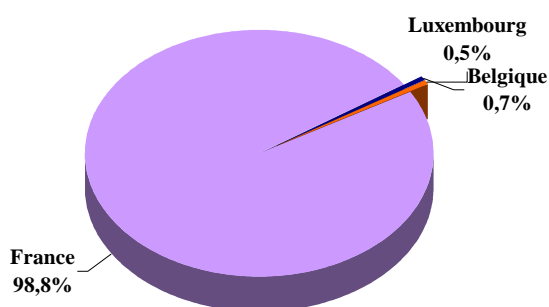
Plus de la moitié des frontaliers au Luxembourg sont originaires de la France alors que jusqu'en 1987, la Belgique constituait le principal pourvoyeur de main d'œuvre du Grand-Duché. Le déclin de certaines industries, où les Belges étaient fortement représentés et l'essor des services marchands, notamment commerciaux, expliquent le renversement de la proportion Belges-Français.

### Travailleurs frontaliers salariés au Luxembourg selon le pays d'origine au 31 mars 2002



Source : IGSS

### Travailleurs frontaliers salariés en Sarre et Rhénanie-Palatinat selon le pays d'origine au 31 mars 2002



Source : Bundesanstalt für Arbeit

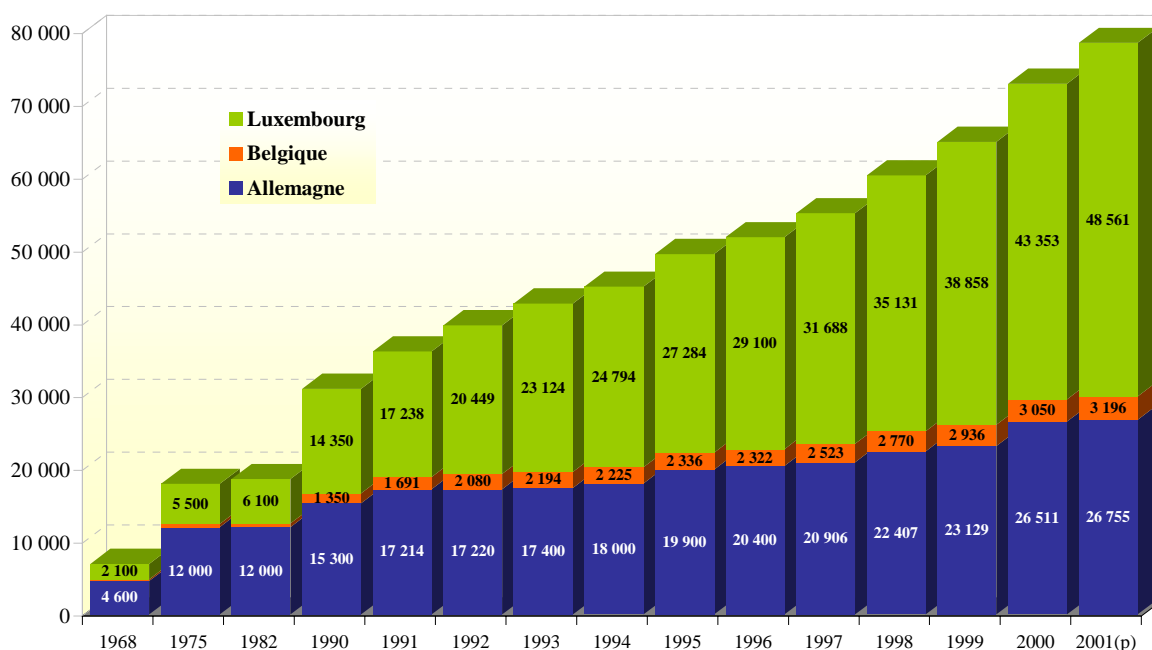
<sup>36</sup> Les flux du Luxembourg ou d'Allemagne vers les autres pays, même s'ils se sont développés, concernent de faibles volumes. Ils seraient ainsi 700 travailleurs à quitter quotidiennement le Luxembourg pour l'un des 3 pays voisins.

<sup>37</sup> En ce qui concerne le flux des frontaliers lorrains en direction de la Sarre, il convient de noter qu'un tiers de ces travailleurs aurait été employé jusqu'en 1999, pour des "emplois à 630 DM" (emplois non soumis au paiement de l'assurance sociale obligatoire) et n'aurait donc pas été pris en compte dans les statistiques.

<sup>38</sup> Source : Sécurité sociale luxembourgeoise

<sup>39</sup> Si l'on se réfère aux travaux du Comité Economique et Social luxembourgeois (fin 2001) et aux déclarations du Premier Ministre du Luxembourg, à partir des hypothèses de croissance démographique et socio-économique pour le Grand Duché, la main d'œuvre frontalière devrait continuer à affluer puisqu'on table sur des besoins de 300 000 frontaliers dans les 20 ans à venir.

**Les frontaliers lorrains de 1968 à 2001**



\*) Les effectifs de frontaliers travaillant en Belgique indiqués pour mars 2000 sont identiques à ceux de 1999 car leur mise à jour ne sera possible qu'en 2001.  
 Source : INSEE -Arbeitsamt, Sécurité sociale Luxembourgeoise, INAMI Belge, CPAM -Estimations d'emploi frontalier de mars 1990 à mars 2000 (\* pour provisoire) - Réalisation : OREFQ – Tableau de bord par zone d'emploi –Edition n°8

**32 000 frontaliers à destination de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat**

Les flux en direction de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat représentent quelque 32 000 personnes au 30 juin 2001<sup>40</sup> et concernent essentiellement des ressortissants français. Alors que les mouvements vers l'Allemagne (en relative stagnation ces dernières années) constituaient l'essentiel des mouvements frontaliers dans les années 80, ils ont été largement supplantés par les flux en direction du Luxembourg.

**Une aire de recrutement qui dépasse largement les régions limitrophes**

L'aire de recrutement des frontaliers au Luxembourg est relativement vaste et s'étend au-delà des limites de la Grande Région. L'ouverture de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européenne à l'horizon 2007, devrait également participer à l'accentuation de ce phénomène.

Au 31 mars 2002, 3,3% des frontaliers français ne résident pas dans les départements limitrophes (Ardennes, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle) ; 9,3% des frontaliers belges ne résident pas dans les provinces de Liège et de Luxembourg ; 10,4% des frontaliers allemands ne résident pas en Sarre et en Rhénanie-Palatinat.

Il est vraisemblable, mais cela reste une hypothèse à vérifier, que l'aire de recrutement s'élargit avec la qualification du poste proposé.<sup>41</sup>

Parmi ces frontaliers, certains sont natifs du pays où ils exercent leur activité. Leur choix de s'installer de l'autre côté de la frontière s'explique avant tout par des raisons économiques. En effet, la forte croissance de l'économie luxembourgeoise a eu pour conséquence le renchérissement des prix immobiliers. Les prix du marché immobilier plus faibles hors du Grand Duché (bien qu'en forte progression dans les zones transfrontalières) et la fiscalité plus avantageuse ont incité de nombreux travailleurs à s'installer dans le nord de la Lorraine ou dans la Province de Luxembourg...

<sup>40</sup> Source : Bundesanstalt für Arbeit

<sup>41</sup> Des données complémentaires (recensement de la population, enquête ad-hoc...) mériteraient d'être mobilisées pour vérifier cette hypothèse. Pour les frontaliers français, une exploitation du recensement de 1999 sur le métier exercé (à partir de la profession et catégorie socio professionnelle détaillée) par ceux qui n'habitent pas au Luxembourg, en Sarre et en Rhénanie-Palatinat, mais viennent y travailler pourrait être envisagée.

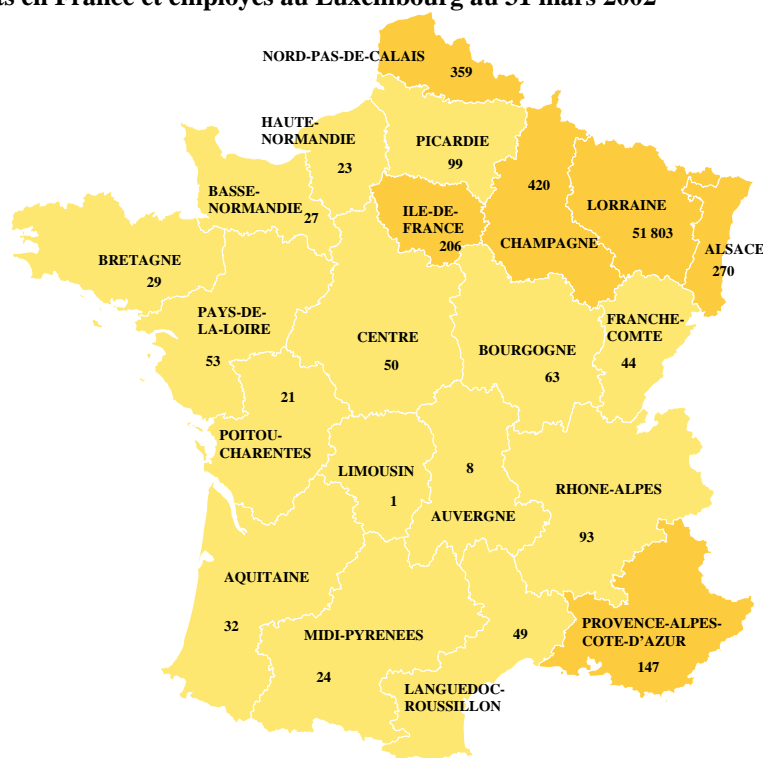
## Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle Observatoire interrégional du marché de l'emploi

De même la fiscalité directe, le prix du foncier, le cadre de vie et l'insuffisance de logements sur le versant sarrois contribuent à l'installation de nombreuses familles allemandes dans le Bassin Houiller Lorrain.<sup>42</sup> Au recensement de 1990, on dénombrait 10 500 Allemands, Belges et Luxembourgeois installés en Lorraine. En 1999, ils sont près de 31 300, soit 20 800 nouveaux arrivants essentiellement de nationalité allemande (les trois quarts de l'augmentation entre 1990 et 1999).

Les mouvements inverses bien que concernant des volumes plus marginaux gagnent en importance (voir carte des travailleurs frontaliers en 2001). Ainsi, on recensait en 2001 :

- un millier de mouvements de la Sarre et 120 de la Rhénanie Palatinat vers la Lorraine,
- du Luxembourg vers la Wallonie (300 personnes), vers la Lorraine (200 personnes), vers la Rhénanie-Palatinat et la Sarre (150 personnes)

### Les salariés résidents en France et employés au Luxembourg au 31 mars 2002

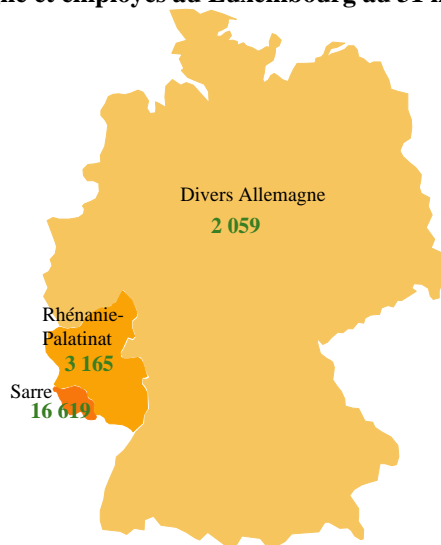


Source : IGSS

Réalisation : A. Tibesar et F. Jacquet, cellule EURES de l'ADEM, C. Ruffini de l'ANPE Lorraine

<sup>42</sup> Les nouveaux arrivants allemands sont concentrés sur la frontière bordant l'Allemagne et notamment les communes de Forbach, Metz, Stiring Wendel, Creutzwald, Petite-Rosselle, Spicheren, Grosbliederstroff, Freyming Merlebach, Alsting, Schoeneck et Thionville (Cf. Article *Anciens voisins, nouveaux lorrains*, Economie Lorraine, n°210, Juillet-Août 2001, Chantal Cocher).

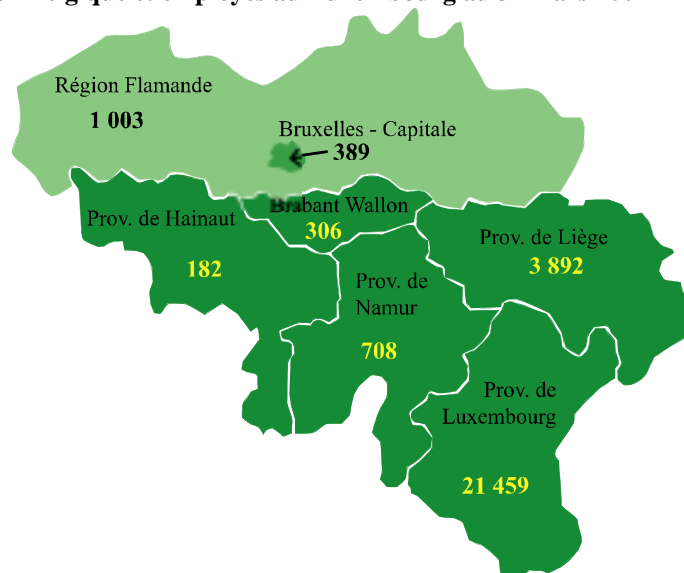
**Les salariés résidents en Allemagne et employés au Luxembourg au 31 mars 2002**



Source : IGSS

Réalisation : A. Tibesar et F. Jacquet, cellule EURES de l'ADEM, C. Ruffini de l'ANPE Lorraine

**Les salariés résidents en Belgique et employés au Luxembourg au 31 mars 2002**



Source : IGSS

Réalisation : A. Tibesar et F. Jacquet, cellule EURES de l'ADEM, C. Ruffini de l'ANPE Lorraine

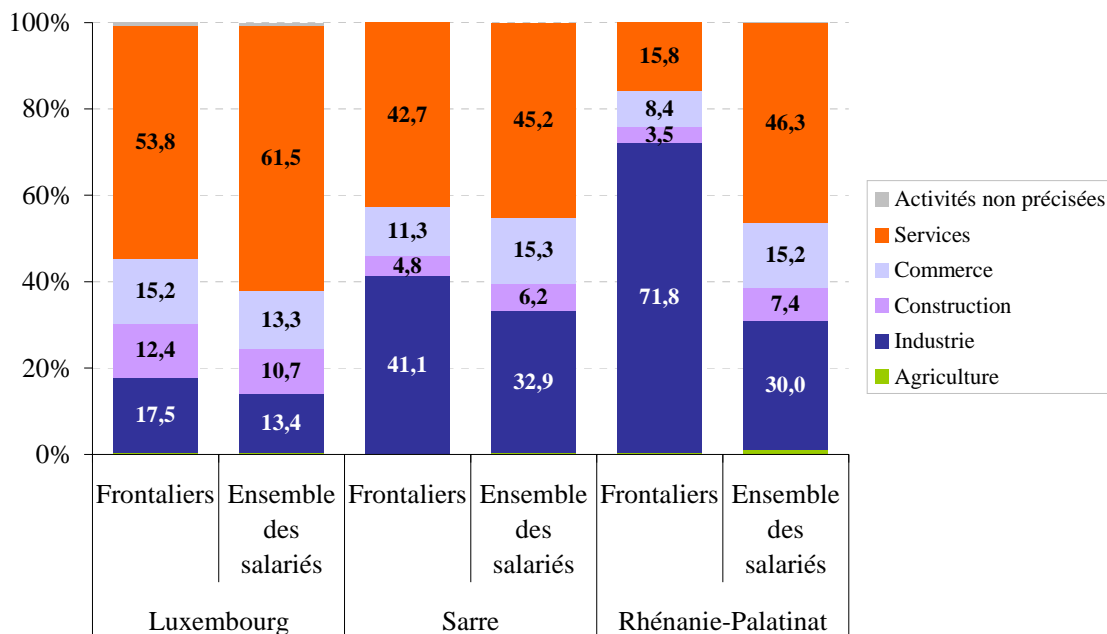
**Une répartition sectorielle des frontaliers différenciée**

La répartition sectorielle des frontaliers est fortement différenciée selon le pays de destination. Plutôt orientés vers le tertiaire au Luxembourg et dans une moindre mesure en Sarre, les emplois sont concentrés essentiellement dans l'industrie en Rhénanie-Palatinat. La structure du tissu économique des régions d'accueil et le type d'emplois offerts qui varient sensiblement expliquent les différences constatées.

54% des frontaliers au Luxembourg sont concentrés dans les services, 17,5% dans l'industrie, 15,3% dans le commerce, 12,4% dans la construction

La Sarre présente une structure sectorielle plus équilibrée : 4 frontaliers sur 10 travaillent dans l'industrie et les services affichent une proportion quasiment identique (42,7% au 31 juin 2001). De son côté la Rhénanie-Palatinat emploie les frontaliers essentiellement dans le secteur des industries manufacturières : 72% des frontaliers (soit 4 210 personnes au 30 juin 2001) contre 16% dans les services et 8,4% seulement dans le commerce.

**Répartition des frontaliers et de l'ensemble des salariés par grand secteur d'activité au 31 mars 2002 pour le Luxembourg et au 30 juin 2001 pour la Sarre et la Rhénanie Palatinat**



Source : IGSS

### Une dépendance par rapport à la main d'œuvre frontalière ?

Les frontaliers représentent 38% du total des salariés au Luxembourg et respectivement 7,3% et 0,5% des emplois salariés de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat. Ce chiffre global masque de fortes disparités sectorielles. De nombreux secteurs emploient majoritairement des frontaliers au Luxembourg alors qu'en Allemagne le poids des frontaliers parmi l'ensemble des salariés reste plus circonscrit à certaines activités.

En ce qui concerne le Luxembourg, les frontaliers occupent plus de la moitié des emplois dans les secteurs suivants : *Activités informatiques* (70% des salariés), *locations sans opérateur* (59,9%), *Services fournis principalement aux entreprises* (53,5%) et *Industries manufacturières* (50,8%). Suivent des secteurs comme la *Recherche et développement*, la *Construction*, le *Commerce et la réparation automobile*, l'*Intermédiation financière*, les *Transports et communication* où environ 4 salariés sur 10 sont des frontaliers en mars 2002. A travers ces quelques chiffres, on peut noter la dépendance du Grand Duché envers ses voisins pour certaines activités. Cette dépendance est toutefois à moduler par la nature des emplois occupés et la répartition entre les emplois d'exécution et les emplois d'encadrement. Il n'est pas possible à l'heure actuelle, compte tenu des éléments dont nous disposons de traiter cette question dans le cadre de ce rapport.

En Sarre, 18,4% des salariés du secteur *Immobilier, location et services aux entreprises* sont des frontaliers. Cette proportion s'élève à 10% pour les *industries manufacturières* (10 297 frontaliers au 30 juin 2001). Dans les autres secteurs d'activité, le poids des travailleurs frontaliers est plus allégé et inférieur à la moyenne tous secteurs confondus.

Enfin, les 5 882 frontaliers de la Rhénanie-Palatinat (0,5% des salariés de ce Land) représentent une part assez marginale, quel que soit le secteur d'activité considéré.

**Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle**  
**Observatoire interrégional du marché de l'emploi**

**Salariés travaillant au Luxembourg selon le secteur d'activité (en Nace) et le pays de résidence au 31 mars 2002**

Secteur d'activité	Résidents		Frontaliers				Salariés	Part des frontaliers (%)
	Lux.	Etr.	France	Belgique	Allgne	Total		
<b>Agriculture</b>	<b>359</b>	<b>535</b>	<b>133</b>	<b>154</b>	<b>54</b>	<b>341</b>	<b>1 235</b>	<b>27,6</b>
A Agriculture, chasse, sylviculture	358	534	133	154	54	341	1 233	27,7
B Pêche, aquaculture	1	1	0	0	0	0	2	0,0
<b>Industrie</b>	<b>11 403</b>	<b>6 770</b>	<b>10 217</b>	<b>4 440</b>	<b>3 123</b>	<b>17 780</b>	<b>35 953</b>	<b>49,5</b>
C Industries extractives	105	92	75	13	33	121	318	38,1
D Industries manufacturières	10 420	6 628	10 118	4 417	3 065	17 600	34 648	50,8
E Product° et distribut° électricité, gaz et eau	878	50	24	10	25	59	987	6,0
<b>Construction</b>	<b>3 346</b>	<b>12 696</b>	<b>6 403</b>	<b>3 118</b>	<b>3 064</b>	<b>12 585</b>	<b>28 627</b>	<b>44,0</b>
<b>Commerce</b>	<b>10 575</b>	<b>9 502</b>	<b>8 494</b>	<b>4 602</b>	<b>2 387</b>	<b>15 483</b>	<b>35 560</b>	<b>43,5</b>
G Commerce, réparation auto. et d'articles dom	10 575	9 502	8 494	4 602	2 387	15 483	35 560	43,5
<b>Services</b>	<b>67 021</b>	<b>42 873</b>	<b>28 225</b>	<b>15 315</b>	<b>11 129</b>	<b>54 669</b>	<b>164 563</b>	<b>33,2</b>
H Hôtels et restaurants	1 174	6 128	3 182	577	194	3 953	11 255	35,1
I Transports et communication	9 437	4 753	3 417	2 238	3 609	9 264	23 454	39,5
J Intermédiation financière	9 749	9 542	5 692	5 007	3 778	14 477	33 768	42,9
K Immobilier, location et services aux entrep.	5 835	10 459	11 856	5 527	1 734	19 117	35 411	54,0
dont 70 Activités immobilières	467	587	285	223	77	585	1 639	35,7
71 Locations sans opérateur	111	170	199	166	54	419	700	59,9
72 Activités informatiques	380	967	1 617	1 249	313	3 179	4 526	70,2
73 Recherche et développement	1 003	752	417	696	155	1 268	3 023	41,9
74 Services fournis aux entreprises	3 874	7 983	9 338	3 193	1 135	13 666	25 523	53,5
L Administration publique	29 317	2 665	249	205	243	697	32 679	2,1
M Education	633	379	115	86	53	254	1 266	20,1
N Santé et action sociale	7 295	3 565	2 114	1 121	1 170	4 405	15 265	28,9
O Services collectifs sociaux et personnels	2 979	2 319	1 162	444	264	1 870	7 168	26,1
P Services domestiques	525	2 624	222	51	62	335	3 484	9,6
Q Activités extra-territoriales	77	439	216	59	22	297	813	36,5
<b>Activités non renseignées</b>	<b>302</b>	<b>638</b>	<b>367</b>	<b>310</b>	<b>86</b>	<b>763</b>	<b>1 703</b>	<b>44,8</b>
<b>Ensemble des secteurs d'activité</b>	<b>93 006</b>	<b>73 014</b>	<b>53 839</b>	<b>27 939</b>	<b>19 843</b>	<b>101 621</b>	<b>267 641</b>	<b>38,0</b>

Source : IGSS

**Salariés travaillant en Allemagne selon le secteur d'activité (en Nace) et le pays de résidence au 30 juin 2001**

	Sarre			Rhénanie-Palatinat		
	Total des salariés	Effectif de frontaliers	Part des frontaliers (%)	Total des salariés	Effectif de frontaliers	Part des frontaliers (%)
<b>Agriculture</b>	<b>1 535</b>	<b>53</b>	<b>3,5</b>	<b>13 445</b>	<b>27</b>	<b>0,2</b>
<b>Industrie</b>	<b>117 475</b>	<b>10 659</b>	<b>9,1</b>	<b>358 127</b>	<b>4 222</b>	<b>1,2</b>
C Industries extractives	9 853	289	2,9	3 812	10	0,3
D Industries manufacturières	103 459	10 297	10,0	343 998	4 210	1,2
E Product° et distribut° électricité, gaz et eau	4 163	73	1,8	10 317	2	0,0
<b>Construction</b>	<b>22 290</b>	<b>1 234</b>	<b>5,5</b>	<b>88 434</b>	<b>208</b>	<b>0,2</b>
<b>Commerce</b>	<b>54 527</b>	<b>2 929</b>	<b>5,4</b>	<b>180 933</b>	<b>497</b>	<b>0,3</b>
<b>Services</b>	<b>161 409</b>	<b>11 079</b>	<b>6,9</b>	<b>552 757</b>	<b>927</b>	<b>0,2</b>
H Hôtels et restaurants	7 140	414	5,8	34 294	74	0,2
I Transports et communication	15 544	1 092	7,0	52 971	174	0,3
J Intermédiation financière	13 174	295	2,2	39 871	31	0,1
K Immobilier, location et services aux entreprises	41 222	7 575	18,4	98 539	218	0,2
L + Administrat° publique + Activités extra-territoriales	19 327	156	0,8	89 638	101	0,1
M Education	10 556	148	1,4	42 568	40	0,1
N Santé et action sociale	41 684	908	2,2	139 832	215	0,2
O Services collectifs sociaux et personnels	12 368	474	3,8	53 069	71	0,1
P Services domestiques	394	17	4,3	1 975	3	0,2
<b>Activités non renseignées</b>	<b>38</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>526</b>	<b>1</b>	<b>0,2</b>
<b>Ensemble des activités</b>	<b>357 274</b>	<b>25 954</b>	<b>7,3</b>	<b>1 194 222</b>	<b>5 882</b>	<b>0,5</b>

Source : Bundesanstalt für Arbeit

### Les frontaliers fortement représentés parmi les intérimaires au Luxembourg<sup>43</sup>

Selon une étude EURES, les travailleurs frontaliers, notamment de nationalité française, sont très nombreux parmi les intérimaires au Luxembourg. Ils représentaient 71% de l'ensemble des intérimaires entre juillet et décembre 2001. Ainsi, le profil type du travailleur intérimaire au Luxembourg est celui d'un homme résidant en France (89% des intérimaires en 2001) et venant exercer son activité au Luxembourg en intérim dans le secteur de la construction.

#### La comparaison des proportions moyennes de travailleurs frontaliers et résidents au Luxembourg de juillet à décembre 2001

	Nombre moyen		en pourcentages	
	Marché classique	Travail intérimaire	Marché classique	Travail intérimaire
Résidents	163 700	1 407	62,2	21,0
Frontaliers	99 551	5 296	37,8	79,0
<b>Total</b>	<b>263 251</b>	<b>6 703</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### Proportion des frontaliers exprimée en % de la totalité des frontaliers

Nationalités	Nombre moyen		en pourcentages	
	Marché classique	Travail intérimaire	Marché classique	Travail intérimaire
Allemands	19 275	73	19,4	1,4
Belges	27 284	499	27,4	9,4
Français	52 992	4 724	53,2	89,2
<b>Total</b>	<b>99 551</b>	<b>5 296</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : STATEC - Calculs Franz Clément

Le travail intérimaire au Luxembourg : un véritable marché transfrontalier, EURES – CEPS / INSTEAD, Franz Clément et Joël de Marneffe

#### La catégorie socioprofessionnelle des emplois occupés par les frontaliers lorrains en 1999

A partir des données du recensement de la population de 1999 de l'INSEE, il est possible de caractériser la catégorie socioprofessionnelle des emplois occupés par les résidents lorrains travaillant en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg (voir graphique et tableaux).<sup>44</sup>

Ainsi, à la date de mars 1999, 33,4% des emplois occupés par les Lorrains en Allemagne étaient des emplois d'ouvriers non qualifiés. Cette proportion atteint 25,2% pour les emplois belges et 16,2% pour les emplois luxembourgeois. La proportion d'emplois classés parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures s'établissent toujours en 1999 à 4,7% pour l'Allemagne, 5,7% pour la Belgique et 6,9% pour le Luxembourg.

On peut noter ici que les postes d'exécution restent assez fortement représentés pour les frontaliers. Il ne s'agit pas cependant de personnes n'ayant pas ou ayant seulement une faible qualification. Certaines personnes peuvent occuper des postes qui sont inférieurs à la qualification possédée, compte tenu de l'attractivité et du différentiel de rémunération proposée. Mais la question du déclassement ne peut être appréhendée ici à partir des éléments dont nous disposons. Quoi qu'il en soit, les frontaliers

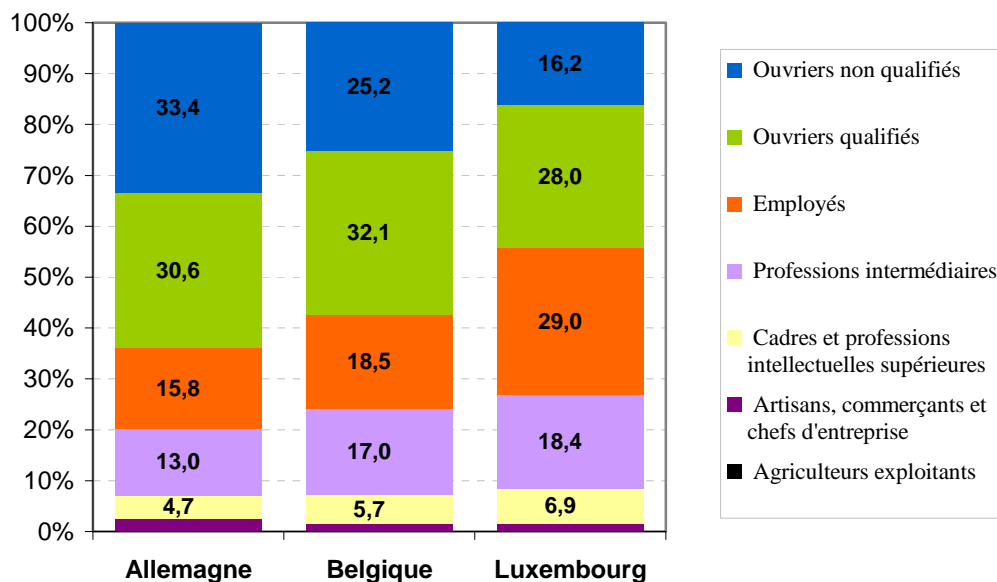
<sup>43</sup> Source : Le travail intérimaire au Luxembourg : un véritable marché transfrontalier, EURES – CEPS / INSTEAD, Franz Clément et Joël de Marneffe, Mars 2003.

<sup>44</sup> Attention, le lieu de travail n'est pas forcément circonscrit à la Grande Région pour la Belgique et l'Allemagne même si l'essentiel des frontaliers lorrains exercent leur activité en Wallonie, en Sarre ou en Rhénanie Palatinat.

## Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle Observatoire interrégional du marché de l'emploi

constituent bien dans certains cas une variable d'ajustement importante du marché du travail au sein de la Grande Région.

### Catégorie socio professionnelle des emplois occupés par les frontaliers lorrains en 1999



Source : INSEE - recensement de la population de 1999 - sondage au 1/4

### Les 10 premières catégories socioprofessionnelles des frontaliers résidant en Lorraine et travaillant en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg en 1999

#### Allemagne

Catégorie socioprofessionnelle (CS 42)	Total des frontaliers	%	% femmes
67 Ouvriers non-qualifiés de type industriel	5 995	25,8	31,4
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	4 276	18,4	11,1
68 Ouvriers non-qualifiés de type artisanal	1 723	7,4	59,7
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	1 683	7,2	12,5
54 Employés administratifs d'entreprise	1 478	6,3	85,4
46 Professions intermédiaires administratives et commerciale	1 082	4,6	43,2
55 Employés de commerce	952	4,1	83,1
52 Employés civils et agents de service de la f <sup>o</sup> publique	639	2,7	86,9
47 Techniciens	628	2,7	11,5
65 Ouvriers qualifiés de la manutent <sup>o</sup> , du magasinage et trans	617	2,7	5,3
<b>Ensemble des 10 CS représentées</b>	<b>19 073</b>	<b>81,9</b>	<b>35,5</b>
<b>Ensemble toutes catégories</b>	<b>23 279</b>	<b>100,0</b>	<b>34,9</b>

Source : INSEE - recensement de la population de 1999 - sondage au 1/4



## Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle Observatoire interrégional du marché de l'emploi

### Les 10 premières catégories socioprofessionnelles des frontaliers résidant en Lorraine et travaillant en Belgique en 1999

#### Belgique

Catégorie socioprofessionnelle (CS 42)	Total des frontaliers	%	% femmes
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	675	20,4	7,7
67 Ouvriers non-qualifiés de type industriel	595	18,0	22,4
68 Ouvriers non-qualifiés de type artisanal	233	7,1	31,3
55 Employés de commerce	181	5,5	73,5
54 Employés administratifs d'entreprise	161	4,9	80,1
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	156	4,7	7,7
47 Techniciens	149	4,5	5,4
46 Prof. interm. adm. et cciales des entrep.	137	4,2	40,1
52 Employés civils et agents de service de la f <sup>o</sup> pub.	132	4,0	100,0
43 Professions interm. de la santé et du trav. social	129	3,9	81,4
<b>Ensemble des 10 CS représentées</b>	<b>2 548</b>	<b>77,2</b>	<b>32,7</b>
<b>Ensemble toutes catégories</b>	<b>3 301</b>	<b>100,0</b>	<b>30,8</b>

Source : INSEE - recensement de la population de 1999 - sondage au ¼

### Les 10 premières catégories socioprofessionnelles des frontaliers résidant en Lorraine et travaillant au Luxembourg en 1999

#### Luxembourg

Catégorie socioprofessionnelle (CS 42)	Total des frontaliers	%	% femmes
54 Employés administratifs d'entreprise	4 905	13,7	76,7
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	4 055	11,4	5,7
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	3 872	10,8	9,2
67 Ouvriers non-qualifiés de type industriel	3 131	8,8	20,2
68 Ouvriers non-qualifiés de type artisanal	2 590	7,3	53,9
46 Prof. interm. adm. et cciales des entrep.	2 519	7,1	50,5
55 Employés de commerce	2 113	5,9	79,5
47 Techniciens	2 089	5,8	10,1
56 Personnels des serv. directs aux part.	1 835	5,1	74,8
64 Chauffeurs	1 280	3,6	2,7
<b>Ensemble des 10 CS représentées</b>	<b>28 389</b>	<b>79,5</b>	<b>38,6</b>
<b>Ensemble toutes catégories</b>	<b>35 710</b>	<b>100,0</b>	<b>37,0</b>

Source : INSEE - recensement de la population de 1999 - sondage au ¼

### **Zoom sur les frontaliers dans la communauté germanophone de Belgique (CG)**

Au total, près de 7 500 habitants de la CG ont travaillé dans les pays voisins (Allemagne et Luxembourg) en 2001, soit plus d'un quart des actifs de la CG. Le nombre de frontaliers a augmenté de 23 % depuis 1996 (5 800 en 1996).

Environ 80 % des frontaliers ayant leur lieu de résidence dans la CG ont trouvé un emploi en Allemagne<sup>45</sup>. Plus de la moitié de ces frontaliers sont de nationalité allemande (et habitent majoritairement dans les communes de Raeren et Kelmis, situées au nord). Plus de 90 % des frontaliers employés en Allemagne travaillent dans le Land voisin de Rhénanie-Westphalie, un peu plus de 2 % en Rhénanie-Palatinat. Pour ces derniers, la plupart étaient employés en 2001 dans les secteurs de l'industrie/fabrication (25 %), du commerce et de la réparation (15 %), de la santé et des affaires sociales (12 %).

Le nombre de frontaliers habitant dans la CG et travaillant au Luxembourg est passé de 1 200 en 1996 à près de 1 800 en 2001. Ainsi, près de 7 % des 26 000 frontaliers wallons travaillant au Luxembourg étaient résidents dans la CG. Ces salariés étaient principalement employés dans les secteurs du bâtiment (30 %), du commerce et de la réparation (28 %) et de l'industrie/-fabrication (12 %).

---

<sup>45</sup> Les données de l'Office du Land de Rhénanie-Westphalie portent uniquement sur les frontaliers de Belgique, indépendamment de leur lieu de résidence. La part des frontaliers habitant dans la CG est estimée à environ 85 %.

**De nombreuses questions qui méritent un approfondissement**

- **Analyser le travail frontalier, ses dynamiques et ses perspectives de développement dans la Grande Région**
- **Quelle aire de recrutement pour quels emplois ?**
- **Quelles dépendances économiques et fonctionnelles ?**
- **Elargissement du concept des frontaliers**  
Les frontaliers représentent un élément composant non seulement la vie professionnelle mais également la vie quotidienne de la Grande Région. Le nombre croissant de frontaliers explique le processus d'échange ayant lieu sur tous les niveaux de la vie sociale et économique. Font partie des frontaliers non seulement les employés qui, dans des périodes de faible conjoncture sur leur propre marché d'emploi, ont cherché et trouvé des emplois dans les régions voisines mais également les employés qui, en raison d'une décision personnelle, ont transféré leur domicile dans une région voisine, tout en exerçant leur emploi habituel dans la région de provenance et qui deviennent ainsi des frontaliers en inversant la situation. Les deux groupes doivent se confronter aux divers problèmes d'intégration. En raison des deux concepts - celui du travail dans la région frontalière et celui du domicile au pays natal - la notion des frontaliers ne reflète que vaguement la vie réelle actuelle de sorte qu'il faille réfléchir à une nouvelle définition du concept des frontaliers.

**Pour aller plus loin...**

- *Le travail intérimaire au Luxembourg : un véritable marché transfrontalier*, EURES – CEPS / INSTEAD, Franz Clément et Joël de Marneffe, Mars 2003
- *Anciens voisins, nouveaux lorrains*, Economie Lorraine, n°210, Juillet-Août 2001, Chantal Cocher
- *Le travail frontalier en Europe et dans la Grande Région, Communication présentée au colloque « le statut du travailleur frontalier – Zum Status der Berufspendler »*. ERA – Académie de Droit Européen de Trèves/Trier, 10 et 11 octobre 2002, A. Tibesar, F. Chomard et F. Jacquet
- *Démographie emploi et mobilité transfrontalière dans la Grande Région, édition 2002*, A. Tibesar, F. Chomard et F. Jacquet, Cellule EURES de l'ADEM
- *Quels emplois frontaliers aujourd'hui et demain ?* A. Tibesar et F. Jacquet, Cellule EURES de l'ADEM
- *Statistiques en Bref*, Edition 2002, Offices statistiques de la Grande Région.
- *Migrations alternantes et définitives des Wallons*, note à la Ministre wallonne de l'emploi, J.P. Duprez, SES du Ministère de la Région wallonne

## **Annexes**

## L'Enquête communautaire sur les Forces de Travail (EFT)

L'enquête sur les forces de travail est menée auprès d'un échantillon de ménages. Elle est coordonnée par l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) et réalisée par les Instituts nationaux de statistique.

Elle permet l'établissement de statistiques comparables (autant que faire se peut) au niveau européen.

Le but d'une enquête telle que l'EFT est précisément de permettre le classement entre emploi, chômage, inactivité en référence aux catégories (définitions, conventions, recommandations) du Bureau international du travail (BIT) sur lesquelles s'aligne Eurostat, et d'assurer une certaine comparabilité.

Il s'agit, pour l'essentiel, d'une enquête par entretien structuré en face-à-face basé sur un questionnaire individuel principalement composé de questions fermées, et d'un nombre limité de questions ouvertes faisant l'objet d'un codage ultérieur sur base de nomenclatures spécifiques (professions, branches d'activité économique...).

### Concepts de base et définitions

Rappelons que l'EFT fournit des informations sur trois groupes exhaustifs et distincts (personnes ayant un emploi, chômeurs BIT et inactifs), les individus de moins de 15 ans étant classés d'office comme économiquement inactifs.

Ainsi qu'il est signalé plus haut, la comparabilité (dans le temps et dans l'espace) au niveau international des informations relatives à l'emploi et au chômage suppose l'adoption de définitions et conventions stables. L'EFT se base sur la "Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi", adoptée par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail (octobre 1982).

Les définitions essentielles sont reprises ci-après :

### Emploi

Les personnes ayant un emploi (parfois nommées "actifs occupés" ou encore "travailleurs") comprennent toutes celles qui ont atteint un âge spécifié (fixé à 15 ans depuis 1992) et qui se trouvaient, durant la semaine de référence, dans une des catégories suivantes

#### · "emploi salarié" :

· "*personnes au travail*" : personnes qui, durant la période de référence, ont effectué un travail (avec ou sans contrat formel) moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature ;

· "*personnes qui ont un emploi mais ne sont pas au travail*" : personnes qui, ayant déjà travaillé dans leur emploi actuel, en étaient absentes durant la période de référence (pour cause de vacances, maladie, maternité, conflit social, intempéries ou autre) et avaient un lien formel avec leur emploi ;

· les *apprentis* qui ont reçu une rétribution en espèces ou en nature : ils sont considérés comme travailleurs salariés ;

#### · "emploi non salarié" :

· "*personnes au travail*" : personnes qui, durant la période de référence, ont effectué un travail en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, en espèces ou en nature (les aides familiaux non rémunérés sont considérés comme travailleurs non salariés) ;

· "*personnes ayant une entreprise mais n'étant pas au travail*" : personnes qui, durant la semaine de référence, avaient une entreprise (industrielle, commerciale, agricole ou de services), mais n'étaient temporairement pas au travail pour toute raison spécifique.

Dans la pratique, on interprète la notion de "travail effectué au cours de la période de référence" comme un travail d'une durée d'une heure au moins. On entend par là que même un travailleur à temps très partiel est censé avoir un emploi.

### **Population inactive**

La "population inactive" comprend toutes les personnes, y compris celles âgées de moins de 15 ans, qui n'étaient pas économiquement actives comme défini précédemment, notamment : celles s'occupant exclusivement de leur ménage (homme ou femme au foyer), les travailleurs bénévoles (pour une institution humanitaire par exemple), les étudiants et les retraités (pour autant qu'ils n'exercent pas la moindre activité rémunérée).

### **Taux de chômage**

Les taux de chômage retenus par Eurostat sont obtenus en divisant le nombre de chômeurs par les données correspondantes de la population active. Le point de départ est l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT).

La définition du chômage utilisée dans l'EFT correspond à celle du Bureau International du Travail, selon laquelle les chômeurs sont les personnes de 15 ans ou plus qui, au cours de la période de référence, étaient sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche active d'un emploi.

Pour chaque catégorie, le chômage, estimé en avril pour chaque Etat membre, est régionalisé sur la base du nombre de personnes inscrites auprès des bureaux de placement en avril de la même année. Les données relatives à la population active sont régionalisées sur la base des résultats de l'EFT.

### **Chômage au sens du BIT**

Les chômeurs au sens du BIT ("actifs inoccupés") comprennent toutes les personnes ayant atteint l'âge de 15 ans, qui au cours de la période de référence étaient à la fois :

· "*sans travail*", c'est-à-dire n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié, ni d'un emploi non salarié, comme défini ci-dessus ;

· "*disponibles pour travailler*" dans un emploi salarié ou non salarié ; ceci signifie, dans le cadre de l'EFT, que si un travail était trouvé dans la semaine de référence considérée, la personne serait capable de commencer à travailler dans un délai de deux semaines ;

· "*à la recherche d'un emploi*", c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou un emploi non salarié (dans le cadre de l'EFT, seules les méthodes actives utilisées au cours des quatre dernières semaines précédant l'entretien sont enregistrées ; les personnes ayant déjà trouvé un emploi (avant ou durant la semaine de référence) qui commencera ultérieurement sont rangées parmi les chômeurs BIT, indépendamment des démarches entreprises au cours des quatre dernières semaines).

### **Taux d'activité, taux d'emploi**

Le taux d'activité représente les "forces de travail" (personnes actives occupées et personnes en chômage) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans.

Le taux d'emploi (ou taux d'occupation) représente les personnes en emploi (actifs occupés) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans.

### **Liste des indicateurs régionaux de l'enquête communautaire sur les Forces de travail :**

- Chômeurs par sexe et âge
- Population active par âge et sexe
- Taux d'activité par âge et sexe
- Personnes ayant un emploi par secteur, temps plein/partiel, sexe
- Taux d'emploi par sexe
- Nombre de ménages
- Population par âge et sexe

**Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle**  
**Observatoire interrégional du marché de l'emploi**

**Les partenaires du réseau des instituts**

Nom de l'organisme	Contacts
<p>Lorraine</p> <p>Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine</p> 	<p>Madame Colette Hasser et Madame Catherine Croisille</p> <p><b>CRD EURES</b>  WTC - Tour B  2, rue Augustin Fresnel  F - 57082 METZ  Tel.: 0033 3 87 20 40 91  Fax: 033 3 87 21 06 88  E-mail : <a href="mailto:colette.hasser@crd-eures-lorraine.org">colette.hasser@crd-eures-lorraine.org</a>  <a href="http://www.crd-eures-lorraine.org">http://www.crd-eures-lorraine.org</a></p>
<p>Lorraine</p> <p>Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications</p> 	<p>Madame Catherine Filpa et Monsieur René Kratz</p> <p><b>OREFQ</b>  Centre d'Affaires Libération  4 rue de la Foucotte  F - 54000 NANCY  Tel.: 0033 3 98 37 37  Fax: 0033 83 98 98 78  E-Mail: <a href="mailto:contact@orefq.fr">contact@orefq.fr</a>  <a href="http://www.orefq.fr">http://www.orefq.fr</a></p>
<p>Wallonie</p> <p>Observatoire wallon pour l'emploi</p> 	<p>Monsieur Jean-Paul Duprez</p> <p><b>Service des Etudes et de la Statistique</b>  Ministère de la Région wallonne  Place de la Wallonie, 1 Bat II  B- 5100 JAMBES  Tél: 00 32 81/33.30.79  Fax: 00 32 081/33.30.55  E-Mail: <a href="mailto:jp.duprez@mrw.wallonie.be">jp.duprez@mrw.wallonie.be</a>  <a href="http://observatoire.emploi.wallonie.be/">http://observatoire.emploi.wallonie.be/</a></p>
<p>Communauté Germanophone de Belgique</p> <p>Abeo Ostbelgien  Observatoire de l'emploi Belgique Orientale</p> 	<p>Monsieur Philippe Schmitz</p> <p><b>ABEO</b>  Quantum Center  Hütte 79, Bk 18  B-4700 Eupen  Tel.: 00 32 87 56 82 06  Fax: 00 32 87 56 82 08  E-Mail: <a href="mailto:ps.wsr@demetec.net">ps.wsr@demetec.net</a>  <a href="http://www.dglive.be">http://www.dglive.be</a></p>
<p>Luxembourg</p> <p>ADEM EURES</p> 	<p>Monsieur Arthur Tibesar</p> <p><b>ADEM - Administration de l'emploi</b>  1, rue Bender  L-1229 Luxembourg  Tél : 00 352/ 478 53 89  Fax : 00 352/ 40 59 88  E-mail : <a href="mailto:arthur.tibesar@adem.etat.lu">arthur.tibesar@adem.etat.lu</a>  <a href="http://www.etat.lu/adem/">http://www.etat.lu/adem/</a></p>
<p>Sarre et Rhénanie-Palatinat</p> <p>INFO-Institut</p> 	<p>Monsieur Heinz Bierbaum et Monsieur Lothar Kuntz</p> <p><b>INFO-Institut</b>  Pestelstraße 6  66119 Saarbrücken  Tel.: 0049 681 / 95 41 30  Fax.: 0049 681 / 95 413 23  E-mail: <a href="mailto:info@info-institut.de">info@info-institut.de</a>  <a href="http://www.info-institut.de">http://www.info-institut.de</a></p>

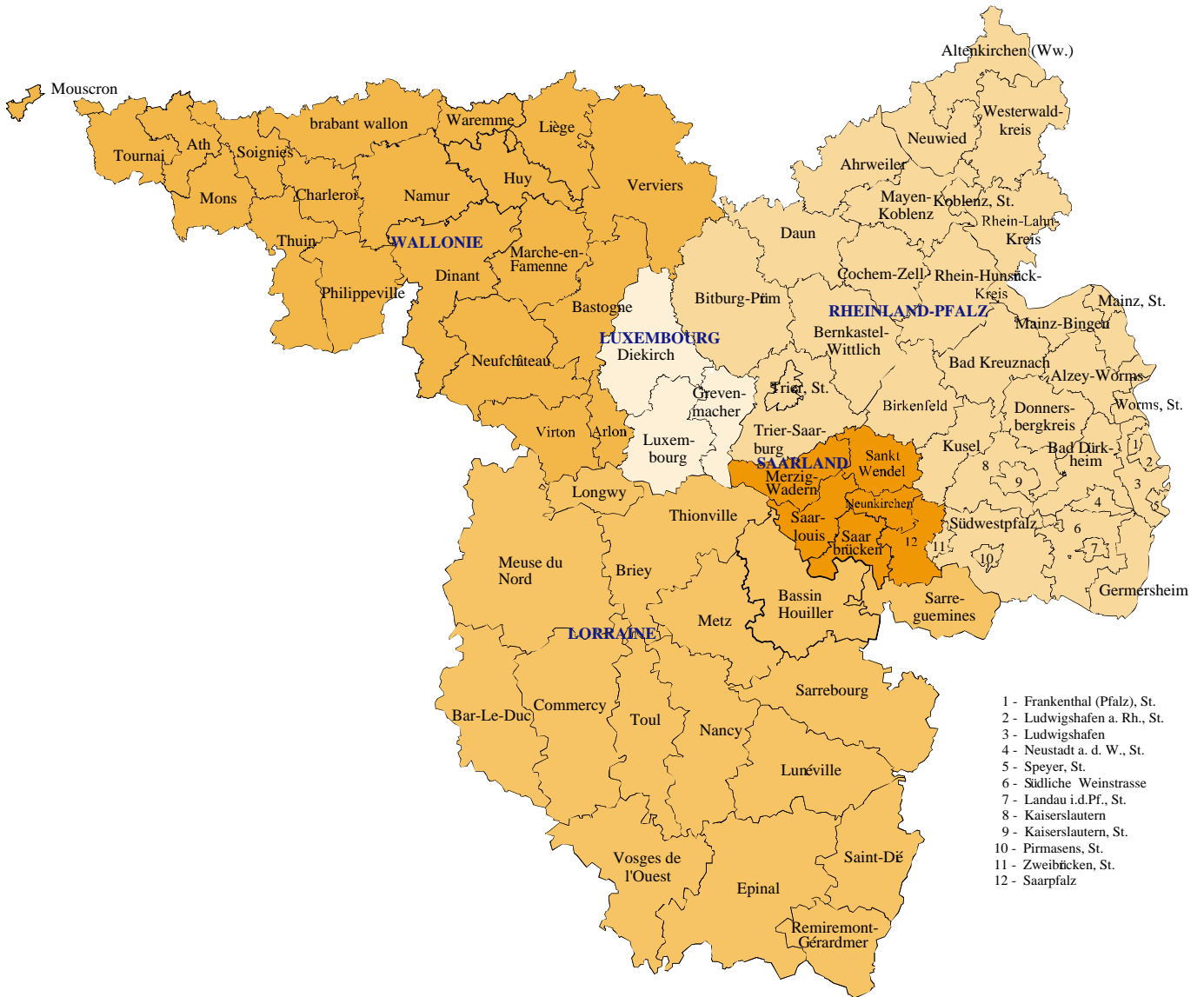
La coordination des activités est assumée par un Secrétariat Permanent.  
Cette fonction est assurée par l'INFO-Institut sous la direction du Prof. Heinz Bierbaum.



## Liste des sigles utilisés

<b>ABEO</b>	<i>Arbeitsmarktbeobachtungsstelle Ostbelgien / Bureau d'observation du marché de travail (Communauté Germanophone de Belgique)</i>
<b>ADEM</b>	<i>Administration pour l'emploi</i>
<b>BIBB</b>	<i>Bundesinstitut für Berufsbildung</i>
<b>BIT</b>	<i>Bureau International du Travail</i>
<b>CCFC</b>	<i>Congé Charbonnier de Fin de Carrière</i>
<b>CEPS INSTEAD</b>	<i>Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques</i>
<b>CES / WSA</b>	<i>Conseil Economique et Social / Wirtschafts- und Sozialausschuss</i>
<b>CG / DG</b>	<i>Communauté Germanophone de Belgique / Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens</i>
<b>CPAM</b>	<i>Caisse Primaire d'Assurance Maladie</i>
<b>CRD EURES</b>	<i>Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine / Informations- und Dokumentationszentrum des EURES der Grenzregion in Lothringen</i>
<b>DARES</b>	<i>Direction de l'Animation de la Recherche et des Etudes Statistiques</i>
<b>DEEP</b>	<i>Division des Etudes, de l'Evaluation et de la Prospective</i>
<b>EFT</b>	<i>Enquête sur les Forces de Travail</i>
<b>EURES</b>	<i>European Employment Services</i>
<b>EUROSTAT</b>	<i>Office Statistique des Communautés Européennes</i>
<b>IGSS</b>	<i>Inspection Générale de la Sécurité Sociale</i>
<b>INAMI</b>	<i>l'Institut National d'Assurance Maladie Invalidité</i>
<b>INSEE</b>	<i>Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques</i>
<b>ISMEA</b>	<i>Institut de Sciences Mathématiques et Economies Appliquées</i>
<b>NACE</b>	<i>Nomenclature des Activités dans la Communauté Européenne</i>
<b>NUTS</b>	<i>Nomenclature des Unités Territoriales dans l'union Européenne</i>
<b>OCDE</b>	<i>Organisation de Coopération et de Développement Economiques</i>
<b>OIE / IBA</b>	<i>Observatoire Interrégional de l'Emploi / Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle</i>
<b>ONEM</b>	<i>Office National de l'Emploi</i>
<b>OREFQ</b>	<i>Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications</i>
<b>PCS</b>	<i>Professions et Catégories Socioprofessionnelles</i>
<b>PIB / BIP</b>	<i>Produit Intérieur Brut / Bruttoinlandsprodukt</i>
<b>RP</b>	<i>Recensement de la Population / Volkszählung</i>
<b>SABA</b>	<i>Berufsausbildung und Arbeitsbeschaffung (Belgien)</i>
<b>STATEC</b>	<i>Service central de la statistique et des études économiques du Luxembourg</i>

Carte détaillée de la Grande Région



**Données socio-économiques pour la Sarre**  
**Sozio-ökonomische Angaben für das Saarland**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	Sources - Quelle
<b>La population - Bevölkerung</b>									
Population - Bevölkerung		01.01.	1 077 000	1 084 000	1 081 000	1 074 000	1 071 500	1 044 500	Eurostat
dont par groupe d'âge - davon nach Altersgruppe									
0-19		01.01.	211 500	220 300	219 800	218 400	217 100	nd	Eurostat
20-25	20 - 24	01.01.	78 500	55 100	53 900	53 600	54 200	nd	Eurostat
26-59	25 - 59	01.01.	551 600	556 000	549 200	539 500	531 600	nd	Eurostat
60 et plus - und mehr		01.01.	235 300	252 800	257 900	262 700	268 600	nd	Eurostat
15 - 64		01.01.	746 100	733 700	729 800	723 800	719 800	nd	Eurostat
<b>L'emploi - Beschäftigung</b>									
Emplois salariés - Total - sozialvers.pfl. Beschäftigte insg.	am Arbeitsort	30.06.	358 550	339 284	342 166	348 819	356 206	357 274	LAA Rh-Pf-Saar
Emplois salariés - Hommes - sozialvers.pfl. beschäftigte Männer	am Arbeitsort	30.06.	222 626	203 799	206 054	209 466	212 524	211 476	LAA Rh-Pf-Saar
Emplois salariés - Femmes - sozialvers.pfl. beschäftigte Frauen	am Arbeitsort	30.06.	135 924	135 485	136 112	139 353	143 682	145 798	LAA Rh-Pf-Saar
Emplois non salariés - Selbständige	am Arbeitsort / VGR	Berechnungsstand 08 2002	39 800	44 900	44 500	43 600	43 000	42 500	StatLA Saarland / Arbeitskreis Erwerbstätigenrechnung/ eig. Berechnung
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	am Arbeitsort / VGR	Berechnungsstand 08 2002	482 300	477 000	485 400	494 900	509 300	511 500	StatLA Saarland / Arbeitskreis Erwerbstätigenrechnung
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	am Wohnort / Mikrozensus	April (92: Mai)	441 000	411 000	425 000	439 000	450 000	443 000	Stat. Bundesamt / StatLA Saarland
Emploi total (salariés + non salariés) - Hommes - Erwerbstätige - Männer	am Wohnort / Mikrozensus	April (92: Mai)	275 000	244 000	250 000	256 000	260 000	259 500	Stat. Bundesamt / StatLA Saarland
Emploi total (salariés + non salariés) - Femmes - Erwerbstätige - Frauen	am Wohnort / Mikrozensus	April (92: Mai)	167 000	167 000	175 000	183 000	190 000	183 500	Stat. Bundesamt / StatLA Saarland
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		436 100	412 000	424 200	436 100	443 300	437 500	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Hommes - Erwerbstätige - Männer	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		269 900	243 900	248 800	251 900	254 700	254 900	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Femmes - Erwerbstätige - Frauen	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		166 200	168 100	175 500	184 200	188 600	182 600	Eurostat
Taux d'emploi - Erwerbstätigenquote insg. % (Population active occupée / population totale âgée de 15 à 64 ans - Anteil der Erwerbstätigen an der Bevölkerung im Alter 15 bis unter 65 Jahren)	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		58,1	57,5	59,4	60,9	61,0	61,6	Eurostat
Taux de l'emploi - Hommes - Erwerbstätigenquote - Männer %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		70,8	67,1	69,0	69,5	69,5	71,3	Eurostat
Taux de l'emploi - Femmes - Erwerbstätigenquote - Frauen %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		45,0	47,6	49,7	52,2	52,3	51,7	Eurostat
Taux de l'emploi par groupe d'âge 50 - 64 ans - Erwerbstätigenquote Altersgruppe 50 - 64 J. %			nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Taux d'activité - Erwerbsquote insg. % (Population active totale / population totale - Anteil Erwerbspersonen* an Gesamtbevölkerung)	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		51,2	49,5	50,8	52,0	52,3	51,2	Eurostat
Taux d'activité - Hommes - Erwerbsquote - Männer %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		66,6	61,6	62,9	63,0	62,7	62,0	Eurostat
Taux d'activité - Femmes - Erwerbsquote - Frauen %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		37,0	38,3	39,8	42,0	42,7	41,1	Eurostat
Taux d'activité par groupe d'âge 50 - 64 ans - Erwerbsquote Altersgruppe 50 - 64 J. %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung 55 - 64 Jahre		28,9	30,8	31,2	31,8	33,1	33,6	Eurostat
Actifs résidant sur le lieu de travail / Erwerbstätige am Wohnort	Sozialvers.pfl. Besch. am Wohnort	30.06.	340 222	315 410	316 206	321 779	324 606	325 688	LAA Rh-Pf-Saar
Actifs ne résidant pas sur le lieu de travail / Erwerbstätige am Arbeitsort	Sozialvers.pfl. Besch. am Arbeitsort	30.06.	358 550	339 284	342 166	348 819	356 206	357 274	LAA Rh-Pf-Saar
Nombre de frontaliers - Grenzgänger wohnhaft in			nd	nd	3 303	nd	3 625	nd	EURES / Stat. Ämter der Großregion
<b>PIB - BIP</b>	in Mill. Euro / Ecu		nd	22 645,3	23 038,9	23 609,9	24 040,0	24 539,0	Eurostat

**Données socio-économiques pour la Sarre**  
**Sozio-ökonomische Angaben für das Saarland**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	Sources - Quelle
<b>Les demandeurs d'emploi - Arbeitsuchende</b>									
Demandeurs d'emploi - Total - <i>Arbeitsuchende insg.</i>		JD	54 369	70 357	65 958	63 244	59 731	56 139	LAA Rh-Pf-Saar
Demandeurs d'emploi - Hommes - <i>arbeitsuchende Männer</i>		JD	33 428	43 394	40 022	37 586	34 616	32 302	LAA Rh-Pf-Saar
Demandeurs d'emploi - Femmes - <i>arbeitsuchende Frauen</i>		JD	20 941	26 963	25 936	25 658	25 115	23 837	LAA Rh-Pf-Saar
<b>Les jeunes demandeurs d'emploi - Junge Arbeitsuchende</b>									
Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 20 ans - <i>Jugendliche Arbeitsuchende unter 20 Jahren</i>		JD	nd	nd	nd	1 642	1 733	1 615	LAA Rh-Pf-Saar
Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Junge Arbeitsuchende unter 25 Jahren</i>		JD	nd	nd	nd	7 246	7 107	6 907	LAA Rh-Pf-Saar
<b>Les chômeurs - Arbeitslose</b>									
Chômeurs - Total - <i>Arbeitslose insg.</i>	Arbeitskräfteerhebung		27 700	45 500	42 700	39 000	37 800	36 400	Eurostat
Chômeurs - Hommes - <i>arbeitslose Männer</i>	Arbeitskräfteerhebung		16 500	28 700	26 900	24 300	23 000	21 500	Eurostat
Chômeurs - Femmes - <i>arbeitslose Frauen</i>	Arbeitskräfteerhebung		11 100	16 800	16 000	14 800	14 800	14 800	Eurostat
<b>Les jeunes chômeurs - Junge Arbeitslose</b>									
Chômeurs - Jeunes de moins de 20 ans - <i>jugendliche Arbeitslose unter 20 Jahren</i>		JD	1 144	1 499	1 292	1 286	1 355	1 250	LAA Rh-Pf-Saar
Chômeurs - Jeunes de moins de 25 ans - <i>junge Arbeitslose unter 25 Jahren</i>	Arbeitskräfteerhebung		4 200	6 500	5 600	5 300	6 100	5 200	Eurostat
<b>Les chômeurs handicapés - Schwerbehinderte Arbeitslose</b>									
Chômeurs - Handicapés - <i>schwerbehinderte Arbeitslose</i>		JD	3 767	4 309	4 045	3 723	3 480	3 002	LAA Rh-Pf-Saar
<b>Les chômeurs de longue durée - Langzeitarbeitslose</b>									
Chômeurs de longue durée - <i>Langzeitarbeitslose</i>	mehr als 12 Monate / Arbeitskräfteerhebung		13 000	26 210	24 400	23 440	20 370	19 910	Eurostat
<b>Taux de chômage - Arbeitslosenquote</b>									
Taux de chômage - Total - <i>Arbeitslosenquote insg. %</i>	Arbeitskräfteerhebung		5,9	10,1	9,2	8,3	7,9	7,9	Eurostat
Taux de chômage - Hommes - <i>Arbeitslosenquote Männer %</i>	Arbeitskräfteerhebung		5,7	10,6	9,9	8,9	8,3	8	Eurostat
Taux de chômage - Femmes - <i>Arbeitslosenquote Frauen %</i>	Arbeitskräfteerhebung		6,4	9,2	8,4	7,5	7,3	7,7	Eurostat
Taux de chômage - Jeunes de moins de 20 ans - <i>Arbeitslosenquote Jugendliche unter 20 Jahren %</i>	bezogen auf die abh. zivilen Erwerbspersonen*	JD	6,3	10,8	9,4	9,1	8,2	6,5	LAA Rh-Pf-Saar
Taux de chômage - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Arbeitslosenquote Junge Erwachsene unter 25 Jahren %</i>	Arbeitskräfteerhebung		6,2	14,4	11,2	10,8	11,7	9,8	Eurostat
<b>Offres d'emploi collectées par l'agence nationale pour l'emploi - Offene Stellen Arbeitsamt</b>									
Offres d'emploi - Total - <i>Offene Stellen insg.</i>		JD	4 101	4 364	4 954	4 839	5 576	6 603	LAA Rh-Pf-Saar

JD = Jahresdurchschnitt (moyenne annuelle)

nd = non disponible - *nicht verfügbar*

\* abhängige zivile Erwerbspersonen (sozialversicherungspfl. und geringfügig Beschäftigte, Beamte sowie Arbeitslose)

aktualisiert auf Basis der Daten von Eurostat

Faltblatt Stat. Ämter der Großregion - Version 2002  
 Daten nach VGR nachberechnet für die Jahre 1997-2000

zur Zeit keine Angabe möglich

aktualisiert auf Basis neuer Daten LAA RH-Pf-Saar - Stand: 11/2001

**Données socio-économiques pour la Lorraine**  
**Sozio-ökonomische Angaben für Lothringen**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	Sources - Quelle
<b>La population - Bevölkerung</b>									
Population - Bevölkerung		01.01. (Eurostat)	2 299 000	2 311 000	2 309 000	2 310 000	2 312 600	2 322 700	Eurostat / INSEE
dont par groupe d'âge - davon nach Altersgruppe									
0-19		01.01. (Eurostat)	648 000	614 200	609 100	578 800	601 300	nd	Eurostat / INSEE
20 - 25	20 - 24 (Eurostat)	01.01. (Eurostat)	176 300	157 600	151 100	149 500	147 700	nd	Eurostat / INSEE
26 - 59	25 - 59 (Eurostat)	01.01. (Eurostat)	1 088 200	1 084 000	1 055 100	1 099 700	1 096 000	nd	Eurostat / INSEE
60 et plus - und mehr		01.01. (Eurostat)	419 100	455 600	460 600	482 200	nd	nd	Eurostat / INSEE
15 - 64		01.01. (Eurostat)	1 521 500	1 518 500	1 516 600	1 524 200	1 517 600	nd	Eurostat / INSEE
<b>L'emploi au 31/12 de l'année - Beschäftigung zum 31/12 des Jahres</b>									
Emplois salariés - Total - sozialvers.pfl. Beschäftigte insg.	Estimations d'emploi sur le lieu de travail	31.12.	728 016	741 185	754 167	770 722	787 635		INSEE
Emplois salariés - Hommes - sozialvers.pfl. beschäftigte Männer	Estimations d'emploi sur le lieu de travail	31.12.	420 885	417 229	421 366	432 140	439 093		INSEE
Emplois salariés - Femmes - sozialvers.pfl. beschäftigte Frauen	Estimations d'emploi sur le lieu de travail	31.12.	307 131	323 956	332 801	338 582	348 542		INSEE
Emplois non salariés - Selbständige	Estimations d'emploi sur le lieu de travail	31.12.	71 162	60 576	59 877	59 638	58 552		INSEE
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	Estimations d'emploi sur le lieu de travail	31.12.	799 178	801 761	814 044	830 360	846 187		INSEE
Emploi total (salariés + non salariés) - Hommes - Erwerbstätige - Männer			nd	nd	nd	nd	nd		INSEE
Emploi total (salariés + non salariés) - Femmes - Erwerbstätige - Frauen			nd	nd	nd	nd	nd		INSEE
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		822 000	813 800	875 200	873 500	930 200	1 000 800	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Hommes - Erwerbstätige - Männer	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		485 300	462 900	492 400	501 100	539 600	577 900	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Femmes - Erwerbstätige - Frauen	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		336 800	350 800	382 800	372 400	390 500	422 900	Eurostat
Taux d'emploi - Total (Actifs occupés / Population active totale) - Erwerbstätigenquote insg. %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		57,1	57,6	58,2	57,8	60,6	62,7	Eurostat
Taux d'emploi - Hommes - Erwerbstätigenquote - Männer %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		68,9	65,5	65,1	66,2	68,8	71,6	Eurostat
Taux d'emploi - Femmes - Erwerbstätigenquote - Frauen %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		45,9	49,8	51,3	49,5	52,1	53,7	Eurostat
Taux d'emploi par groupe d'âge 50 - 64 ans - Erwerbstät. quote Altersgr. 50 - 64 J. %			nd	nd	nd	nd	nd		
Taux d'activité total - Erwerbsquote insg.* %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		52,5	52,7	54,0	53,9	56,5	56,8	Eurostat
Taux d'activité - Hommes - Erwerbsquote - Männer* %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		62,7	60,8	61,7	62,1	64,5	65,1	Eurostat
Taux d'activité - Femmes - Erwerbsquote - Frauen* %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		43,3	45,1	46,6	46,2	48,7	48,8	Eurostat
Taux d'activité par groupe d'âge 55 - 64 ans - Erwerbsquote Altersgruppe 55 - 64 J. %*	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		25,3	24,7	23,9	25,4	28,0	29,8	Eurostat
Actifs résidant sur le lieu de résidence / Erwerbstätige am Wohnort			962 199	nd	nd	1 011 972	nd		INSEE
Actifs ne résidant pas sur le lieu de travail / Erwerbstätige am Arbeitsort			nd	nd	nd	nd	nd		
Nombre de frontaliers - Grenzgänger wohnhaft in			39 749	55 117	60 308	64 923	73 730		INSEE / EURES / Stat. Ämter der Großregion
<b>PIB - BIP total</b>	in Mill. Euro / Ecu		nd	39 983,8	41 824,1	43 581,9	44 594,3	45 827,0	Eurostat

**Données socio-économiques pour la Lorraine**  
**Sozio-ökonomische Angaben für Lothringen**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	Sources - Quelle
<b>Les demandeurs d'emploi - Arbeitsuchende</b>									
	Demandeurs d'emploi - Total - toutes catégories - <i>Arbeitsuchende insg. - alle Kategorien</i>		115 049	159 577	159 838	147 502	127 335	124 509	ANPE, ASSEDIC
	Demandeurs d'emploi - Hommes - toutes catégories - <i>arbeitsuchende Männer - alle Kategorien</i>		53 417	71 569	70 265	63 228	52 321	54 369	ANPE, ASSEDIC
	Demandeurs d'emploi - Femmes - toutes catégories - <i>arbeitsuchende Frauen - alle Kategorien</i>		61 632	88 008	89 573	84 274	75 014	70 140	ANPE, ASSEDIC
<b>Les jeunes demandeurs d'emploi - Junge Arbeitsuchende</b>									
	Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 20 ans - toutes catégories - <i>Jugendliche Arbeitsuchende unter 20 Jahren - alle Kategorien</i>		5 509	6 014	6 500	5 885	4 806	4 682	ANPE, ASSEDIC
	Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 25 ans - toutes catégories - <i>Junge Arbeitsuchende unter 25 Jahren - alle Kategorien</i>		33 073	37 267	35 258	30 191	24 324	25 193	ANPE, ASSEDIC
<b>Les chômeurs - Arbeitslose</b>									
	Chômeurs - Total - <i>Arbeitslose insg.</i>	Arbeitskräfteerhebung	80 200	102 100	98 400	94 100	79 600	73 200	Eurostat
	Chômeurs - Hommes - <i>arbeitslose Männer</i>	Arbeitskräfteerhebung	34 200	46 400	43 200	42 100	34 000	30 900	Eurostat
	Chômeurs - Femmes - <i>arbeitslose Frauen</i>	Arbeitskräfteerhebung	45 800	54 400	54 000	51 300	44 500	41 600	Eurostat
<b>Les jeunes chômeurs - Junge Arbeitslose</b>									
	Chômeurs - Jeunes de moins de 20 ans - catégories 1 et 6 - <i>jugendliche Arbeitslose unter 20 Jahren - Kategorien 1 und 6</i>		5 208	5 244	5 668	4 934	4 008	3 978	ANPE, ASSEDIC
	Chômeurs - Jeunes de moins de 25 ans - <i>junge Arbeitslose unter 25 Jahren</i>	Arbeitskräfteerhebung	25 200	27 700	25 300	23 900	19 700	18 900	Eurostat
<b>Les chômeurs handicapés - Schwerbehinderte Arbeitslose</b>									
	Chômeurs - Handicapés COTOREP- <i>schwerbehinderte Arbeitslose</i>		3 104	7 649	8 391	8 633	8 453	8 462	ANPE, ASSEDIC
<b>Les chômeurs de longue durée - Langzeitarbeitslose</b>									
	Chômeurs de longue durée - catégories 1 et 6 - <i>Langzeitarbeitslose - Kategorien 1 und 6</i>	mehr als 12 Monate / Arbeitskräfteerhebung	24 630	40 620	41 130	35 350	29 910	26 330	Eurostat
<b>Taux de chômage - Arbeitslosenquote</b>									
	Taux de chômage - Total - <i>Arbeitslosenquote insg. %</i>	Arbeitskräfteerhebung	8,8	11,2	10,1	9,7	7,8	6,7	Eurostat
	Taux de chômage - Hommes - <i>Arbeitslosenquote Männer %</i>	Arbeitskräfteerhebung	6,6	9,2	8,1	7,8	5,9	5,1	Eurostat
	Taux de chômage - Femmes - <i>Arbeitslosenquote Frauen %</i>	Arbeitskräfteerhebung	11,6	13,4	12,4	12	9,9	8,8	Eurostat
	Taux de chômage - Jeunes de moins de 20 ans - <i>Arbeitslosenquote Jugendliche unter 20 Jahren %</i>		nd	nd	nd	nd	nd		
	Taux de chômage - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Arbeitslosenquote Junge Erwachsene unter 25 Jahren %</i>	Arbeitskräfteerhebung	20,5	31,8	27,4	25,3	19,6	15,6	Eurostat
<b>Offres d'emploi collectées par l'agence nationale pour l'emploi - Offene Stellen Arbeitsamt</b>									
	Offres d'emploi - Total - toutes catégories - <i>Offene Stellen insg. - alle Kategorien</i>		39 806	75 744	86 929	95 379	102 881	99 318	ANPE, ASSEDIC

nd = non disponible - *nicht verfügbar*

Actualisé sur la base des données d'Eurostat - *aktualisiert auf Basis der Daten von Eurostat*

Dépliant des offices statistiques de la Grande Région - version 2002 - *Faltblatt Stat. Ämter der Großregion - Version 2002*

Actuellement pas de données disponibles - *zur Zeit keine Angabe möglich*

**Demandeurs d'emploi de catégories 1 et 6**

**catégorie 1** : Personnes sans emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps, ayant au plus exercé 78 heures d'activités réduites dans le mois de leur inscription ou du renouvellement de leur demande et tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**catégorie 6** : Personnes non immédiatement disponibles, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à plein temps et tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Le taux de couverture des offres collectées par l'ANPE en 2001** en Lorraine est de 28 % (hors travail intérimaire). L'ANPE a recueilli aussi 4494 offres d'emploi pour l'étranger qui ne sont pas traitées ici car les données ci-dessous concernent uniquement les offres dont le lieu de travail est la Lorraine.

**Données socio-économiques pour Luxembourg**  
**Sozio-ökonomische Angaben für Luxemburg**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	Sources - Quelle
<b>La population - Bevölkerung</b>									
Population - Bevölkerung		01.01.	390 000	418 000	424 000	429 000	435 700	432 900	Eurostat
dont par groupe d'âge - davon nach Altersgruppe									
0 - 19		01.01.	90 300	100 700	102 600	104 500	106 400	nd	Eurostat
20 - 25	20 - 24	01.01.	27 800	25 100	24 600	24 700	25 200	nd	Eurostat
26 - 59	25 - 59	01.01.	196 700	212 800	215 800	218 300	220 800	nd	Eurostat
60 et plus - und mehr		01.01.	75 000	79 700	80 700	81 700	83 200	nd	Eurostat
15 - 64		01.01.	268 000	281 100	284 100	287 200	290 900	nd	Eurostat
<b>L'emploi - Beschäftigung</b>									
Emplois salariés - Total - sozialvers.pfl. Beschäftigte insg.	Emploi salarié intérieur	JD	183 400	209 991	219 713	231 454	245 400	260 100	Statec
Emplois salariés - Hommes - sozialvers.pfl. beschäftigte Männer			nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Emplois salariés - Femmes - sozialvers.pfl. beschäftigte Frauen			nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Emplois non salariés - Selbständige	Emploi indép. intérieur	JD	16 300	16 608	16 695	16 807	16 900	16 900	Statec
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	Emploi intérieur	JD	199 700	226 599	236 408	248 261	262 300	277 000	Statec
Emploi total (salariés + non salariés) - Hommes - Erwerbstätige - Männer			nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Emploi total (salariés + non salariés) - Femmes - Erwerbstätige - Frauen			nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		164 600	168 800	169 900	175 400	180 900	185 300	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Hommes - Erwerbstätige - Männer	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		103 800	105 500	106 200	106 900	109 600	111 200	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Femmes - Erwerbstätige - Frauen	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		60 800	63 200	63 700	68 500	71 200	74 100	Eurostat
Taux d'emploi total - Erwerbstätigenquote insg. %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		62,0	59,9	60,2	61,6	62,7	63,0	Eurostat
Taux d'emploi - Hommes - Erwerbstätigenquote - Männer %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		76,8	74,3	74,6	74,4	75,0	74,9	Eurostat
Taux d'emploi - Femmes - Erwerbstätigenquote - Frauen %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		46,6	45,4	45,6	48,5	50,0	50,8	Eurostat
Taux d'emploi par groupe d'âge 50-64 ans - Erwerbstät. quote Altersgr. 50-64 Jahre %			nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Taux d'activité - Erwerbsquote insg. %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		53,6	51,2	51,4	52,4	53,4	53,8	Eurostat
Taux d'activité - Hommes - Erwerbsquote - Männer %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		68,7	64,7	64,6	64,3	66,1	65,7	Eurostat
Taux d'activité - Femmes - Erwerbsquote - Frauen %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		39,1	38,1	38,5	40,7	41,4	42,4	Eurostat
Taux d'activité par groupe d'âge 50-64 ans - Erwerbsquote Altersgr. 50-64 Jahre %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung	55 - 64 Jahre	25,0	24,0	25,1	26,5	27,6	24,9	Eurostat
Actifs résidant sur le lieu de travail / Erwerbstätige am Wohnort	Emploi national	JD	164 500	170 400	173 700	178 300	183 200	188 000	Statec
Actifs ne résidant pas sur le lieu de travail / Erwerbstätige am Arbeitsort	Emploi intérieur + Fonctionnaires internationaux	JD	207 100	234 200	244 100	255 700	269 900	277 000	Statec
Nombre de frontaliers - Grenzgänger wohnhaft in		JD	35 200	56 000	62 300	70 000	79 000	89 100	Statec
<b>PIB - BIP</b>	in Millionen Euro / Ecu		nd	15 554,0	16 857,6	18 387,4	20 463,0	21 224,0	Eurostat

**Données socio-économiques pour Luxembourg**  
**Sozio-ökonomische Angaben für Luxemburg**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	sources - Quelle
<b>Les demandeurs d'emploi - Arbeitsuchende</b>									
Demands d'emploi - Total - Arbeitsuchende insg.	Inscrits à l'ADEM	31.12.	nd	5 992	5 313	5 332	4 956	5 323	ADEM
Demands d'emploi - Hommes - arbeitsuchende Männer	Inscrits à l'ADEM	31.12.	nd	nd	2 889	2 894	2 665	2 884	ADEM
Demands d'emploi - Femmes - arbeitsuchende Frauen	Inscrits à l'ADEM	31.12.	nd	nd	2 424	2 438	2 291	2 439	ADEM
<b>Les jeunes demandeurs d'emploi - Junge Arbeitsuchende</b>									
Demands d'emploi - Jeunes de moins de 20 ans - Jugendliche Arbeitsuchende unter 20 Jahren			nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Demands d'emploi - Jeunes de moins de 26 ans - Junge Arbeitsuchende unter 26 Jahren	Inscrits à l'ADEM			nd	1 111	1 000	923	997	ADEM
<b>Les chômeurs - Arbeitslose</b>									
Chômeurs - Total - Arbeitslose insg.	Arbeitskräfteerhebung		3 400	4 400	4 900	4 400	4 500	4 400	Eurostat
Chômeurs - Hommes - arbeitslose Männer	Arbeitskräfteerhebung		1 700	2 000	2 100	2 000	2 100	2 100	Eurostat
Chômeurs - Femmes - arbeitslose Frauen	Arbeitskräfteerhebung		1 700	2 400	2 800	2 400	2 400	2 300	Eurostat
<b>Les jeunes chômeurs - Junge Arbeitslose</b>									
Chômeurs - Jeunes de moins de 20 ans - jugendliche Arbeitslose unter 20 Jahren			nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Chômeurs - Jeunes de moins de 25 ans - junge Arbeitslose unter 25 Jahren			1 000	1 400	1 200	1 200	1 200	1 200	Eurostat
<b>Les chômeurs handicapés - Schwerbehinderte Arbeitslose</b>									
Chômeurs - Handicapés - schwerbehinderte Arbeitslose			nd	nd	nd	nd	nd	nd	
<b>Les chômeurs de longue durée - Langzeitarbeitslose</b>									
Chômeurs de longue durée - Langzeitarbeitslose	mehr als 12 Monate / Arbeitskräfteerhebung		590	1 520	1 530	1 420	1 010	1 210	Eurostat
<b>Taux de chômage - Arbeitslosenquote</b>									
Taux de chômage - Total - Arbeitslosenquote insg. %	Arbeitskräfteerhebung		2,0	2,5	2,8	2,4	2,4	2,4	Eurostat
Taux de chômage - Hommes - Arbeitslosenquote Männer %	Arbeitskräfteerhebung		1,6	1,9	1,9	1,8	1,9	1,9	Eurostat
Taux de chômage - Femmes - Arbeitslosenquote Frauen %	Arbeitskräfteerhebung		2,7	3,7	4,2	3,4	3,3	3,1	Eurostat
Taux de chômage - Jeunes de moins de 20 ans - Arbeitslosenquote Jugendliche unter 20 Jahren %									
Taux de chômage - Jeunes de moins de 25 ans - Arbeitslosenquote Junge Erwachsene unter 25 Jahren %	Arbeitskräfteerhebung		3,9	7,7	7,1	7,3	7,2	7,2	Eurostat
<b>Offres d'emploi collectées par agence nationale pour l'emploi - Offene Stellen Arbeitsamt</b>									
Offres d'emploi - Total - Offene Stellen insg.		MD	159	931	1 443	1 530	1 364	1 330	ADEM

MD = Monatsdurchschnitt - *moyenne meunsuelle*

JD = Jahresdurchschnitt - *moyenne annuelle*

nd = non disponible - *nicht verfügbar*

aktualisiert auf Basis der Daten von Eurostat - *actualisé sur la base des données d'Eurostat*



**Données socio-économiques pour la Rhénanie-Palatinat**  
**Sozio-ökonomische Angaben für Rheinland-Pfalz**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	Sources - Quelle
<b>La population - Bevölkerung</b>									
Population - Bevölkerung		01.01.	3 821 000	4 001 000	4 018 000	4 025 000	4 030 800	3 987 900	Eurostat
dont par groupe d'âge - davon nach Altersgruppe									
0-19		01.01.	804 400	871 800	878 700	880 200	881 500	nd	Eurostat
20-25	20 - 24	01.01.	286 400	215 000	210 100	209 500	210 700	nd	Eurostat
26-59	25 - 59	01.01.	1 902 300	2 020 700	2 018 800	2 004 400	1 984 900	nd	Eurostat
60 et plus - und mehr		01.01.	828 100	893 100	910 200	930 900	953 600	nd	Eurostat
15 - unter 65		01.01.	2 603 900	2 676 300	2 686 400	2 689 000	2 683 400	nd	Eurostat
<b>L'emploi - Beschäftigung</b>									
Emplois salariés - Total - sozialvers.pfl. Beschäftigte insg.	am Arbeitsort	30.06.	1 213 360	1 157 574	1 159 331	1 170 560	1 191 312	1 194 222	LAA Rh-Pf-Saar
Emplois salariés - Hommes - sozialvers.pfl. beschäftigte Männer	am Arbeitsort	30.06.	711 890	658 113	659 674	665 494	673 714	669 292	LAA Rh-Pf-Saar
Emplois salariés - Femmes - sozialvers.pfl. beschäftigte Frauen	am Arbeitsort	30.06.	501 470	499 461	499 657	505 066	517 598	524 930	LAA Rh-Pf-Saar
Emplois non salariés - Selbständige	am Arbeitsort / VGR	Berechnungsstand 08 2002	199 900	188 500	192 300	191 000	194 500	199 800	StatLA R-P / Arbeitskreis Erwerbstätigenrechnung/ eig. Berechnung
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	am Arbeitsort / VGR	Berechnungsstand 08 2002	1 684 200	1 666 400	1 692 500	1 715 700	1 752 000	1 761 800	StatLA R-P / Arbeitskreis Erwerbstätigenrechnung
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	am Wohnort / Mikrozensus	April (92: Mai)	1 730 000	1 690 000	1 730 000	1 757 000	1 809 000	1 803 400	Stat.Bundesamt / StatLA R-P
Emploi total (salariés + non salariés) - Hommes - Erwerbstätige - Männer	am Wohnort / Mikrozensus	April (92: Mai)	1 053 000	998 000	1 013 000	1 012 000	1 040 000	1 037 600	Stat.Bundesamt / StatLA R-P
Emploi total (salariés + non salariés) - Femmes - Erwerbstätige - Frauen	am Wohnort / Mikrozensus	April (92: Mai)	676 000	693 000	717 000	745 000	768 000	765 800	Stat.Bundesamt / StatLA R-P
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		1 725 600	1 688 000	1 734 000	1 759 200	1 798 400	1 784 800	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Hommes - Erwerbstätige - Männer	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		1 038 400	993 400	1 011 600	1 009 600	1 030 200	1 022 100	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Femmes - Erwerbstätige - Frauen	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		687 200	694 600	722 400	749 600	768 200	762 700	Eurostat
Taux de l'emploi total - Erwerbstätigenquote insg. % (Population active occupée / population totale âgée de 15 à 64 ans - Anteil der Erwerbstätigen an der Bevölkerung im Alter 15 bis unter 65 Jahren)	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		67,0	63,2	64,1	65,0	66,0	66,4	Eurostat
Taux de l'emploi - Hommes - Erwerbstätigenquote - Männer %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		79,2	73,4	73,8	73,7	74,6	75,3	Eurostat
Taux de l'emploi - Femmes - Erwerbstätigenquote - Frauen %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		54,3	52,7	54,2	56,1	57,3	57,4	Eurostat
Taux de l'emploi par groupe d'âge 50 - 64 ans - Erwerbstätigenquote Altersgruppe 50 - 64 J. %				nd	nd	nd	nd	nd	
Taux d'activité - Erwerbsquote insg. % (Population active totale / population totale - Anteil Erwerbspersonen* an Gesamtbevölkerung)	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		56,8	54,8	55,2	55,8	56,8	56,0	Eurostat
Taux d'activité - Hommes - Erwerbsquote - Männer %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		70,7	66,9	66,4	66,3	66,9	65,9	Eurostat
Taux d'activité - Femmes - Erwerbsquote - Frauen %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		43,9	43,6	44,6	46,0	47,2	46,6	Eurostat
Taux d'activité par groupe d'âge 50 - 64 ans - Erwerbsquote Altersgruppe 50 - 64 Jahre %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung 55 - 64 Jahre		41,6	41,4	41,2	38,9	39,8	39,2	Eurostat
Actifs résidant sur le lieu de travail / Erwerbstätige am Wohnort	Sozialvers.pfl. Besch. am Wohnort	30.06.	1 326 096	1 268 885	1 273 843	1 288 130	1 315 367	1 322 825	LAA Rh-Pf-Saar
Actifs ne résidant pas sur le lieu de travail / Erwerbstätige am Arbeitsort	Sozialvers.pfl. Besch. am Arbeitsort	30.06.	1 213 360	1 157 574	1 159 331	1 170 560	1 191 307	1 194 222	LAA Rh-Pf-Saar
Nombre de frontaliers - Grenzgänger wohnhaft in			nd	nd	11 458	nd	12 684	nd	EURES / Stat. Ämter der Großregion
<b>PIB - BIP</b>		in Mill. Euro / Ecu	nd	83 130,1	84 545,2	87 883,9	90 428,4	91 789,0	Eurostat

**Données socio-économiques pour la Rhénanie-Palatinat**  
**Sozio-ökonomische Angaben für Rheinland-Pfalz**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	Sources - Quelle	
<b>Les demandeurs d'emploi - Arbeitsuchende</b>										
	Demandeurs d'emploi - Total - <i>Arbeitsuchende insg.</i>	JD	131 705	201 604	189 998	182 484	170 352	166 501	LAA Rh-Pf-Saar	
	Demandeurs d'emploi - Hommes - <i>arbeitsuchende Männer</i>	JD	71 860	116 755	106 962	100 185	91 779	90 042	LAA Rh-Pf-Saar	
	Demandeurs d'emploi - Femmes - <i>arbeitsuchende Frauen</i>	JD	59 845	84 848	83 036	82 299	78 273	76 459	LAA Rh-Pf-Saar	
<b>Les jeunes demandeurs d'emploi - Junge Arbeitsuchende</b>										
	Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 20 ans - <i>Jugendliche Arbeitsuchende unter 20 Jahren</i>	JD	nd	nd	nd	6 103	5 937	6 001	LAA Rh-Pf-Saar	
	Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Junge Arbeitsuchende unter 25 Jahren</i>	JD	nd	nd	nd	23 275	21 853	22 075	LAA Rh-Pf-Saar	
<b>Les chômeurs - Arbeitslose</b>										
	Chômeurs - Total - <i>Arbeitslose insg.</i>	Arbeitskräfteerhebung	63 100	130 300	126 000	116 800	109 400	107 500	Eurostat	
	Chômeurs - Hommes - <i>arbeitslose Männer</i>	Arbeitskräfteerhebung	32 300	76 200	72 900	66 200	61 400	58 600	Eurostat	
	Chômeurs - Femmes - <i>arbeitslose Frauen</i>	Arbeitskräfteerhebung	30 500	53 800	52 800	50 000	47 300	48 500	Eurostat	
<b>Les jeunes chômeurs - Junge Arbeitslose</b>										
	Chômeurs - Jeunes de moins de 20 ans - <i>jugendliche Arbeitslose unter 20 Jahren</i>	JD	3 727	5 315	5 039	4 672	4 669	4 675	LAA Rh-Pf-Saar	
	Chômeurs - Jeunes de moins de 25 ans - <i> junge Arbeitslose unter 25 Jahren</i>	Arbeitskräfteerhebung	11 400	20 400	18 600	17 700	18 000	16 200	Eurostat	
<b>Les chômeurs handicapés - Schwerbehinderte Arbeitslose</b>										
	Chômeurs - Handicapés - <i>schwerbehinderte Arbeitslose</i>	JD	6 454	9 818	9 500	9 018	8 294	7 658	LAA Rh-Pf-Saar	
<b>Les chômeurs de longue durée - Langzeitarbeitslose</b>										
	Chômeurs de longue durée - toutes catégories - <i>Langzeitarbeitslose - alle Kategorien</i>	mehr als 12 Monate / Arbeitskräfteerhebung	19 670	59 550	60 400	60 030	53 530	47 370	Eurostat	
<b>Taux de chômage - Arbeitslosenquote</b>										
	Taux de chômage - Total - <i>Arbeitslosenquote insg. %</i>	Arbeitskräfteerhebung	3,5	7,1	6,8	6,2	5,7	5,8	Eurostat	
	Taux de chômage - Hommes - <i>Arbeitslosenquote Männer %</i>	Arbeitskräfteerhebung	3	7,1	6,7	6,1	5,6	5,5	Eurostat	
	Taux de chômage - Femmes - <i>Arbeitslosenquote Frauen %</i>	Arbeitskräfteerhebung	4,2	7,1	6,8	6,2	5,8	6,0	Eurostat	
	Taux de chômage - Jeunes de moins de 20 ans - <i>Arbeitslosenquote Jugendliche unter 20 Jahren %</i>	bezogen auf die abh. zivilen Erwerbspersonen*	JD	4,9	8,9	8,5	7,7	6,3	7,3	LAA Rh-Pf-Saar
	Taux de chômage - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Arbeitslosenquote Junge Erwachsene unter 25 Jahren %</i>	Arbeitskräfteerhebung	4,2	9,9	9,2	8,5	8,4	7,1	Eurostat	
<b>Offres d'emploi collectées par l'agence nationale pour l'emploi - Offene Stellen Arbeitsamt</b>										
	Offres d'emploi - Total - <i>Offene Stellen insg.</i>	JD	20 321	24 137	27 279	29 696	31 146	32 008	LAA Rh-Pf-Saar	

JD = Jahresdurchschnitt - *moyenne annuelle*

nd = non disponible - *nicht verfügbar*

\* abhängige zivile Erwerbspersonen (sozialversicherungspfl. und geringfügig Beschäftigte, Beamte sowie Arbeitslose)

\*salariés civils (salariés et emplois non soumis au paiement de l'assurance sociale obligatoire, fonctionnaires et chômeurs)

aktualisiert auf Basis der Daten von Eurostat - *actualisé sur la base des données d'Eurostat*

Faltblatt Stat. Ämter der Großregion - Version 2002 - *dépliant des offices statistiques de la Grande Région - version 2002*

Daten nach VGR nachberechnet für die Jahre 1997-2000 - *données de la comptabilité nationale calculées a posteriori pour 1997-2000*

zur Zeit keine Angabe möglich - *actuellement pas de données disponibles*

aktualisiert auf Basis neuer Daten LAA RH-Pf-Saar - Stand: 11/2001 - *actualisé sur la base des nouvelles données du LAA RH-Pf-Saar - Date: 11/2001*

**Données socio-économiques pour la Wallonie**  
**Sozio-ökonomische Angaben für die Wallonie**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	Sources - Quelle
<b>La population - Bevölkerung</b>									
Population total - Bevölkerung insg.		01.01.	3 276 000	3 321 000	3 327 000	3 333 000	3 339 500	3 346 500	Eurostat
dont par groupe d'âge - davon nach Altersgruppe									
0 - 19		01.01.	832 800	824 400	824 700	825 500	826 200	nd	Eurostat
20 - 24		01.01.	233 800	218 800	212 300	207 300	204 700	nd	Eurostat
25 - 59		01.01.	1 512 300	1 563 000	1 573 600	1 581 100	1 588 200	nd	Eurostat
60 et plus - und mehr		01.01.	697 000	714 600	716 100	718 600	720 500	nd	Eurostat
15 à 64 ans		01.01.	2 153 200	2 153 200	2 152 900	2 154 300	2 158 200	nd	Eurostat
<b>L'emploi - Beschäftigung</b>									
Emplois salariés - Total - sozialvers.pfl. Beschäftigte insg.	Salariés	30.06.	805 808	805 753	818 577	833 603	883 659	986 852	Ministère fédéral de l'emploi et du travail
Emplois salariés - Hommes - sozialvers.pfl. beschäftigte Männer	Salariés	30.06.	470 556	451 070	456 620	461 108	497 055	nd	Ministère fédéral de l'emploi et du travail
Emplois salariés - Femmes - sozialvers.pfl. beschäftigte Frauen	Salariés	30.06.	335 252	354 683	361 957	372 495	386 604	nd	Ministère fédéral de l'emploi et du travail
Emplois non salariés - Selbständige	Non Salariés	30.06.	214 835	215 126	212 884	209 651	nd	210 741	Ministère fédéral de l'emploi et du travail
Emploi total (salariés + non salariés) - Erwerbstätige insg.	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		1 140 600	1 147 600	1 153 300	1 198 700	1 033 600	1 209 000	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Hommes - Erwerbstätige - Männer	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		686 100	683 000	686 600	713 000	592 900	707 100	Eurostat
Emploi total (salariés + non salariés) - Femmes - Erwerbstätige - Frauen	Beschäftigte / Arbeitskräfteerhebung		454 600	464 600	466 700	485 700	440 700	502 000	Eurostat
Taux d'emploi - Erwerbstätigenquote insg. % (Population active occupée / population totale âgée de 15 à 64 ans - Anteil der Erwerbstätigen an der Bevölkerung im Alter 15 bis unter 64 Jahren)	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		53,3	52,9	53,3	55,0	56,7	55,4	Eurostat
Taux de l'emploi - Hommes - Erwerbstätigenquote - Männer %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		64,4	62,8	63,4	65,2	66,8	64,8	Eurostat
Taux de l'emploi - Femmes - Erwerbstätigenquote - Frauen %	Beschäftigungsquote / Arbeitskräfteerhebung		42,3	43,0	43,2	44,8	46,7	46,1	Eurostat
Taux de l'emploi par groupe d'âge 50 - 64 ans - Erwerbstät. quote Altersgruppe 50 - 64 J. %	Taux d'emploi 50-64 ans		nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Taux d'activité - Erwerbsquote insg. % (Population active totale / population totale - Anteil Erwerbspersonen* an Gesamtbevölkerung)	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		47,9	49,2	49,6	50,4	50,3	48,9	Eurostat
Taux d'activité - Hommes - Erwerbsquote - Männer %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		58,9	59,5	59,8	60,6	60,3	58,9	Eurostat
Taux d'activité - Femmes - Erwerbsquote - Frauen %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung		37,9	39,8	40,1	41,0	41,1	39,8	Eurostat
Taux d'activité par groupe d'âge 50 - 64 ans - Erwerbsquote Altersgruppe 50 - 64 J. %	Erwerbsquote / Arbeitskräfteerhebung 55 - 64 Jahre		21,2	23,0	23,6	26,9	25,6	25,0	Eurostat
Actifs résidant sur le lieu de travail / Erwerbstätige am Wohnort	Actifs occupés sur le lieu de résidence	30.06.	685 582	670 425	675 011	nd	nd	nd	Ministère fédéral de l'emploi et du travail
Actifs ne résidant pas sur le lieu de travail / Erwerbstätige am Arbeitsort	Actifs occupés sur le lieu de travail	30.06.	601 856	583 367	588 287	nd	nd	nd	Ministère fédéral de l'emploi et du travail
Nombre de frontaliers - Grenzgänger wohnhaft in	Nombre de "frontaliers" (y compris les personnes rentrant et sortant de deux autres Régions du pays)		nd	nd	nd	nd	25 129	nd	EURES / Stat. Ämter der Großregion
<b>PIB - BIP</b>	in Mill. Euro / Ecu		nd	51 777,3	53 880,5	56 086,5	59 139,2	56 015,0	Eurostat

**Données socio-économiques pour la Wallonie**  
**Sozio-ökonomische Angaben für die Wallonie**

	Intitulé - Erläuterungen	Date - Datum	1992	1997	1998	1999	2000	2001	Sources - Quelle
<b>Les demandeurs d'emploi - Arbeitssuchende</b>									
Demandeurs d'emploi - Total - <i>Arbeitssuchende insg.</i>	Demandeurs d'emploi (occupés + inoccupés) - Total	moyenne annuelle	283 543	291 795	292 334	289 776	nd	nd	Office national de l'emploi et Forem
Demandeurs d'emploi - Hommes - <i>arbeitssuchende Männer</i>	Demandeurs d'emploi (occupés + inoccupés) - Hommes	moyenne annuelle	104 806	123 681	122 621	121 261	nd	nd	Office national de l'emploi et Forem
Demandeurs d'emploi - Femmes - <i>arbeitssuchende Frauen</i>	Demandeurs d'emploi (occupés + inoccupés) - Femmes	moyenne annuelle	178 738	168 114	169 714	168 515	nd	nd	Office national de l'emploi et Forem
<b>Les jeunes demandeurs d'emploi - Junge Arbeitssuchende</b>									
Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 20 ans - <i>Jugendliche Arbeitssuchende unter 20 Jahren</i>	Demandeurs d'emploi moins de 20 ans	moyenne annuelle	11 237	9 487	10 035	10 251	nd	nd	Forem
Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Junge Arbeitssuchende unter 25 Jahren</i>	Demandeurs d'emploi moins de 25 ans	moyenne annuelle	53 162	56 891	53 628	50 471	nd	nd	Forem
<b>Les chômeurs - Arbeitslose</b>									
Chômeurs - Total - <i>Arbeitslose insg.</i>	Arbeitskräfteerhebung		124 400	169 200	185 600	185 700	150 500	141 700	Eurostat
Chômeurs - Hommes - <i>arbeitslose Männer</i>	Arbeitskräfteerhebung		54 600	79 900	88 700	92 000	68 800	71 600	Eurostat
Chômeurs - Femmes - <i>arbeitslose Frauen</i>	Arbeitskräfteerhebung		69 800	89 200	97 100	93 600	81 300	69 400	Eurostat
<b>Les jeunes chômeurs - Junge Arbeitslose</b>									
Chômeurs - Jeunes de moins de 20 ans - <i>jugendliche Arbeitslose unter 20 Jahren</i>	Chômeurs de moins de 20 ans		nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Chômeurs - Jeunes de moins de 25 ans - <i>junge Arbeitslose unter 25 Jahren</i>	Arbeitskräfteerhebung		36 100	43 600	44 400	50 000	39 800	39 000	Eurostat
<b>Les chômeurs handicapés - Schwerbehinderte Arbeitslose</b>									
Chômeurs - Handicapés - <i>schwerbehinderte Arbeitslose</i>	Chômeurs handicapés		nd	nd	nd	nd	nd	nd	
<b>Les chômeurs de longue durée - Langzeitarbeitslose</b>									
Chômeurs de longue durée - <i>Langzeitarbeitslose</i>	mehr als 12 Monate / Arbeitskräfteerhebung		78 650	108 120	123 070	121 060	95 200	84 620	Eurostat
<b>Taux de chômage - Arbeitslosenquote</b>									
Taux de chômage - Total - <i>Arbeitslosenquote insg. %</i>	Arbeitskräfteerhebung		9,8	12,7	13,8	13,5	11,0	10,6	Eurostat
Taux de chômage - Hommes - <i>Arbeitslosenquote Männer %</i>	Arbeitskräfteerhebung		7,3	10,4	11,4	11,7	8,7	9,3	Eurostat
Taux de chômage - Femmes - <i>Arbeitslosenquote Frauen %</i>	Arbeitskräfteerhebung		13,3	15,9	17,1	16,0	13,9	12,2	Eurostat
Taux de chômage - Jeunes de moins de 20 ans - <i>Arbeitslosenquote Jugendliche unter 20 Jahren %</i>	taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans		nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Taux de chômage - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Arbeitslosenquote Junge Erwachsene unter 25 Jahren %</i>	Arbeitskräfteerhebung		23,6	33,3	33,3	38,6	28,2	29,7	Eurostat
<b>Offres d'emploi collectées par l'agence nationale pour l'emploi - Offene Stellen Arbeitsamt</b>									
Offres d'emploi - Total - <i>Offene Stellen insg.</i>	Offres d'emploi collectée par le Forem	moyenne annuelle Jahresdurchschnitt	39 371	44 966	50 804	54 387	nd	nd	Forem

nd = non disponible - nicht verfügbar

actualisé sur la base des données d'Eurostat - *aktualisiert auf Basis der Daten* von Eurostat

actuellement pas de données disponibles - *zur Zeit keine Angabe möglich*



**Données socio-économiques pour la Communauté germanophone de Belgique**  
**Sozio-ökonomische Angaben für die Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens**

	<b>Intitulé - Erläuterungen</b>	<b>Date - Datum</b>	<b>1992</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>Sources - Quelle</b>
<b>Les demandeurs d'emploi - Arbeitsuchende</b>									
	Demandeurs d'emploi (occupés + inoccupés) - Total - <i>Arbeitsuchende insg.</i>	Jahresschnitt			2 311	2 173	2 179	2 476	ADG
	Demandeurs d'emploi - Hommes - <i>arbeitsuchende Männer</i>	Jahresschnitt			781	720	737	859	ADG
	Demandeurs d'emploi - Femmes - <i>arbeitsuchende Frauen</i>	Jahresschnitt			1 531	1 453	1 442	1 618	ADG
<b>Les jeunes demandeurs d'emploi - Junge Arbeitsuchende</b>									
	Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 20 ans - <i>Jugendliche Arbeitsuchende unter 20 Jahren</i>	Jahresschnitt				102	126	167	ADG
	Demandeurs d'emploi - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Junge Arbeitsuchende unter 25 Jahren</i>	Jahresschnitt				433	452	616	ADG
<b>Les chômeurs - Arbeitslose</b>									
	Chômeurs - Total - <i>Arbeitslose insg.</i>	Jahresschnitt	1 880	1 784	1 616	1 517	1 499	1 476	ADG
	Chômeurs - Hommes - <i>arbeitslose Männer</i>	Jahresschnitt	690	701	637	592	582	607	ADG
	Chômeurs - Femmes - <i>arbeitslose Frauen</i>	Jahresschnitt	1 190	1 083	979	925	917	869	ADG
<b>Les jeunes chômeurs - Junge Arbeitslose</b>									
	Chômeurs - Jeunes de moins de 20 ans - <i>jugendliche Arbeitslose unter 20 Jahren</i>	Jahresschnitt				83	86	99	ADG
	Chômeurs - Jeunes de moins de 25 ans - <i>junge Arbeitslose unter 25 Jahren</i>	Jahresschnitt	366	359	324	304	284	307	ADG
<b>Les chômeurs handicapés - Schwerbehinderte Arbeitslose</b>									
	Chômeurs - Handicapés - <i>schwerbehinderte Arbeitslose</i>								
<b>Les chômeurs de longue durée - Langzeitarbeitslose</b>									
	Chômeurs de longue durée - <i>Langzeitarbeitslose</i>	Jahresschnitt	957	753	692	560	570	550	ADG
<b>Taux de chômage - Arbeitslosenquote</b>									
	Taux de chômage - Total - <i>Arbeitslosenquote insg.</i>	Jahresschnitt	6,3%	6,0%	5,4%	5,1%	5,0%	5,0%	ADG / SES
	Taux de chômage - Hommes - <i>Arbeitslosenquote Männer</i>	Jahresschnitt	3,8%	3,9%	3,5%	3,3%	3,4%	3,5%	ADG / SES
	Taux de chômage - Femmes - <i>Arbeitslosenquote Frauen</i>	Jahresschnitt	10,2%	9,3%	8,4%	7,9%	7,3%	7,0%	ADG / SES
	Taux de chômage - Jeunes de moins de 20 ans - <i>Arbeitslosenquote Jugendliche unter 20 Jahren</i>		nd	nd	nd	nd	nd	nd	
	Taux de chômage - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Arbeitslosenquote Junge Erwachsene unter 25 Jahren</i>	Jahresschnitt	9,5%	9,3%	8,4%	7,9%	7,9%	8,6%	ADG / SES
<b>Offres d'emploi collectée par agence nationale pour l'emploi - Offene Stellen Arbeitsamt</b>									
	Offres d'emploi - Total - <i>Offene Stellen insg.</i>	Jahressumme	983	1 339	1 466	1 515	1 455	1 393	ADG

Remarques : - *Anmerkungen :*

(1) die Kategorien in der Selbständigenstatistik wurden 1994 geändert, so dass keine vergleichbaren Werte für 1992 vorliegen

(1) une modification des catégories des statistiques d'emplois non salariés est intervenue en 1994, donc pas de données comparables pour 1992

nd = non disponible - *nicht verfügbar*

INS = Institut National de la Statistique - *Landesinstitut für Statistik*

ADG = Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft - *Service pour l'emploi de la Communauté germanophone*

LSS = Landesamt für Sozialsicherheit - *Office national pour la sécurité sociale*

INASTI = Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants - *Landesinstitut der Selbständigenversicherungen*

SES = Service des Etudes et de la statistique - *Statistikdienst der Wallonischen Region*

In Bezug auf Beschäftigung und Arbeitslosigkeit sind die Werte der Deutschsprachigen Gemeinschaft in denjenigen der Wallonischen Region enthalten. -

*Quant à l'emploi et au chômage, les données de la Communauté germanophone sont incluses dans celles de la Wallonie.*

Beschäftigte nach Wirtschaftsbereichen / actifs par secteur d'activité (in Tausend/en milliers)		Erzeugnisse der Landwirtschaft, der Forstwirtschaft und der Fischerei/Agriculture, sylviculture et pêche			Industrie / Industrie			Dienstleistungen / Services			Insgesamt / Total		
		Insgesamt/ Total	Männer/ Hommes	Frauen/ Femmes	Insgesamt/ Total	Männer/ Hommes	Frauen/ Femmes	Insgesamt/ Total	Männer/ Hommes	Frauen/ Femmes	Insgesamt /Total	Männer/ Hommes	Frauen/ Femmes
Saarland / Sarre	2001	5,2	3,8	1,4	147,8	122	25,8	284,5	129,1	155,4	437,5	254,9	182,6
	2000	3,8	2,3	1,5	149,2	121,3	27,9	290,3	131,1	159,2	443,3	254,7	188,6
	1999	3,9	2,3	1,7	151,7	121,1	30,6	280,5	128,6	151,9	436,1	251,9	184,2
	1998	4,8	3	1,8	148,1	116,5	31,7	271,4	129,3	142	424,2	248,8	175,5
	1997	4,2	2,5	1,7	124,8	103,4	21,4	283	138	145	412	243,9	168,1
	1992	4,4	3,1	1,2	174,2	147,8	26,4	257,5	119	138,6	436,1	269,9	166,2
Lothringen / Lorraine	2001	27,7	21,7	6	319,4	260,8	58,6	653,5	295,1	358,4	1000,8	577,9	422,9
	2000	26,4	20,2	6,2	306,3	248	58,3	597,5	271,4	326,1	900,2	539,6	390,5
	1999	26,1	18,5	7,7	281,4	227,3	54,1	566	255,3	310,7	873,5	501,1	372,4
	1998	25,2	18,2	6,9	276,5	218	58,5	573,5	256,2	317,3	875,2	492,4	382,8
	1997	23	16,8	6,2	252,9	201,6	51,3	537,9	244,5	293,4	813,8	462,9	350,8
	1992	40,5	27	13,5	299,9	225,3	74,6	479,8	231,8	248,1	822	485,3	336,8
Luxemburg / Luxembourg	2001	2,8	2,1	0,8	39,6	34,7	4,9	142,3	74,3	68,1	185,3	111,2	74,1
	2000	4,4	3,4	1,1	37,5	33	4,5	138,6	73	65,5	180,9	109,6	71,2
	1999	3,4	2,4	1	38,6	33,8	4,8	133,4	70,7	62,7	175,4	106,9	68,5
	1998	5	3,9	1,1	36,7	32,4	4,3	128,2	69,9	58,3	169,9	106,2	63,7
	1997	4	3,2	0,8	39,4	35,2	4,2	125,4	67,2	58,3	168,8	105,8	63,2
	1992	10,3	6,8	3,5	47,1	41	6,1	107,1	56	51,2	164,6	103,8	60,8
Rheinland-Pfalz / Rhénanie-Palatinat	2001	46,9	31,2	15,7	612,4	478,9	133,5	1125,4	511,9	613,4	1784,8	1022	762,7
	2000	53,7	37,1	16,7	633,8	489,6	144,2	1110,9	503,6	607,3	1798,4	1030	768,2
	1999	43,4	27,4	16	637,8	493,2	144,6	1078	489	589	1759,2	1010	749,6
	1998	52,1	33,2	18,9	626,5	490,5	136	1055,5	488	567,5	1734	1012	722,4
	1997	47,8	31,6	16,2	604,9	472,1	132,8	1035,3	489,7	545,6	1688	993,4	694,6
	1992	60,6	37,7	22,9	684,8	522,3	162,5	980,2	478,4	501,8	1725,6	1038	687,2
Wallonie / Wallonie	2001	20,9	15,1	5,8	289,3	249,1	40,3	898,8	442,9	455,9	1209	707,1	502
	2000	25,8	19,7	6,1	298,1	255,8	42,3	910,1	450,6	459,5	1234	726,1	507,9
	1999	34,1	23,8	10,4	295,7	254,4	41,3	868,8	434,8	434	1198,7	713	485,7
	1998	29,7	21,9	7,9	282,4	239,7	42,7	841,2	425,1	416,1	1153,3	686,6	466,7
	1997	33	24	9	281,2	238,3	42,9	833,4	420,7	412,7	1147,6	683	464,6
	1992	36,9	24	12,9	315,1	265	50,2	788,6	397,1	391,5	1140,6	686,1	454,6
Großregion / Grande Région	2001	103,5	73,9	29,7	1408,5	1145,5	263,1	3104,5	1453,3	1651,2	4617,4	2673,1	1944,3
	2000	114,1	82,7	31,6	1424,9	1147,7	277,2	3047,4	1429,7	1617,6	4586,8	2660	1926,4
	1999	110,9	74,4	36,8	1405,2	1129,8	275,4	2926,7	1378,4	1548,3	4442,9	2582,9	1860,4
	1998	116,8	80,2	36,6	1370,2	1097,1	273,2	2869,8	1368,5	1501,2	4356,6	2546	1811,1
	1997	112	78,1	33,9	1303,2	1050,6	252,6	2815	1360,1	1455	4230,2	2489	1741,3
	1992	152,7	98,6	54	1521,1	1201,4	319,8	2613,2	1282,3	1331,2	4288,9	2583,1	1705,6

Quelle/Source: Eurostat - Stichprobenerhebung der Gemeinschaft über Arbeitskräfte und eigene Berechnungen/Enquête communautaire sur les forces de travail et calculs propres

aktualisiert auf Basis der Daten von Eurostat - actualisé sur la base des données d'Eurostat

